

**Hospita-
universitaires**



**DURCISSEMENT
ANNONCÉ
DU MOUVEMENT
DE PROTESTATION** P.3



**Les détails de
la revalorisation
des retraites** P.5

Tissemsilt

**Quatre personnes
blessées
par un policier**

P.2

**Bouteflika
et d'autres
dirigeants arabes
à Tunis
La Tunisie,
un an après** P.6



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

**Paris veut «modérer»
le cinquantième
de l'indépendance algérienne !
ÉTRANGE MISSION
POUR UN
EX-AMBASSADEUR
DE FRANCE** P.2



Ph.: Archive AFP

Paris veut «modérer» le cinquantenaire de l'indépendance algérienne !

Etrange mission pour un ex-ambassadeur de France

Le cinquantenaire de l'indépendance algérienne semble donner quelques soucis au gouvernement français dans une année électorale où lui-même a tendance à flatter les différents lobbies électoraux, comme en témoigne l'adoption de la récente loi controversée sur la criminalisation de la négation du génocide arménien.



Salem Ferdi

Mardi, M. Alain Juppé, qui avait ostensiblement marqué ses réserves au sujet de la loi sur le génocide arménien, avait exprimé le «souhait» que la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie se fasse «dans un esprit de modération en essayant d'éviter les extrémismes de tous bords». Le ministre français des Affaires étrangères a même fait état d'un accord avec le président Abdelaziz Bouteflika «d'envisager la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie dans un esprit de modération, en essayant d'éviter les extrémismes de tous bords». «J'espère qu'on va continuer sur cette ligne. Surtout, nous nous étions mis d'accord pour dire : Regardons l'avenir. Essayons de fonder la relation franco-algérienne sur l'avenir et pas sur le passé», a-t-il ajouté.

L'ancien ambassadeur français à Alger, Hubert Colin de Verdière, s'est ainsi vu confier par le président français Nicolas Sarkozy une «mission de coordination des actions liées, en France, au cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie». Sa mission, a expliqué un porte-parole du Quai d'Orsay, est de «recenser les différentes initiatives et manifestations organisées ou envisagées par les institutions publiques nationales, notamment culturelles, ainsi que par les collectivités territoriales, et à les encourager». Il s'agit clairement de «cadre» le cinquantenaire, la mission ayant ainsi pour but de «faire des propositions pour que les événements qui accompagneront cet anniversaire contribuent au renforcement des relations et de l'amitié franco-algérienne».

Il y a donc un volet franco-français sur lequel doit se pencher M. De Verdière et qui n'est pas le plus aisé. L'année du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie tombe en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle, propice à toutes les surenchères électoralistes surtout entre les différentes factions de la droite française. Il y a un lobby de l'Algérie française qui pèse et dont on a pu mesurer l'influence avec la fameuse loi du 23 février sur les «bienfaits» du colonialisme qui a provoqué une grosse controverse.

On est quelque peu sceptique sur la capacité de «cadre» des courants qui restent encore profondément Algérie française et qui ne se recrutent pas seulement parmi l'extrême droite. Il est probable que le gouvernement français parvienne à contenir les «excès» en France, lui-même ayant montré dans l'affaire du génocide arménien, qui dégrade sa relation avec la Turquie, qu'il est électoralement à l'affût des «aubaines». Le cinquantenaire n'est pas propice à la «modération», surtout que l'on est en période électorale. Et on peut ajouter aussi qu'en Algérie, l'année 2012 est également électorale. C'est ce qui rend encore plus intrigant le volet «algérien» de la mission de M. De Verdière. Il existe, bien sûr, un accord tacite entre les autorités algériennes et françaises pour ne pas trop remuer cet aspect. Mais l'accord tacite né d'une impossibilité à s'entendre sur ces questions historiques semble vouloir laisser le temps au temps. C'est un accord minimaliste «d'abstention» et de «silence» qui, normalement, ne peut servir à mener des actions «communes».

D'où la question : de quoi va donc discuter Hubert Colin de Verdière avec les autorités algériennes ? La question est des plus polémiques. On a pu le mesurer avec l'intrusion très controversée de M. Ahmed Ouyahia dans la dispute entre la France et la Turquie au sujet du génocide arménien. En déniait, fort maladroitement, à la Turquie le droit de faire référence à l'histoire algérienne, le Premier ministre a donné l'impression de prendre fait et cause pour la France, ce qui a suscité des critiques qui ne se limitent pas aux islamistes. Le gouvernement algérien ne pourra pas lui aussi «cadre» et «lisser» l'expression en Algérie autour du cinquantenaire. Avec un passif historique non traité dans un double contexte électoral, essayer de contenir l'expression et de la lisser pourrait être une mission impossible. A Alger comme en France. Même avec Ouyahia et De Verdière !

UN VOLET ALGÉRIEN QUI INTRIGUE

Réforme radicale de la formation de la police

Le commissaire principal Chibout Farid, directeur de l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, a affirmé, jeudi à Alger, que le programme de formation du corps de la Sûreté nationale a connu «une réforme radicale». La 15ème promotion des lieutenants de police et la 8ème des lieutenants de police femmes, sorties jeudi, constituent les dernières promotions à avoir bénéficié d'une formation de 18 mois, ajoutant que la durée de formation passera désormais à 24 mois, a déclaré M. Chibout à la presse. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la durée de formation au dernier statut de la police, aussi bien pour l'agent de police que pour l'officier. Dans le

cadre de la révision du programme de formation, les stagiaires bénéficient, en plus des connaissances professionnelles, juridiques et techniques approfondies, d'une formation pratique, a ajouté le directeur de l'Ecole supérieure de police.

Il a, d'autre part, qualifié de «choix stratégique» la formation de base au profit de certains d'entre eux au niveau de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA), qui s'inscrit, selon lui, dans le cadre de l'accord conclu entre les ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur.

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Hamel Abdelghani, avait fait état, auparavant, de la

«révision du système de formation de la police, à la lumière des nouvelles dispositions induites par le nouveau statut des fonctionnaires de police, qui a défini avec précision les missions incombant aux différents corps de police». «La nouvelle formation sera axée sur le développement des méthodes d'instruction spécialisée, par leur mise en adéquation avec les nouvelles données, tout en accordant l'importance à l'émergence de compétences, de sorte à faire des écoles de police de formation des phares de diffusion de la science et des connaissances pour outiller nos cadres et leur permettre un bon accomplissement de leurs missions», avait-il indiqué.

ANALYSE

Kharroubi Habib

L'islamophobie militante des establishments occidentaux s'est étrangement évanouie, alors même que le monde arabe est submergé par une vague verte qui propulse au pouvoir des partis islamistes qui, il y a peu, suscitaient en eux re-

Occident démocrate et islamistes en convergence d'intérêts

jet et refus de les considérer comme des acteurs politiques dignes de confiance. Ils ne se réjouissent pas ouvertement de la nouvelle configuration politique qui s'instaure dans ce monde arabe dans le sillage de ces arrivées au pouvoir des islamistes, mais ont émis le signal qu'ils considèrent comme nullement menaçante pour les intérêts géopolitiques et économiques de l'Occident dans cette région du monde.

Ce qui, il faut en convenir, est une perception en totale rupture avec ce que l'Occident pensait et disait encore tout récemment avant la survenance du «printemps arabe» s'agissant des islamistes. Ce revirement de l'Occident ne sous-entend nullement toutefois qu'il a opté pour mettre fin à son islamophobie. Il est tout simplement révélateur du pragmatisme qu'il met à récupérer au service de ses intérêts les événements et leurs conséquences.

En l'occurrence, l'Occident a parfaitement saisi que cette vague verte, dont le monde arabe est la scène, et ses bénéficiaires ne sont pas fondamentalement hostiles à sa prépondérance politique et économique dans le monde arabe, pour peu qu'il accepte le fait comme une réalité incontestable et inattaquable parce que découlant d'un processus démocratique. C'est ce qu'il n'a pas manqué d'exprimer après ce qu'ont donné les scrutins en Tunisie, au Maroc et en Egypte. Les islamistes qui accèdent au pouvoir lui ont eux aussi envoyé les messages qui ont rendu facile et apparemment justifié son revirement d'attitude à leur égard. Notamment celui consistant en l'engagement à ne rien faire qui soit menaçant pour la sécurité d'Israël.

Ces islamistes, qu'ils soient modérés ou

compris les salafistes purs et durs. En Egypte, dont on pouvait penser l'israélophobie irrévocable sur le problème crucial du rapport des islamistes à Israël, l'Occident a donc obtenu des garanties. Pour le reste, il n'a nullement à faire pression sur ces islamistes pour qu'ils conduisent des politiques favorables à ses intérêts et son influence dans leurs pays respectifs. C'est ce qu'ils feront sans qu'il soit besoin de les y pousser. La seule doctrine économique «halal» chez les islamistes étant celle basée sur le commerce, l'Occident n'a rien à craindre de négatif en ce domaine de leur part. Pas plus qu'ils n'ont à s'inquiéter du positionnement dans les affaires internationales et régionales de ces mêmes islamistes.

D'antioccidentaux qu'ils ont pu paraître tant que celui-ci a contrecarré leur arrivée au pouvoir, ils ont mué pour en devenir des alliés ayant des ennemis communs. En l'occurrence l'Iran et le chiïsme. L'Occident n'a assurément rien à craindre des islamistes qui s'installent au pouvoir dans le monde arabe. Que les régimes qui en découlent soient antidémocratiques et leurs lois et pratiques attentatoires aux libertés collectives, individuelles et religieuses des citoyens arabes, ils ne culpabiliseront nullement les consciences des establishments occidentaux, dont la «vigilance» ne s'avisera de s'exercer qu'en cas de velléité de remise en cause des deals concernant la sécurité d'Israël et la primauté des intérêts de l'Occident.

Quant à la démocratie véritable pour ces Arabes, son exigence est laissée aux rêveurs naïfs qui continuent à croire que l'Occident est motivé à leur égard par cette valeur.

Tissemsilt

Quatre personnes blessées par un policier

Quatre personnes ont été blessées, dont trois grièvement, mercredi soir, par un policier sous l'emprise de l'alcool, à Theniet El Had (Tissemsilt), a-t-on appris jeudi auprès du chargé de la communication de la Sûreté de wilaya.

La cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), qui a confirmé l'information, a précisé que le «policier, en poste à Alger, n'était pas en mission à

Theniet El Had». «Le policier était en train de consommer de l'alcool avec deux autres personnes au quartier Oued Karam où il réside quand, subitement, il sortit son arme de service et tira à bout portant sur ses deux compagnons, les touchant à la tête», a expliqué la Sûreté de wilaya de Tissemsilt. Deux autres personnes, qui ont accouru pour s'informer sur l'origine des coups de feu, ont subi le même sort. Elles ont été tou-

chées, l'une à la tête et l'autre à l'épaule. Les trois personnes blessées à la tête, se trouvant dans un état grave, ont été évacuées vers le CHU de Blida. Le quatrième blessé au niveau de l'épaule a été hospitalisé à Theniet El Had, a ajouté la même source. Le policier a été interpellé par les services de la Sûreté urbaine de Theniet El Had et une enquête a été ouverte par le parquet pour déterminer les causes de ce drame, a indiqué la DGSN.

Tirage du N°5203
122.407 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél.: 021.74.96.39 - Fax : 021.74.71.57
Rédaction Constantinoise Tél.: 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80

Diffusion : **Quest:** SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

Hospitalo-universitaires Durcissement annoncé du mouvement de protestation



Salah C.

Comme prévu, les hospitalo-universitaires ont décidé de durcir leur mouvement de grève à partir du mois prochain et ce à l'issue de la session extraordinaire du syndicat, tenue jeudi à Alger. Cette décision émane de la base qui s'est prononcée pour la radicalisation de la grève, lors des assemblées générales, tenues lors des 3 jours de grève, observées durant la semaine dernière dans l'ensemble des CHU du pays.

Synthétisant les décisions du conseil national, le secrétaire général du syndicat, Réda Djidjik a déclaré, à l'issue de la rencontre, que ce durcissement est une réponse à la non satisfaction des revendications contenues dans une plate-forme remise lors du dépôt du préavis de grève cyclique, à raison de 3 jours par semaine, dans l'attente d'une réponse favorable des pouvoirs publics.

Le syndicaliste a déclaré à cet effet : « nous sommes convenus de durcir notre mouvement de grève début février. Il touchera aussi bien l'activité de soin que l'enseignement ». Il a expliqué que le syndicat a décidé, non seulement du gel du travail à la Santé mais aussi de bloquer les examens des étudiants de médecine, de pharmacie et de chi-

urgie dentaire, devant avoir lieu prochainement et qu'un préavis de grève sera déposé prochainement ». Dans un premier temps, une grève de trois jours a été observée, de dimanche à mardi, pour exiger du ministère de la Santé, la mise en place d'une commission d'enquête sur la hausse de la facture d'importation de médicaments et la révision du régime indemnitaire des hospitalo-universitaires. Aussi, le représentant syndical de cette corporation, exerçant sous une double tutelle, réclame d'augmenter la prime de rendement à 30% avec effet rétroactif à compter de janvier 2008. Sur ce sujet, les hospitalo-universitaires estiment que la balle est dans le camp du Premier ministre qui tarde à signer le décret exécutif sur le nouveau régime indemnitaire étant donné que les deux ministères de tutelle ont donné leur aval.

De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, s'est prononcé sur cette grève, en rappelant que « son département avait honoré tous ses engagements concernant les revendications des hospitalo-universitaires, les appelant à la sagesse, à renoncer à la grève et à ne pas prendre le malade en otage ».

Réformes

Bouteflika promulgue cinq lois organiques

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a promulgué jeudi, cinq lois organiques relatives respectivement au régime électoral, aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, à l'élargissement des chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues, à l'information et aux partis politiques, ainsi que la loi relative aux associations, indique un communiqué de la

présidence de la République. Ces lois ont été promulguées en application de l'article 126 de la Constitution, précise-t-on de même source. « Il convient de rappeler, ajoute le communiqué, que conformément à l'article 165, alinéa 2, de la Constitution, le président de la République avait, au préalable, soumis ces textes au Conseil constitutionnel pour en apprécier la conformité à la Constitution ».

Médicaments Saïdal produira toutes les formes d'insuline

Nadjet Dali

Le groupe pharmaceutique Saïdal annonce qu'il produira, d'ici à trois ans, toutes les formes d'insuline. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le directeur de marketing et de l'information médicale auprès de ce producteur pharmaceutique, M. Yahia Naili. Un tel déploiement sur ce segment en proie à de récurrentes pénuries, figure en bonne place, dans un plan de développement lancé par ce groupe (détenu en majorité par l'Etat), en 2009, et adopté, en 2011, par le Conseil des participations de l'Etat (CPE). Ce plan prévoit une modernisation des équipements et un élargissement de la gamme de production. En ligne de mire : créer 7 sites de production dont un dédié à l'insuline. « Le but est de satisfaire les besoins du marché local en la matière », explique M. Naili, sur la radio Chaîne 1.

Saïdal a entrepris des discussions avec de grandes firmes pharmaceutiques multinationales, spécialisées dans la production de l'insuline, rappelle ce responsable qui souligne que ces pourparlers sont en phase finale avant que ces projets soient soumis, pour adoption au CPE. M. Naili a qualifié cette première phase de ce projet, qui est susceptible d'être lancé dès cette année, d'« importante, sensible et stratégique », tant pour le pays que pour le groupe.

Saïdal compte lancer son projet d'extension de son usine de production d'insuline de Constantine. Le projet permettra au groupe de faire passer sa part de marché de 7% actuellement à 80% d'ici à 2014. Ce qui induira une hausse de son chiffre d'affaires, dans ce segment, de 700 millions à 12 milliards de DA, d'ici à trois ans.

Dans la foulée, M. Naili rappelle que le même plan prévoit également une production des médicaments anticancéreux, en partenariat avec



Ph.: APS

des firmes multinationales. Un segment considéré comme étant tout autant « stratégique », la facture d'importation de ces spécialités médicamenteuses, demeurant très salée.

Les anticancéreux représentent à eux seuls pas moins de 18% de la facture globale des médicaments importés. La facture d'importation des médicaments a atteint un record avec 2,5 milliards de dollars, en 2011. En 2010, le marché du médicament a atteint 2,2 milliards de dollars, tandis que la production nationale n'a pas couvert le quart de cette valeur.

Saïdal a déjà arrêté la nomenclature des médicaments anticancéreux qu'il compte fabriquer. Le groupe produira une vingtaine de médicaments, utilisés dans le traitement du cancer. Le groupe est en discussion avec un producteur koweïtien pour envisager de lancer, en commun, une usine de production d'anticancéreux. Sur quelque 150 produits utilisés contre le cancer, Saïdal envisage de produire une vingtaine de spécialités médicamenteuses, permettant de traiter les tumeurs. La Pharmacie centrale des hôpitaux achète, chaque année, pour une valeur de 8 à 10 milliards de DA de produits anticancéreux importés. Les anticancéreux sont affectés d'une façon

récurrente par des pénuries.

M. Naili précise que le volet des anticancéreux sera tranché, avant la fin du premier trimestre 2012. Répondant à une question sur les médicaments destinés au traitement de l'hépatite virale, M. Naili fait savoir que ces antiviraux seront produits par le futur centre biotechnologique, tel que projeté par le plan de développement du groupe. « Ce centre devrait produire des vaccins contre l'hépatite virale, en partenariat avec des laboratoires étrangers spécialisés », indique-t-il.

M. Naili rappelle que Saïdal couvre 7% du marché national en termes de valeur et 15% en termes de volume. Saïdal compte tripler ce chiffre d'affaires et doubler sa capacité de production, à travers un programme d'investissement qui s'élève à 16,7 milliards de DA, d'ici à 2014. « Notre plan escompte atteindre 25% en valeur et 50% en volume », dit-il, indiquant que le groupe escompte contribuer de manière « efficace » au programme du gouvernement visant à atteindre 70% de couverture du marché domestique par la production locale, d'ici à 2014. Selon M. Naili, Saïdal vise la production de 180 médicaments sur une gamme globale de 260 spécialités médicamenteuses.

Raina Raikoum

Kamel Daoud

C'est un vendredi 13 qu'il faut faire le bilan du vendredi 14. Celui de 2011. Ce jour où Benali a pris un avion. Tout le monde s'en souvient. Question de fond : fallait-il faire des révolutions pour éliminer des islamistes, subir le chaos ou les puissances ? Fausse question. D'ailleurs, c'est l'un des arguments des régimes encore survivants comme le nôtre : ne faites pas la révolution car cela mène au désordre. Fausse logique. Les révolutions, il fallait les faire. Tôt ou tard. La réponse n'est pas « il ne faut pas ». La bonne réponse est « il faut continuer ». Jusqu'à ce que cela soit déraciné. Jusqu'à ce qu'on ait de vraies élections, une justice indépendante, pas de pouvoir en héritage pour les fils, pas d'armées qui colonisent le peuple, pas de Moukhabarates qui le parasitent. Dégager le dictateur n'est que le premier pas de l'homme sur la lune. Le second, il faut en finir avec les illusions utopistes religieuses, les populismes et les régressions. Ensuite, il faut construire, œuvrer, achever, transmettre et corriger. Les dictatures arabes ont une durée de vie de vingt à trente ans en moyenne. Ce n'est pas en une année qu'on va en guérir.

Vendredi 13/vendredi 14: le sourire de la Joconde de Washington

lui imposant des pantalons plus courts. Même après 132 ans de dictature, on finit par décoloniser, des autres ou des siens. C'est un moment d'irruption au monde. Sinon, c'est le monde qui vient à vous et vous marche dessus. Depuis l'invention de l'astrolabe, les « Arabes » n'ont rien apporté au monde et se contentent de lui vendre du pétrole et d'en importer la nourriture. Cela devait changer. Violamment ou en douceur. Avec le temps ou dans la précipitation. Cela devait arriver car notre situation est contre-nature depuis près d'un siècle. Un poids mort se réveille à sa gravité ! On peut aller chercher à Washington le sourire de Mme Clinton et sa bénédiction pour ses réformes. On peut mettre un rappeur en prison au Maroc. On peut remplacer un Moubarak par des colonels ou une coiffeuse par sa propre barbe en Tunisie, cela ne retardera pas l'Histoire. Cela ne freinera pas ce qui s'est déclenché. Mme Clinton peut bénir, mais pas stopper l'histoire. Ce vendredi 13, il faut se dire que les vendredis qui restent sont plus nombreux que les régimes qui résistent. Ils tomberont. Mme Clinton peut sourire comme une Joconde dans le cadre du contrat « pétrole contre bénédiction », cela ne change rien. C'est seulement le constat que nous sommes seuls et qu'il ne faut compter sur personne. Que d'un côté, nous avons les populistes au nom de Dieu, les dictatures au nom de la stabilité et les puissances étrangères au nom du pétrole. Et nous, au nom de nos enfants à venir.

La Révolution est un passage à la maturité que l'on ne peut éviter par les infantilismes et les dénis. On peut être refroidi par la peur, le désir de ne pas subir de tutelles, la propagande de sa propre dictature locale, mais il faut y aller un jour ou l'autre. On n'évite pas la croissance du corps en

**NOTES
DE VOYAGE**

De notre envoyée spéciale à Illizi
Ghania Oukazi

Confrontées à une conjoncture sécuritaire assez particulière et alarmante, les régions du Sud du pays posent un véritable dilemme aux autorités centrales et locales.

Le ministre des Ressources en eau nous avouait en ce froid matin d'In Amenas, que cela fait six ans qu'aucun ministre n'a rendu visite à cette daïra de la wilaya d'Illizi. Abdelmalek Sellal l'avait dit avec une pointe de fierté parce qu'il était sur place mardi dernier. Il avait passé deux jours entre Djanet, Illizi et In Amenas pour s'enquérir de l'état des structures et équipements assurant l'alimentation en eau potable à ces contrées lointaines du grand Tassili. Paradoxe des temps et surtout de la nature, ces régions, aussi désertiques qu'elles soient, ne manquent pas d'eau alors que la guerre de l'eau a été déclenchée depuis longtemps à travers le monde. Le conflit israélo-arabe au Moyen-Orient en entretient de violents chapitres.

Les populations de la wilaya d'Illizi posent juste le problème de la couleur et du goût de cette importante ressource qui est «rouillée». Elle est de couleur «terre» parce que disent les spécialistes, elle a une teneur excessive en fer. «Buvez cette eau au lieu de manger des lentilles, comme ça, vous allez équilibrer le taux du fer dans votre organisme», leur a conseillé Sellal sous forme de boutade cocasse qu'il est le seul membre du gouvernement à savoir en sortir même dans des moments difficiles.

La nature semble être restée plus clémente que l'homme à l'égard de ces populations qui peinent à assurer leur quotidien. L'on admet sans complaisance aucune, que beaucoup de «bonnes» choses ont été faites au niveau d'un grand nombre de communes à l'exemple de la construction de logements, quelques routes et même si ce ne sont que des petites écoles et de minuscules centres de santé. Mais si même les villes du Nord algérien souffrent de pénuries de médicaments nécessaires à des pathologies pourtant tenaces et très répandues dans le pays comme les cancers, il est évident qu'au fin fond du Sahara, les conditions de santé ne peuvent être que pires.

CES FEMMES QU'ON ABANDONNE À LEUR DÉTRESSE...

L'on apprend que des missions médicales itinérantes sont certes organisées de temps à autre dans ces régions pour dépister notamment le cancer du sein. «Mais aucun suivi n'est fait, les femmes sont abandonnées à leur sort et à leur stress mortels sans qu'il leur soit apporté les soins nécessaires. «Nous aurions aimé qu'elles n'aient pas été dépistées pour qu'elles ne sachent rien de leur état de santé», nous disait lundi dernier un habitant d'Illizi. «Elles auraient ainsi continué à vivre sereinement sans affolement et sans qu'elles se soient mises à redouter la mort à chaque seconde de leur vie», constate-t-il.

Il est vrai que dans ce marasme ambiant, mieux vaut ne rien savoir de ce qui ronge des êtres dénués de moyens et privés de l'attention de l'Etat qui en est pourtant une de ses obligations envers ses citoyens. L'ouverture de centres de santé équipés pour soigner et gérer la douleur des malades représente une des urgences que les autorités centrales se doivent d'assurer à ces populations. Une promesse que le ministre de la Santé a faite et se doit en principe d'honorer dans les plus brefs délais. Quoique le reste, tout le reste, en commençant par des conditions élémentaires d'une vie à peu près descendue, relève aussi de l'urgence.

Il semble cependant que les décideurs peinent à trouver des solutions à un gros dilemme, celui de développer ou pas ces régions. En effet, ils semblent ne pas savoir s'ils doivent agir promptement pour assurer les conditions de vie nécessaires à des populations qui ont incontestablement besoin d'être stabilisées, soignées et rassurées ou alors les laisser végéter pour ne pas qu'elles subissent le fléau de l'émigration clandestine et ce, en attirant les migrants des pays du Sahel dont le dénuement accentuera la prolifération du crime sous toutes ses formes et celle de toutes les maladies lourdes comme le sida.

Illizi : l'eau, Belmokhtar et le biométrique



Ph.: APS

IL Y A DES JEUNES QUI CONNAISSENT LE DÉSERT COMME LEUR POCHE

La détérioration de la situation sécuritaire dans le Sahel, entretenue par de violentes guerres fratricides, le terrorisme, le crime organisé, la contrebande de tout genre, la déstabilisation de la Libye et autres problèmes économiques et sociaux, renvoie indéniablement des conséquences alarmantes vers l'Algérie, tout particulièrement vers les régions frontalières.

Illizi, qui n'est loin ni de la Libye, ni du Niger, ni du Tchad, ni du Mali, est racontée aujourd'hui au présent d'une situation sécuritaire troublante. «Toute la contrebande ici est alimentée par des commanditaires qui vivent soit au Niger ou au Mali», nous disent des jeunes. Le cas Laouar Belmokhtar est le plus évoqué quand il s'agit de soupeser les moyens humains et matériels et les facilités d'intervention sur des immensités terrestres marquées par des paysages lunaires. Les habitants rappellent que Belmokhtar réside au Mali parce que, disent-ils «il ne peut rentrer en Algérie, il est grillé». Et c'est donc de l'extérieur qu'il commande et dirige, dit-on, des actions de contrebande, de transcriminalité. Un habitant qui semble bien au fait de pareilles situations commencera d'abord par dire que «l'Algérie devra s'entendre avec le Japon pour qu'il bloque pour un certain temps la construction des Toyota Station». Il affirme ainsi que tous les trafics, quelles que soient leur nature et leur ampleur, se font à bord de ces voitures tout-terrain, «équipées pour affronter ou semer même le diable». Ceux qui conduisent ces véhicules sont, aux yeux de notre interlocuteur, «de véritables boussoles». Il est persuadé qu'ils connaissent «par cœur ces espaces désertiques déserts tout autant que leurs nombreuses sorties sur les quatre coins cardinaux». Notre accompagnateur raconte que «ceux qui sont à bord de ces voitures peuvent rouler jusqu'à 3 000 km sans arrêter. «Ils mettent à l'intérieur de la voiture la marchandise qu'ils veulent faire arriver à bon port et sur son toit, des jerricans d'essence. Quand ils ont besoin de refaire le plein, ils ne s'arrêtent même pas, ils ont appris à remplir le réservoir alors que le véhicule continue de rouler, ils ne veulent perdre aucun minute», dit-il. Notre interlocuteur est persuadé que beaucoup de jeunes dans ces régions connaissent bien le désert. «Ils peuvent être recrutés pour servir de guide aux brigades d'intervention, ils connaissent le désert comme leur poche», assure-t-il.

CES VOITURES QUI COMMETTENT LE CRIME...

Pour le reste de l'approvisionnement en eau ou en alimentation, notre source affirme que «plusieurs points existent, que ce soit au niveau de sorte de trous creusés un peu partout dans le désert ou des abris de fortune qui passent inaperçus. «Pour chaque point d'approvisionnement, ils fixent un repère qu'ils sont les seuls à connaître et à retrouver», fait-on savoir.

Nos interlocuteurs avouent que ces groupes criminels agissent avec une rapidité inouïe. «Ils possèdent un matériel de transmission sophistiqué, ils gèrent aussi leurs affaires avec le téléphone Ethouria», explique l'un d'entre eux. Ce genre de transmission est, faut-il le signaler, un «engin» dont les seules vibrations sont captées par le plus petit satellite. Leur acquisition est déjà minutieusement contrôlée par le monde des puissants et les différents services de sécurité. Leur traçabilité est ainsi assurée. Ce sur quoi nos interlocuteurs tombent d'accord, c'est que, affirment-ils, «l'Algérie est devenue un grand pays de transit du crime que commettent des réseaux très bien organisés». La drogue, qu'on dit «principalement provenir du Maroc, descend vers la Mauritanie, passe par l'Algérie frontalière, transite par la Libye, l'Egypte, Israël pour être dispatchée à partir des Emirats arabes unis vers les autres pays du Golfe et autres pays d'Asie. «Le phénomène n'est pas nouveau, les itinéraires sont connus, les trafiquants travaillent à l'aise», estiment nos interlocuteurs. Au fait, un natif d'Illizi nous a fait savoir que «les véhicules japonais utilisés pour des actions transcriminelles ne peuvent être ni achetés ni vendus en Algérie». Il affirme que «c'est une instruction d'Ouyahia qui interdit leur commercialisation et aussi à leurs propriétaires de ne les revendre à personne». «Mais il y a en beaucoup qui viennent des pays du Golfe», ajoute-t-il.

AIDEZ-NOUS À RÉGLER NOS PROBLÈMES

En faisant remarquer qu'aucun ministre n'est venu à In Amenas durant les six dernières années, Sellal pense que sa visite en entrainera d'autres de ces collègues des autres secteurs. Ce qui pourra contribuer à lancer des plans de développement socio-économiques intéressants. Les analystes pensent en effet qu'il est impératif que les stratèges de la lutte antiterroriste incluent dans leurs approches le développement des régions frontalières. Si l'eau est source de vie, sa disponibilité pourrait donc booster les initiatives et contribuer à la création de diverses activités économiques et sociales. C'est un peu l'esprit qui a prévalu dans la réalisation du projet de transfert de l'eau d'In Salah vers Tamanrasset avec obligation de raccorder les quelques localités se trouvant sur les tronçons reliant les deux pôles. Avec toute la sagesse que leur ont léguée la sérénité et l'immensité des territoires, les populations de ces régions savent aujourd'hui plus qu'à une toute autre conjoncture, qu'In Amenas, Hassi R'Mel ou Hassi Messaoud nourrissent l'Algérie tout entière mais les laissent parfois ses propres enfants sans toit décent.

«Nous n'avons rien ici, rien du tout ! Aidez-nous à régler nos problèmes !», a lancé un habitant d'In Amenas à l'adresse du ministre des Ressources en eau. Imprévisible plaisantin qu'il est, Sellal lui demande : «Tout ? On peut alors vous ramener du whisky ?». L'infortuné lui répond sans réfléchir : «Ramenez-le, même si moi

je ne bois pas, d'autres le feront !». Des moments de détente que tout le monde apprécie même si l'état miséreux de l'environnement dans lesquels les propos ont été exprimés ne prête pas au rire. Sellal disait à répétition aux responsables de son secteur de travailler en comptant avec le long terme. «Ne voyez pas petit, pensez à 2050, 2060 !», exige-t-il d'eux. «Le secteur agricole est mort à cause du manque de moyens d'irrigation», lui a dit un agriculteur. «Je suis venu aujourd'hui pour vous régler tous vos problèmes d'eau», lui a-t-il répondu. «Certains responsables font des projets qui ne servent à rien parce qu'ils ne consultent pas la population pour connaître ses besoins», lui a dit un habitant de Djanet.

ILLIZI SE MET AU BIOMÉTRIQUE

«Battez-vous pour faire entendre votre voix et participer dans la gestion des projets», conseille le ministre à un membre de la société civile. «Notre ville est délaissée, personne ne tape sur la table pour elle», lâche un citoyen d'Illizi. «Qu'est-ce que je suis venu faire ici alors ?», interroge le ministre. «L'eau nous coûte cher, en plus, il faut qu'on ait la pompe pour qu'elle coule dans les robinets parce que le débit est très faible, celui qui n'a pas d'argent pour l'acheter, il l'a au compte-goutte», lui explique un habitant d'un quartier de la ville. «Es-tu sûr que l'eau est jaillissante ?», demande un responsable central à son collègue de l'ANRH. «Non seulement elle est jaillissante mais de bonne qualité», rassure le DG de l'Agence lorsqu'il a fait part de transfert d'eau à partir de trois localités différentes vers In Amenas. «Pourquoi avoir attendu autant d'années pour remédier à la couleur et au goût de l'eau de la région ?», avions-nous demandé au ministre. «A chaque temps, ses exigences !», a-t-il répondu. «Vous devez nous dire exactement qui est le plus rentable pour les populations, la réalisation d'une station de déminéralisation ou le transfert de l'eau sur un itinéraire de 100 km des régions avoisinantes à In Amenas», recommande-t-il à un de ses cadres. «Tout en réglant ces questions, nous nous devons de penser à des horizons lointains pour les générations à venir», dit Sellal. «Pour que demain, après notre mort, on ne nous insultera pas», a-t-il noté. «Que Dieu vous bénisse ! Nous prions pour vous pour que vous deveniez président de la république !», lancent en cœur des notables de la région à Sellal avec qui il discutait aisément en targui.

Au-delà des multiples vicissitudes qui la rongent, Illizi a quand même acquis le système d'établissement du passeport et de la carte d'identité biométriques. «La procédure du passeport biométrique a été enrôlée la semaine dernière au niveau de près de 150 daïras de la wilaya d'Illizi», nous a assuré le wali lundi dernier. «A partir de cette semaine, aucun passeport classique ne sera délivré. Désormais, les dossiers déposés recevront le passeport biométrique», a-t-il affirmé.

Les détails de la revalorisation des retraites

Mokhtaria Bensaâd

Près d'un mois après la réunion du Conseil des ministres, tenue le 18 décembre 2011, ayant décidé la revalorisation exceptionnelle des pensions et allocations de retraite, la Caisse nationale des retraites (CNR) vient d'adresser à toutes les CNR locales une instruction détaillée sur l'application des décisions prises par le Conseil.

Dans ce document, la CNR rappelle que cette revalorisation concerne les bénéficiaires d'une pension ou allocation de retraite dont la date d'effet est antérieure au 1^{er} janvier 2012. Elle s'applique sur le montant net perçu au 31 décembre 2011 pour les cas de pension de retraite de droit direct ou les pensions de retraite de réversion.

La 1^{ère} catégorie de pension de retraite directe, qui inclut également la retraite anticipée, concerne les montants nets inférieurs à 15.000 DA au 31 décembre 2011 assortie d'un complément différentiel, elle sera de 15.000 DA. Dans ce cadre, la pension dont le montant net est égal à 11.250 DA est systématiquement alignée sur le seuil de 15.000 DA. Donc à partir du 1^{er} janvier 2012, le retraité qui percevait une pension de 11.250 DA touchera 15.000 DA.

Pour la pension de retraite directe assortie d'un complément différentiel dont le montant net servi au 31 décembre 2011 est supérieur à 11.250 DA et inférieur à 15.000 DA, la différence entre le montant net perçu au 31 décembre 2011 et 15.000 DA sera répartie entre le complément différentiel et la majoration exceptionnelle comme suit : 15.000 - 11.571,37 = 1.928,63 DA en complément différentiel initial au 31/12/2011. Le reste, soit 1.500 DA (3.428,63 - 1.928,63) sera affecté à la rubrique « revalorisation exceptionnelle ».

La pension de retraite proportionnelle et sans condition d'âge, dont le montant net au 31/12/2011 est inférieur à 15.000 DA sera de 15.000 DA. Exemple, le montant net arrêté à 10.981,64 DA au 31/12/2011 sera, après revalorisation, de 15.000 DA. Les pensions dont le montant net est inférieur ou égal à 11.538 DA seront alignées sur le seuil de 15.000 DA. A noter que la majoration de 5% est absorbée par le relèvement à 15.000 DA.

Quant aux pensions dont le montant net est supérieur à 11.538 DA, elles seront augmentées de 30%. Le montant net de 13.294,44 DA au 31/12/2011 sera à compter du 1^{er} janvier de 17.282,77 DA. Dans ce cadre, le seuil de 11.538 DA détermine l'avantage le plus favorable entre l'alignement à 15.000 DA et l'application du taux de 30%.

Pour les pensions de retraite directes

sans le complément différentiel dont le montant net est inférieur à 15.000 DA, elle sera de 15.000 DA. Exemple, un montant net de 11.460,45 DA au 31/12/2011 sera de 15.000 DA à compter du 1^{er} janvier 2012.

La pension dont le montant net est compris entre 11.250 et 11.538 DA sera assortie d'un complément différentiel et alignée à 15.000 DA.

D'autre part, la pension dont le montant net est supérieur à 11.538 DA et inférieure à 13.500 DA, elle sera augmentée au taux de 30%. Exemple, pour un montant de 12.649,50 DA au 31/12/2011, il sera de 16.444,35 au 1^{er} janvier 2012. Le montant obtenu après application du taux de 30% au montant net servi au 31 décembre 2011 est réparti entre le complément différentiel et la majoration exceptionnelle.

Pour les pensions dont le montant net est compris entre 13.500 DA et 15.000 DA, il leur sera appliqué le taux de 30%. Quant aux pensions de retraite dont le montant net est supérieur à 15.000 DA, elles sont revalorisées avec un taux de revalorisation variant entre 28% et 15% suivant le montant de la pension servie.

Pour la pension de retraite accordée dans le cadre des dispositions particulières aux moudjahidines, celle-ci sera en premier lieu alignée au nouveau minimum (2,5 fois le SNMG) et ensuite augmentée du taux de 15%. Exemple, un montant net de 38.514,23 DA au 31/12/2011 sera de 51.750 DA au 1^{er} janvier 2012.

Quant aux allocations de retraite, il y a deux cas de figures. La première concerne l'allocation de retraite dont le montant net est inférieur à 15.000 DA, un taux de 30% sera donc appliqué pour ce montant arrêté au 31/12/2011.

Pour l'allocation de retraite dont le montant net est supérieur à 15.000 DA, le taux sera appliqué selon un barème. Exemple, un montant net de 24.303,75 DA au 31/12/2011, sera de 30.622,73 au 1^{er} janvier.

Vient ensuite le cas de pension de retraite de réversion. La revalorisation exceptionnelle de ces pensions s'effectue selon le taux de la pension de réversion et suivant la démarche suivante. Pour le cas d'une pension à 75%, il convient d'octroyer l'avantage le plus favorable entre l'application du taux de 30% ou l'alignement à 15.000 DA, du montant net de la pension servie au 31/12/2011. Exemple un montant net de 10.841,25 DA au 31/12/2011 sera de 15.000 DA au 1^{er} janvier. Ainsi le montant net est donc relevé à 15.000 DA et représente l'avantage le plus favorable. Suite au relèvement opéré, l'ICPRI et la majoration exceptionnelle de 5% seront éponnées ou réduites selon le cas.

Naït Ali H.

Le Front des forces socialistes (FFS) organisera une convention nationale le 11 février prochain à Alger, a déclaré hier son premier secrétaire national, Ali Laskri, à l'ouverture des travaux du conseil de la fédération de Tizi Ouzou. Une convention très attendue mais qui «n'a pas la vocation de décider de notre position concernant les prochaines législatives», a-t-il précisé tout en expliquant que c'est pour plutôt «exposer la synthèse des débats qui auront lieu dans le parti et finaliser notre réflexion sur les thématiques qui nous paraissent essentielles par l'organisation de tables rondes». A ce propos, il a annoncé la poursuite des réunions des organes du FFS à travers les wilayas du pays élargies aux sympathisants et amis du parti du-

Convention nationale du FFS le 11 février

rant tout ce mois de janvier à l'effet de débattre des deux options à l'approche des deux scrutins prévus cette année, c'est-à-dire la participation ou le boycott.

Dans son allocution, Ali Laskri n'a pas manqué d'aborder la situation politique du pays en soulignant que «le changement pacifique tel que voulu par nos concitoyens exige la coopération des groupes dirigeants» avant de relever que «pour l'instant ils ne coopèrent pas mais au contraire s'opposent à tout changement et défendent le statu quo quel qu'en soit le prix ; un prix exorbitant pour le pays, à la fois au plan interne que sur le plan externe ». Puis il s'est interrogé sur les conditions du déroulement des prochaines législatives et locales : «Aurons-nous la chance de vivre des scrutins libres et ouverts et ainsi reprendre le cours normal de la transition démocratique,

Quand l'Algérie a basculé (3) sortir de l'engrenage L'Algérie a géré la crise née de l'arrêt des élections de 1991, elle n'a pas fait les choix nécessaires pour dépasser la crise.

Abed Charef

Vingt ans après la décision d'annuler les élections du 26 décembre 1991, l'Algérie n'a toujours pas réussi à sortir de l'engrenage qui s'est déclenché alors. Toutes les décisions, toutes les politiques, tous les choix ultérieurs étaient dictés par la nécessité de consolider cette décision, de la justifier, d'en corriger les excès ou d'éviter d'en sortir. Et malgré le temps et les épreuves, l'Algérie ne semble pas encore en mesure d'échapper à ce choix fatidique, qui va peser de longues années, sur le destin du pays.

Tout s'est joué durant la dernière semaine de décembre 1991 et la première semaine 1992. Lorsqu'il s'est confirmé que le FIS a remporté les élections législatives, le président Chadli Bendjedid a, dans un premier temps, envisagé de mener le processus électoral à son terme. Les déclarations officielles et la concertation qu'il a engagée laissaient clairement entendre que c'était son choix. Puis, brusquement, la fièvre était montée dans le pays.

Dans différents cercles, l'idée de mettre fin au processus électoral s'est imposée. Dans des cercles politiques anti-intégristes, mais aussi au sein du commandement de l'armée, dominé alors par le ministre de la Défense Khaled Nezzar. Certains affirment que l'idée était antérieure aux élections, car les principaux cercles de décision, au sein du commandement de l'armée et des services de sécurité, avaient envisagé l'hypothèse d'une victoire du FIS et préparé un scénario de rechange. La confusion qui a dominé l'après-élection semble toutefois, réfuter cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, les choses se sont accélérées, durant la première semaine de janvier, pour arriver rapidement à faire avaliser la décision d'arrêter le processus électoral aux principaux centres du pouvoir. Le président Chadli Bendjedid refuse d'accomplir le coup de force. Il choisit de démissionner. Le reste est une simple mise en

forme de la décision d'arrêter les élections : comment la présenter, comment la vendre aux Algériens et aux étrangers, quelles mesures prendre pour éviter un dérapage éventuel ? Les décisions sont prises dans la précipitation. Une grande agitation s'étend dans le pays, et la suite va donner lieu à une série d'improvisations, car il s'agit de parer au plus pressé. De s'adapter au jour le jour. De naviguer à vue, en attendant des jours meilleurs.

Le choix d'une présidence collégiale, avec la formule HCE, permet de ne pas monter du doigt un putschiste bien précis. Et quand il accepte la présidence du HCE, Mohamed Boudiaf offre un répit : voilà un historique du mouvement national, non impliqué dans la gestion, un homme sur lequel ne pèse aucun soupçon. Il est en mesure d'offrir une façade acceptable au nouveau pouvoir. Mais dans la foulée, une nouvelle dynamique se met en branle. Le FIS organise la contestation. Il faut donc tenir, en évitant une prise de pouvoir par la rue, ce que le FIS avait tenté en juin 1991. Les grands moyens sont alors utilisés : état d'urgence, arrestations massives, camps du Sud, etc.

Boudiaf, de son côté, ne veut pas se contenter des inaugurations. Il brouille les cartes, veut créer un parti pour asseoir son pouvoir, et il est décidé à interférer dans les décisions concernant l'armée. Il est dans un véritable tourbillon, avec quelques fidèles hérités du temps du PDS. Mais lui et ses proches n'ont aucune connaissance de la nouvelle Algérie. Ils n'en connaissent ni les appareils, ni les rouages, ni les hommes. Ils se laissent entraîner par la spirale des décisions sur lesquelles ils n'ont guère de prise, jusqu'à l'assassinat de Boudiaf.

Ali Kafi, qui lui succède, n'a guère de prise sur les événements non plus. D'autant plus que le terrorisme s'étend, et que la seule pré-

occupation est alors de tenir, de laisser l'orage passer, avant de tenter de reconquérir le terrain. Autre symbole de cette impuissance, Liamine Zeroual, homme intègre, déterminé, mais enfermé dans une logique infernale dont il ne sortira que pour démissionner. Il a joué le rôle le plus ingrat dans la crise, mais il n'a jamais bénéficié de la moindre marge de manœuvre. Même en économie, c'est sous son règne que le pays a été contraint d'aller au rééchelonnement de la dette extérieure.

La seule fenêtre qui s'est ouverte durant ces deux décennies l'a été sous Abdelaziz Bouteflika. Le pouvoir d'alors donnait l'impression de vouloir sortir de l'engrenage de janvier 1992. Il faut sortir de la crise, en explorant des voies nouvelles. Négocier avec les groupes armés, les rouler dans la farine, peu importe. Il fallait que l'intensité de la violence baisse de plusieurs crans pour que le pays puisse s'ouvrir de nouvelles perspectives. Ce fut les négociations avec l'AIS, la trêve, les lois sur la réconciliation.

Mais le pays est rapidement retourné à ses impasses. Le passé continue de planer. Les morts hantent les vivants. Les disparus pèsent encore sur le présent. La Charte de réconciliation interdit les poursuites, elle interdit même de parler de la «tragédie nationale», mais la crise s'invite régulièrement dans les débats, par le biais de l'extérieur et de ceux qui veulent une justice absolue. Les péripéties de Khaled Nezzar à l'étranger, en France et en Suisse, montrent que les responsables de la décennie 1990 risquent gros s'ils quittent le pouvoir.

Le combat des proches de disparus montre qu'il ne suffit pas de décréter une amnistie pour provoquer l'amnésie.

Entre temps, le pays patauge. Il n'arrive pas à dépasser un cap, car de 1992 à ce jour, on a géré la crise. On n'a pas fait les choix politiques nécessaires pour dépasser la crise.

gional, il a rappelé que le printemps arabe est «le fruit du télescopage des luttes populaires avec le jeu diplomatique, militaire et économique des grandes puissances».

Lui succédant, Tamerdaza Moussa, chargé de la stratégie politique au FFS, a fait lecture du rapport de la commission de la stratégie politique dans laquelle il est revenu sur les récentes participations aux élections en les analysant du point de vue avantages et inconvénients comme d'ailleurs pour les prochains scrutins. Dans ce document, il est souligné une nouvelle fois que le FFS prendra sa décision de participer ou de boycotter les prochaines législatives en «toute autonomie et dans la transparence» tout en reconnaissant que c'est dans «un contexte de fermeture» que s'annoncent les prochaines élections législatives.

Abordant la situation politique au plan ré-

Bouteflika et d'autres dirigeants arabes à Tunis

La Tunisie, un an après

La courageuse Tunisie, d'où est partie la flamme du Printemps arabe, célèbre aujourd'hui samedi 14 janvier l'an I de sa révolution. La chute du dictateur Zine el Abidine Benali et de son régime.

Yazid Alilat

Des festivités officielles, marquées par la présence notamment du président Abdelaziz Bouteflika, sont organisées pour marquer ce moment historique pour le peuple tunisien. Pourtant, si le plus dur est passé, l'avenir de la petite Tunisie est également semé de défis que les nouvelles autorités doivent lever. Une année après le départ de Benali et la naissance d'un formidable mouvement de démocratie qui balaie la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, le leader du parti Ennahda, Rached Ghannouchi, n'est pas peu fier de cette dynamique. «Je suis bien sûr très fier que la Tunisie ait amorcé le Printemps arabe. En un an, on a assisté à cinq révolutions, dont la plupart ont abouti», a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse. Et, selon lui, «cette vague de révolutions va s'étendre et influencer tous les pays arabes et musulmans, et même influencer le reste du monde». Des déclarations triomphalistes, à la veille de la célébration de la naissance d'une nouvelle Tunisie, plurielle et ouverte au monde. Le parti Ennahda, dont le numéro 2, Hamadi Jebali dirige le gouvernement, a remporté les élections pour la constituante. Mais, pour le président Moncef Merzouki, c'est un autre discours qu'il lance aux Tunisiens, avant de recevoir ses invités, dont le cheikh du Qatar et le chef du CNT libyen Mustapha Abdeldjalil. Face aux énormes problèmes que connaît la Tunisie, dont le chômage, les grèves et la hausse des prix des produits de première nécessité, il lance un message de patience. «Je demande qu'on attende un peu avant de tirer des conclusions. Cela fait 50 ans que les Tunisiens vivent sous une dictature. Maintenant tous les problèmes qui ont été mis de côté, mis sous le tapis, oubliés, refoulés, nous explosent à la figure», a estimé le président tunisien. «C'est un vrai tsunami de problèmes. C'est un vaste chantier», a-t-il ajouté. «C'est ce que je demande aux Tunisiens: laissez-nous travailler», a ajouté le chef de l'Etat tunisien, refusant toutefois le tableau d'une Tunisie à l'arrêt et estimant que «90% de la Tunisie tourne». Quant à son alliance avec le parti islamiste d'Ennahda, qui domine au sein de l'Assemblée constituante, Moncef Merzouki, un laïc classé à gauche, estime qu'il n'y a pas eu le choix. «Le grand reproche qu'on me fait est de m'être allié avec la frange modérée de l'islamisme, il n'y avait pas d'autre choix. Ou bien on dégage une majorité sage d'islamistes modérés, de laïcs modérés pour gouverner ce pays ou c'est l'affrontement», a-t-il expliqué. «Présenter la Tunisie comme étant un pays tombé dans l'escarcelle de l'islamisme, c'est une vision du monde, c'est une vision partielle et partielle. Cela n'est pas vrai», a-t-il martelé. «Nous avons des discussions extrêmement serrées pour que la Tunisie reste dans la droi-

te ligne d'un centrisme démocratique, respectueux des droits de l'Homme et qu'elle n'ait rien à voir avec un régime islamiste», a encore précisé le président tunisien dans une déclaration à une radio française.

BENALI GÉNOCIDAIRE ?

Par ailleurs, l'Union générale des travailleurs tunisiens, qui a joué un rôle important dans la mobilisation de ses troupes contre le régime de Benali, a fêté l'an I de la révolution en rappelant ses principales revendications : l'amnistie générale, la dissolution du Rassemblement constitutionnel démocratique, la révision de la loi électorale, du code de la presse et de la loi sur les associations, et la création de la Haute commission nationale pour la réforme politique. Pour autant, elle demande toujours que des investigations soient menées pour expliquer les dépassements. Pourtant, à en croire l'ancien Premier ministre de Benali, Mohamed Ghannouchi, la Tunisie est passé tout près d'un véritable bain de sang, une boucherie à l'échelle d'un pays. Une année après, Ghannouchi parle des derniers moments de Benali, et ce qu'il voulait faire pour mater la Révolution de Jasmin. Jeudi dernier, il a rapporté ses propos avec le président déchu Benali, quelques heures avant sa fuite vers l'Arabie Saoudite. «Ils n'arriveront à rien, quitte à ce qu'on en tue mille ou plus». C'est en ces termes que se serait exprimé Benali le matin du 14 janvier 2011, évoquant les manifestants réclamant son départ. Le 14 janvier 2011, des centaines de manifestants se sont rassemblés sur l'avenue Bourguiba, dans la capitale tunisienne, pour réclamer le départ du Rais. «J'étais sous le choc. Je découvrais un autre homme que celui avec qui je travaillais depuis des années», a expliqué Mohamed Ghannouchi. Le Premier ministre aurait, selon ses dires, tenté de convaincre Ben Ali que tuer «mille» Tunisiens n'était «pas la bonne solution», mais qu'il fallait «mettre en oeuvre des mesures pour le développement et contre la corruption». «On en parlera après», aurait rétorqué Ben Ali. Par désaccord avec le

Ben Ali conteste la saisie de ses biens et envisage de porter plainte

L'ex-président tunisien Zine El Abidine Ben Ali conteste la saisie de ses biens en Tunisie et compte porter plainte devant le comité des droits de l'homme de Genève, a annoncé vendredi son avocat libanais dans un communiqué publié la veille de l'anniversaire de la fuite de Ben Ali. Dans ce communiqué, l'avocat, Me Akram Azoury, condamne «les agissements illégaux des autorités tunisiennes qui ont confisqué tous les biens mobiliers et immobiliers du président Ben Ali y compris son domicile personnel» en vertu d'un décret-loi signé le 14 mars 2011 par l'ex-président par intérim Fouad Mebazaa. «Il n'est possible de confis-

quer les biens d'une personne président, le Premier ministre décide alors de quitter son poste, afin de «ne pas être complice» de la répression sanglante voulue par le président, avait-il déclaré jeudi dernier à la radio tunisienne. Puis vers 17 h ce même jour, Mohamed Ghannouchi reçoit un coup de téléphone d'un haut gradé militaire qui lui dit: «Benali est parti, le pays est entre tes mains. Si tu n'assumes pas, il va y avoir un bain de sang». Deux heures plus tard, ce 14 janvier 2011, il déclare à la télévision qu'il assure l'intrins en remplacement de Ben Ali.

BOUTEFLIKA AVEC LES RÉVOLUTIONNAIRES TUNISIENS ET LIBYENS

Le Président Bouteflika participe, aux côtés du chef du CNT libyen Mustapha Abdeldjalil, aux festivités de la jeune révolution tunisienne. Une présence porteuse de forts symboles. Même si Alger est resté «réservée» dans les premiers moments de la révolution de Jasmin, d'autant que des émeutes faisaient rage en Algérie en janvier 2011, le contact n'a pas été rompu, et très vite, la diplomatie algérienne a fait le reste. Le reste c'est la venue à Alger dans les premières semaines qui avaient suivi la chute de Ben Ali, d'officiels tunisiens, repartis avec le soutien entier de l'Algérie aux nouvelles autorités à Tunis. La présence à ces festivités des émir arabes, dont celui de Qatar notamment, sera en fait une opportunité pour l'Algérie de mettre définitivement un terme aux accusations libyennes et, surtout, de ressouder les rangs des pays maghrébins dans l'actuelle conjoncture politique marquée par la «vague verte» et le début de la fin de l'ère des régimes dictatoriaux et des potentats dans les pays arabes. Pour autant, la Tunisie n'oublie pas l'essentiel lors de cet anniversaire : se rapprocher encore plus avec les pays du Moyen-Orient. A Tunis, on prépare même, à travers la rencontre entre l'Emir de Qatar Hamad Ben Khalifa Al Thani et le Premier ministre Hamadi Jebali, la prochaine visite de celui-ci en Arabie Saoudite, «terre d'accueil» du président en fuite Benali.

quer les biens d'une personne qu'à l'issue d'un jugement respectant les normes du procès équitable et des droits de la défense», ajoute le communiqué, dénonçant «une mesure abusive contraire à la constitution et aux lois tunisiennes». «Le président Ben Ali compte présenter une plainte contre les autorités tunisiennes devant le comité des droits de l'homme de Genève», conclut-il. Les biens du président déchu ont été confisqués après la révolution. Les sociétés et entreprises appartenant à son clan, qui avait mis la main sur tous les fleurons de l'économie tunisienne, ont été confiées à des administrateurs judiciaires.

Medelci aux Etats-Unis

La Syrie, la visite de Hillary Clinton et les réformes

Moncef Wafi

Mourad Medelci est revenu, mercredi dernier, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ONU à New-York, à l'occasion de la passation de la présidence du G77 (une coalition de pays en développement), à l'Algérie, sur les réformes politiques et économiques engagées par le pays, ainsi que sur les mouvements de protestation enregistrés dans certaines villes algériennes. L'occasion aussi de rencontrer son homologue américain, Hillary Clinton, qui a réaffirmé l'«excellence des relations bilatérales», tout en saluant les «réformes significatives» engagées par Alger.

A propos des mouvements de protestation, le ministre des Affaires étrangères bottera le cuir en touche, en soulignant que ces derniers ont lieu même dans les grands pays développés et que les besoins sociaux sont une réalité indéniable contrebalancés par «les gros investissements publics». Question de l'heure, incontournable dans le répertoire interrogatif des journalistes, le «Printemps arabe» et de ses éventuelles répercussions sur l'Algérie. Le chef de la diplomatie algérienne, fidèle à la ligne de conduite de son gouvernement, a préféré évoquer l'anticipation toute démocratique de l'Algérie, au contraire des régimes totalitaires et rigoristes arabes, tombés sous la pression de leurs rues. «L'Algérie a bâti le pluralisme depuis 1988», dira-t-il sentencieusement, en donnant pour exemples le pluralisme politique et la liberté de la presse. Concernant la situation économique, le ministre énumérera les acquis nationaux, en rappelant comment, en un peu plus d'une décennie, la dette extérieure publique est passée de 36 milliards de dollars à une dette nulle, alors que les réserves de change ont atteint les 180 milliards de dollars et un taux de chômage passé de 30% à 10%. Il évoquera également le chantier des 2 millions de loge-

ments et l'adoption récente de 6 grandes lois dont celle de l'ouverture aux privés des médias télévisés, présentés comme un signe positif des réformes engagées par le régime en place. A ce propos, Mme Clinton considère que les Etats-Unis les accueillent «favorablement» du fait qu'elles participent à «l'élargissement du champ démocratique». Comme pour mieux illustrer l'ouverture du pays aux changements dans la région du monde arabe, M. Medelci, et en parlant des prochaines élections législatives qui auront lieu en mai prochain, a réaffirmé que l'Algérie a saisi plusieurs organisations régionales et internationales pour dépêcher leurs observateurs à ce prochain rendez-vous électoral.

A une question sur la mission des observateurs de la Ligue arabe en Syrie et du retrait d'Anouar Malek, membre algérien de cette dite mission, le ministre des Affaires étrangères tiendra à préciser que cette défection ne concerne en rien la position officielle de l'Algérie puisqu'une mission d'observateurs est formée, à la fois de représentants des Etats et de la société civile. «Outre les dix observateurs algériens qui représentent l'Etat algérien, la Ligue arabe a également mobilisé des membres d'organisations non gouvernementales dont Anouar Malek», expliquera-t-il, tout en balayant du revers de la main de prétendues oppositions de l'Algérie à toute forme de sanctions contre la Syrie, lors des délibérations des réunions des ministres des Affaires étrangères arabes. Selon lui, il s'agit plutôt de modération de certaines sanctions sévères suggérées, afin de ne pas porter préjudice à la population. «Lorsqu'il faut punir un régime, faut-il aussi punir le peuple?», s'interrogera-t-il.

Détaillant cette mission qui entre dans le cadre d'un plan devant aboutir à l'arrêt des violences, la libération des détenus et le retrait de l'armée des villes, il dira qu'elle est dangereuse et loin d'être ter-

minée. Il préconisera comme premières suggestions, le renforcement des membres de cette mission, actuellement au nombre de 163 observateurs, et lui fournir une sécurité conséquente sur le terrain puisque, affirme-t-il, la violence armée provient à la fois des forces armées du gouvernement syrien et de l'opposition dont une partie est également armée. Interrogé sur les récentes accusations portées par la Turquie à l'encontre de la France, d'avoir perpétré un «génocide en Algérie», M. Medelci privilégiera la piste diplomatique en érudant de répondre frontalement, estimant que «si la mémoire est inviolable, il faudra aussi regarder vers l'avenir».

Par ailleurs, la chef de la diplomatie américaine, et lors d'un point de presse animé conjointement avec Mourad Medelci, à l'issue des entretiens que les deux parties ont eus, au siège du département d'Etat à Washington, a rappelé les liens d'«étroite collaboration» entre les deux pays, concernant le dossier de la lutte contre le terrorisme. Elle rappellera également le rôle de l'Algérie comme membre fondateur du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), lancé en septembre dernier à New York, à même de «faciliter davantage la coopération dans le Sahel». Mme Clinton a tenu également à exprimer ses «remerciements à l'Algérie pour son aide en faveur de la Tunisie et de la Libye». Quant à la position américaine sur le dossier syrien, elle précisa que les Etats-Unis allaient continuer à travailler avec l'Algérie et tous leurs autres partenaires de la Ligue arabe pour mettre fin à la violence en Syrie. Sur le dossier du Sahara Occidental, Mme Clinton a précisé que les Etats-Unis soutiennent toujours le processus des négociations entre le Front Polisario et le Maroc, sous l'égide des Nations unies. Rappelons que la secrétaire d'Etat américaine, Mme Hillary Clinton, sera en Algérie en février prochain.

Alger

Un ex-détenu de Guantanamo acquitté

Missaoui Mabrouk, un ex-détenu à la prison de Guantanamo, poursuivi en Algérie pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger, a été acquitté jeudi par le tribunal criminel de la cour d'Alger. Selon l'arrêt de renvoi, Missaoui Mabrouk (49 ans) a été transféré par les autorités américaines de la prison de Guantanamo (Cuba) vers l'Algérie après y avoir purgé neuf années. Missaoui Mabrouk a été jugé à Guantanamo sous le nom de Farhi Said (identité sous laquelle il s'était présenté aux forces américaines) par la justice américaine pour le chef d'accusation d'«ennemi combattant» et avait bénéficié d'un acquittement en 2008.

L'affaire, selon la même source, remonte à 1993 lorsque Missaoui avait quitté le territoire national à destination de la France puis Rome en 1999 et enfin Londres en 2001 avec un faux passeport. A Londres, il fit la connaissance du dénommé Attef Mesri, de nationalité égyptienne, et de Abderrahim du Maroc. Ce dernier parvient à le convaincre de l'idée du djihad et lui propose un déplacement au Pakistan puis en Afghanistan. Le 3 juin 2001, il se rend à Islamabad puis en Afghanistan où il entre illégalement. Après les attentats du 11 septembre, il quitte le territoire afghan vers le Pakistan où les autorités pakistanaises le remettent aux forces américaines. Lors du pro-

cès, Missaoui a affirmé n'avoir «aucun lien avec ces groupes terroristes» ajoutant s'être «retrouvé en 2001 en Afghanistan pour se marier». Les autorités pakistanaises l'ont remis aux forces américaines contre un montant de «5000 dollars» pour être enfin transféré à la prison de Guantanamo, a-t-il dit. Missaoui a indiqué lors de l'audience avoir subi dans ce camp «les pires formes» de torture pendant neuf ans et qu'il en gardait à ce jour des séquelles. Me Boumerdassi Hassiba - avocate de tous les ex-détenus de Guantanamo - a souligné dans sa plaidoirie que son client a été acquitté de tous les chefs d'accusation retenus contre lui par la justice américaine en 2008, brandissant à cet effet le jugement de non-culpabilité prononcé par les autorités américaines. Selon ce jugement, a-t-elle précisé, le fait que Missaoui soit parti en Afghanistan et rencontré des personnes qui enrôlaient des jeunes dans des groupes terroristes, «ne constitue pas une preuve de son appartenance à ces groupes». Elle a ajouté que son client a été incarcéré dans ce camp «pour la simple raison qu'il était arabe et se trouvait en Afghanistan», soulignant qu'il avait subi toutes formes de torture. L'avocate a rappelé que l'un de ses clients Hardabache Sofiane, ex-détenu de Guantanamo acquitté en 2010, souffrait actuellement d'une maladie mentale.

BOUMERDÈS

Les marchands ambulants protestent

Les commerçants ambulants ferment plusieurs routes. Le bras de fer opposant les commerçants ambulants du marché bihebdomadaire de la ville de Boumerdès aux autorités locales semble prendre une mauvaise tournure.

K. R.

En effet, plusieurs centaines de commerçants très furieux se sont donné rendez-vous dans la matinée de jeudi dernier pour investir les principaux axes routiers menant au centre-ville de Boumerdès dans le but de paralyser la circulation routière, notamment les localités de Zemmouri, Corso, Tidjelabine et Boudouaou.

A notre arrivée sur les lieux de la contestation, la tension était déjà à son comble. «Nous exerçons notre activité commerciale depuis de nombreuses années en toute légalité, et aujourd'hui on nous chasse comme des contrebandiers pour nous forcer au chômage», ont déclaré les plus anciens des manifestants. A l'origine de ce mouvement de protestation, une décision établie le 5 janvier dernier par le P/APC du chef-lieu de la wilaya portant fer-

meture du marché bihebdomadaire durant le jeudi, pour une raison de préservation de l'environnement et du cadre de vie des citoyens résidents à proximité du site d'implantation du marché.

Par ailleurs, les autorités locales de Boumerdès ont décidé de réaménager les jours d'ouverture du marché communal en raison des embouteillages provoqués par l'activité des commerçants, selon les justifications des responsables de la mairie. Néanmoins, les choses se sont quelque peu détériorées quand un groupe de jeunes commerçants s'en est pris à un bus de transport des étudiants reliant Boumerdès à Corso, en le saccageant sans retenue.

Sur un autre chapitre, les transporteurs publics n'ont pas daigné sortir leurs bus en raison de la fermeture de plusieurs routes, tandis que les infortunés voyageurs

n'ont pu se déplacer qu'à bord des trains, et encore s'ils ont la chance d'habiter non loin d'une gare ferroviaire. Pour rappel, les manifestants avaient déjà manifesté leur colère le 9 janvier pour exiger l'annulation de la dite décision, mais en vain. Ils avaient observé une marche au centre-ville et un rassemblement devant le siège de la wilaya, mais aucune décision n'a été prise pour satisfaire leur revendication. Ils avaient observé une marche au centre-ville et un rassemblement devant le siège de la wilaya, mais aucune décision n'a été prise pour satisfaire leur revendication. La commune a rejeté la proposition des commerçants de remplacer la journée du jeudi par celle du samedi, selon les protestataires. Enfin, il faut savoir que le nombre d'ambulants qui activent dans ce marché avoisine les 1.500.

BLIDA

Les risques industriels et énergétiques en débat

Tahar Mansour

Durant deux jours, les 10 et 11 janvier courant, l'école technique de la Sonelgaz de Blida a accueilli un important séminaire concernant les risques industriels et énergétiques liés à l'utilisation de l'énergie, toutes sources confondues. C'est la DEM (Direction de l'énergie et des mines) de Blida qui a organisé ce séminaire avec la précieuse collaboration de la SCMI (cimenterie de Meftah), ainsi que de celles de la Protection civile, des directeurs de l'exécutif concernés, de la SDC, de NAFTAL et de chefs de daïra en plus des élus.

Ainsi, chaque année, sont enregistrés divers accidents industriels et énergétiques dans plusieurs endroits, aussi bien dans les usines que dans leur proximité, à l'air libre, dans les endroits traversés par une source d'énergie ou encore dans les habitations, les écoles, des établissements publics divers. Même si nous considérons que ces accidents, mortels ou non, peuvent être une fatalité, il faut quand même savoir que nous pouvons, sinon l'éviter, du moins minimiser ses conséquences. Et c'est justement le but essentiel de ce séminaire de prévenir ces risques pour les éviter. L'intervention de M. Benmagnia, le DG de la cimenterie de Meftah, a été le catalyseur qui a mis sur rail les travaux de ce séminaire.

En effet, M. Benmagnia a commencé par rappeler les morts au travail au niveau de la cimenterie, affirmant que «nous nous sommes jurés de tout faire pour éviter de pareils malheurs».

Les autres intervenants ont,

chacun en ce qui le concerne, apporté leur contribution pour la prévention des risques industriels, énergétiques et domestiques, ainsi que leur prise en charge rapide. Nous apprenons donc qu'il est impératif et obligatoire pour tous les responsables des entreprises, étatiques ou privées, de préparer un plan interne d'intervention afin de gérer tous les risques de manière à éviter au maximum leur survenue. Concernant les principes généraux de la prévention, il faut donc commencer par évaluer les risques ne pouvant être évités, adapter le travail à l'homme, tenir compte de l'évolution des techniques, remplacer, dans la mesure du possible, ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou qui l'est moins, planifier la prévention, donner la priorité à la protection collective avant la protection individuelle, donner les instructions nécessaires aux agents et, enfin, maîtriser les risques à la source, tout cela selon les directives de l'ARH (Autorité de régulation des hydrocarbures).

Tout cela, bien entendu, contenu dans diverses lois régissant la prévention des risques et la prise en charge des personnes ou des biens touchés, en déterminant les responsabilités de chacun.

L'entreprise Naftal a ainsi présenté plusieurs recommandations de sécurité pour l'utilisation de la bouteille GPL qui demeure une cause de danger assez importante. Plusieurs conseils pour une utilisation sans danger de la bouteille de gaz sont donnés par cette entreprise, comme la fermeture du robinet de la bouteille après chaque usage, l'installation d'une barrière

protectrice pour les enfants, l'utilisation d'un tuyau souple conforme. Les gestes industriels, énergétiques et domestiques, à faire ou à ne pas faire en cas de fuite de gaz, des conseils très importants sont donnés aux utilisateurs.

La Protection civile n'a pas été en reste en présentant des statistiques qui font peur, au vu de l'ampleur des dégâts humains et matériels, conséquences de l'imprudence des hommes et des mauvaises utilisations de la part des familles et des individus, en plus des accidents survenus dans les usines ou sur les chantiers divers. Le gaz, ennemi numéro un de la vie, a eu une place de choix dans les conseils donnés par les cadres de la Protection civile qui ont, en outre, présenté une simulation de sauvetage après une explosion de gaz, qui a été suivie avec une grande attention par les présents.

De son côté, la SDC a présenté un document sur les agressions des ouvrages de transport d'électricité et de gaz qui peuvent, si le holà n'est pas mis à temps, causer des dégâts très importants tant au plan humain que matériel et infrastructurel. D'ailleurs, toutes les lois sont claires à ce sujet et imposent un comportement préventif efficace mais, dans la plupart des cas, elles restent lettre morte car non appliquées par les citoyens. Les élèves de plusieurs écoles de la wilaya ont aussi pris part à cette manifestation en présentant des dessins et divers travaux sur le thème de la prévention des risques domestiques, beaucoup plus près d'eux que les autres risques. Des cadeaux leur ont été remis à la fin du séminaire.

ALGER

Thérapies de groupe pour cesser de fumer

Des thérapies de groupe pour aider à se débarrasser de l'addiction au tabac seront organisées à partir de samedi prochain au Centre des loisirs scientifiques d'Alger, à l'initiative de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse.

La première séance sera consacrée notamment à la présentation du programme aux personnes désirant cesser de fumer et comportera la projection d'un film documentaire sur les conséquences de la cigarette sur la santé de l'homme, a expliqué à l'APS Abdelkrim Abidat, expert-consultant international chargé de la prévention au

sein de l'Organisation. Le plan de travail préparé se déroulera en cinq séances quotidiennes en fin de journée, encadrées par des médecins et des thérapeutes, pour aider les participants à arrêter le tabac, a-t-il expliqué. Conseils, distribution de tisane thérapeutique, essais respiratoires, sont, entre autres, les méthodes choisies pour les séances.

La thérapie de groupe compte parmi les méthodes les «plus efficaces» pour les personnes qui souhaiteraient cesser de fumer car, selon M. Abidat, «ces personnes ont la volonté mais pas les moyens». «Ce genre de rencontre fournit les

outils d'aide à l'arrêt du tabac», a-t-il encore précisé.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabagisme a fait 100 millions de morts durant le 20e siècle, et ce chiffre pourrait atteindre 1 milliard au cours du 21e siècle. Les décès liés au tabagisme représentent 63% des décès dus aux maladies non contagieuses dans le monde, selon un communiqué de l'OMS rendu public en 2011, à l'occasion de la Journée mondiale anti-tabac (31 mai).

Par ailleurs, le tabagisme passif tue environ 600.000 morts par an dans le monde, selon la même source.

Yennayer revisité

La célébration de Yennayer, Nouvel An amazigh, et sa symbolique à travers les différentes régions de l'Algérie ont été évoquées durant la journée du jeudi au Centre des loisirs scientifiques (Alger). Un programme varié, comportant plusieurs activités autour des rites de la fête de Yennayer, qui correspond au 12 janvier de l'année grégorienne, a été concocté pour l'occasion par l'établissement Arts et Culture d'Alger.

Entamé dès la matinée par un spectacle de zorna (instrument de musique à vent traditionnel), animée par la troupe folklorique «El-Assilia El-Djazairia», l'accueil de la nouvelle année amazigh 2962 s'est fait par l'ouverture d'une exposition d'objets d'arts et de plats traditionnels. Habits berbères, représentés par des robes kabyles et des burnous notamment, sont exposés aux côtés d'une grande variété d'objets artisanaux propres à la Kabylie, dont des jarres en terre cuite,

des bijoux en argent et des ustensiles de cuisine ancestraux. L'art culinaire n'était pas en reste. La spécialiste en cuisine amazigh traditionnelle, Hadjira Djillali, a proposé une table garnie de mets à base de semoule, de farine, de figues séchées et d'huile d'olive. L'après-midi a été consacrée à l'histoire de Yennayer et à sa célébration dans l'ensemble du pays, expliquées lors d'une conférence animée par le chercheur Hamid Bouhbib et les représentantes d'associations locales à caractère culturel, Oum El-Kheir et Fatima Dahmani.

Le chercheur Bouhbib a abordé, dans son intervention, les aspects historique et anthropologique de la fête de Yennayer et de l'apparition du calendrier amazigh qui remonte à l'an 950 avant Jésus-Christ. Il a rappelé que ce calendrier était agraire et prenait comme base les changements de saisons et les différents cycles de végétation rythmés par le positionne-

ment des astres, tout en précisant que les populations célébraient Yennayer avec des rites symbolisant la fertilité, la joie et la solidarité. Pour leur part, Oum El-Kheir et Fatima Dahmani ont évoqué, respectivement, la célébration du Nouvel An amazigh dans le Sud algérien et dans l'Algérie.

Après ce moment de mémoire historique, la place a été cédée au chant berbère traditionnel, représenté par des Achouiks, clamés par Djida Tamachetouht et Flora (Fatma Zohra Mouhoub). Les voix de deux cantatrices ont fait voyager l'assistance à travers les montagnes de Kabylie, au cœur de paysages naturels féériques, avec beaucoup d'émotion et de nostalgie dans l'interprétation. La cérémonie s'est terminée autour d'un couscous au poulet et par la distribution du fameux «trez», mélange de friandises et de fruits secs spécialement préparé pour le Nouvel An berbère.

BOUIRA

2 morts et 40 blessés sur les routes

Les unités de la Protection civile ont enregistré, durant la semaine qui s'est écoulée, 27 accidents de la route qui se sont produits à travers le réseau routier de la wilaya de Bouira. Les accidents survenus ont provoqué la mort de 2 passagers et des blessures à 40 autres. Un bilan en somme plus lourd à le comparer avec celui de la semaine précédente, qui était d'un mort et de

37 blessés. Il est à noter que la plupart des accidents se sont passés sur l'autoroute Est-Ouest, précisément au niveau du lieu dit Belhanché, dans la commune de Djebahia, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira. Ce passage est devenu un vrai point noir selon les usagers, car il est formé de pentes raides périlleuses et de virages très dangereux.

5 ans de prison pour trafic de billets de banque

La cour de Bouira a condamné, durant le déroulement de sa troisième session criminelle ordinaire, en fin de semaine, l'accusé M.H. à une peine de 5 années d'emprisonnement ferme, approuvée par une amende judiciaire d'une valeur de 100 millions de centimes de dommages et intérêts. Les méfaits retenus contre l'accusé relèvent de l'usage de faux, de l'émission et de la distribution de faux billets de banque. Les faits se sont passés durant l'année 2003, lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale,

qui ont été avertis par le signalement de l'auteur, l'ont intercepté sur la RN 8. Une fois passé à la fouille, ils ont trouvé en sa possession une somme d'argent composée de faux billets. L'auteur a eu déjà à écarter une certaine somme de faux billets au niveau du marché hebdomadaire de Sidi Aïssa, où une victime l'avait déclaré aux services compétents pour avoir été payé en fausse monnaie après avoir fourni de la marchandise au faussaire. Il fut par la suite arrêté sur la RN 8, dans la commune de Sour El-Ghozlane.

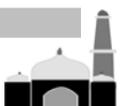
Un malade mental sème la terreur

Un déséquilibré mental, qui a pour habitude de semer le trouble et aussi une grande peur au sein de la population de la ville de Bouira, de par ses comportements dépassant tout entendement par leur vulgarité et leur violence, a été maîtrisé par les éléments de la Protection civile avant-hier et admis au centre hospitalier

Mohamed Boudiaf. Là, il sera sous contrôle médical, avant d'être transféré au centre psychiatrique de Oued Aïssi, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Les citoyens de Bouira ont été soulagés par sa neutralisation, d'autant plus celles ou ceux qui ont été victimes de ses agissements répréhensibles. **Farid Haddouche**

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 safar 1433

El Fedjr
06h21Dohr
12h57Assar
15h35Maghreb
17h54Icha
19h23

SKIKDA

Les cantines scolaires serviront le petit déjeuner

Initiative louable de la direction de l'Education de Skikda qui s'est illustrée par l'ouverture des cantines scolaires le matin pour servir le petit déjeuner aux écoliers des contrées reculées.



A. Boudrouma

« Nous pensons qu'un élève qui se présente à l'école le matin, sans avoir pris son petit déjeuner, particulièrement durant cette période froide, se retrouve diminué et donc ne peut pas suivre convenablement les cours dispensés; c'est pour cette raison que nous avons lancé l'initiative de servir des petits déjeuners chauds dans les cantines scolaires.

L'APW nous a d'ailleurs encouragés dans cette voie, en consacrant 2 milliards de centimes sur le budget de wilaya à ce titre... » C'est ce que nous a confié le directeur de l'Education, M.

Serdouk Brahim, en marge d'une rencontre sur la lutte contre l'analphabétisme, tenue récemment au palais de la Culture. Selon ce même responsable l'idée d'ouvrir les cantines aux élèves le matin est une idée qui a germé récemment et qui a été appliquée pour la première fois, dans la wilaya de Biskra et qui vient d'être rééditée à Skikda qui représente ainsi l'une des rares wilayas, au plan national, à ouvrir les cantines le matin aux élèves des établissements du primaire.

Au total 20.000 enfants scolarisés bénéficieront de petits déjeuners chauds, surtout ceux des régions froides et reculées, ceci en attendant la

généralisation de l'opération à l'ensemble des écoles primaires de la wilaya. Actuellement le problème sur lequel butent les responsables du secteur c'est le manque d'infrastructures. Le directeur de l'Education a signalé, en outre, que les inspecteurs de l'Enseignement primaires ont été instruits de suivre cette opération et ont été dotés de micro-ordinateurs pour leur faciliter la tâche de suivi et d'évaluation de l'action entreprise, en sus de la restauration classique, en milieu scolaire, où les repas servis dans les cantines scolaires couvrent un taux de 81,43% de l'ensemble des élèves scolarisés dans le cycle primaire.

TÉBESSA

De l'eau pour l'agriculture

Parmi les 6 retenues collinaires d'une capacité de stockage totale estimée à 2,7 millions de m³ et dans la perspective d'irriguer 700 ha, ces ouvrages hydrauliques, dont l'étude et la réalisation ont été achevées, celle d'El Agba, située dans la commune de Bir Dheb, d'une capacité de stockage de 511.000 m³, devrait assurer l'irrigation d'un périmètre de 140 ha, selon M. Saoud Salah, chef de service hydro-agricole, à la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tébessa. Les agriculteurs peuvent déjà commencer l'exploitation en amont du plan d'eau, en attendant l'équipement de l'environnement, canalisations et installation de pompes. Toujours dans la commune de Bir Dheb, à 28 km à l'ouest de Tébessa, la retenue collinaire de Fidh El Laba (270.000

m³), appelée à irriguer une surface de 40 ha seulement; d'après le même responsable, le déficit en compétences techniques, notamment pour ce qui est de la vulgarisation agricole pour l'accompagnement des fellahs, rend l'opération difficile, en dépit de l'existence physique des ouvrages prêts à être mettre en service. Pour rappel, 2 autres projets de retenues collinaires supplémentaires sont inscrits et dont l'étude est finalisée, l'une à Oum Ali dans le sud de la wilaya, alors que la deuxième sera réalisée dans la commune de Houijbet, à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya. Ainsi donc le secteur de l'Hydraulique agricole se voit renforcer dans l'objectif de multiplier les superficies irriguées, jusque-là fortement réduites.

Plus de 230 commerces fermés

Le bilan des activités de la direction du Commerce, pour l'exercice 2011, fait état d'un total de 13.751 interventions, aussi bien pour le contrôle des exercices à caractère commercial que pour le contrôle de la qualité et la répression de la fraude, des marchandises mises à la consommation. Les interventions des brigades de la DCP se sont soldées par le recensement de près

de 2.767 contraventions pour situations contraires à la réglementation régissant le secteur du Commerce, ce qui a nécessité l'établissement de 2.591 PV.

Par ailleurs, la DCP a prononcé 234 propositions de fermetures administratives de locaux de commerce et ceci à travers l'ensemble de la wilaya.

Ali Chabana

JIJEL

Dix nouveaux autobus pour le transport urbain

Dix bus flambant neufs ont été réceptionnés mardi dernier à Jijel, en vue d'équiper la nouvelle entreprise de transport urbain de voyageurs, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de cette nouvelle entreprise dénommée ETUJ, qui doit être dotée d'une trentaine d'autobus d'une capacité d'accueil de 100 places chacun, est domiciliée au lieu-dit «3^{ème} Km» dans les locaux d'une ex-entreprise de distribution de matériaux de construction. Elle dispose de bureaux et d'une aire de stationnement d'une superficie de 1,2 ha Créée dans le cadre du renforcement des capacités de transport urbain et suburbain de voyageurs,

cette nouvelle entité qui emploiera 100 à 120 travailleurs, entre encadrement et personnels d'exécution, couvrira un plan de transport incluant plusieurs localités de la wilaya de Jijel. Elle assurera le transport public de voyageurs sur l'étendue du tissu urbain de Jijel, «en conformité avec l'organisation générale des transports déterminée par les pouvoirs publics», selon les termes du décret exécutif du 2 mai 2009. Cette entreprise assurera, selon les responsables du secteur, une mission de service public, sur la base d'un cahier des charges de sujétions, et bénéficiera d'une dotation initiale dont le montant sera fixé par arrêté conjoint des ministres

chargés des Transports et des Finances, rappelle-t-on également. Une équipe dépêchée de l'Entreprise des transports urbains et suburbains d'Alger (ETUSA) est déjà à Jijel pour apporter un «appui technique», en prévision du démarrage effectif de l'entreprise, dont les autobus sont actuellement stationnés dans l'enceinte du port de Boudis, a-t-on constaté. Outre le fait que cette entreprise publique palliera le déficit en transport urbain, sa présence permettra aussi d'apporter un «plus» dans les prestations, certains opérateurs privés «ne s'embarassant guère, selon des citoyens, des règles d'hygiène et de qualité de service».

BATNA

Tirage au sort pour des logements

Une opération de tirage au sort pour déterminer l'éta-ge de l'appartement devant être attribué à chaque famille, en vue d'une prochaine distribution de 888 logements publics locatifs à Batna, s'est déroulée jeudi dans la salle omnisports du complexe du 1^{er} Novembre, a-t-on constaté. L'opération, marquée par une bonne organisation, a eu lieu en présence des attributaires, du chef de daïra, du président de l'APC, d'un huissier de justice, des responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et

de nombreux observateurs. La liste de ces logements répartis sur les cités Hamla, Bouzourane, Parc à fourrages et «1.200 logements», se compose de 475 appartements de type F3, 397 de type F2 et de 16 studios. Selon les services de l'OPGI, une première tranche de 240 logements publics locatifs, construits dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), sera attribuée dans «environ un mois». Ce quota fait partie d'un programme portant sur la réalisation de 1.800 unités qui sera suivi d'un autre de 1.500 unités RHP.

SOUK AHRAS

Convention entre Agriculture et la Formation professionnelle

Une convention-cadre a été signée entre les directions des Services agricoles (DSA) et la Formation professionnelle, jeudi à la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Souk Ahras. Cette convention prévoit la formation d'agriculteurs et leurs enfants à la maîtrise des techniques modernes dans diverses filières, portera sur l'élevage bovin, la production du lait, l'apiculture, l'aviculture, l'arboriculture, la mécanisation agricole et l'irrigation agricole. Cette formation sera dispensée dans les centres de formation professionnelle, selon les particularités de chaque région, a expliqué le DSA.

La convention-cadre porte également sur l'amélioration et la conformité des programmes pédagogiques relatifs aux filières agricoles et à l'agro-industrie. Il s'agit, selon les signataires du document, «d'en faire un puissant stimulant pour les agriculteurs et leurs familles qui

veulent augmenter la productivité agricole et améliorer le niveau technique des exploitations, dans les différentes filières qui s'ouvrent sur les techniques modernes». Selon M. Abdelhamid Gherari, secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture, les sessions de formation dans les centres de formation de la wilaya, seront «complémentaires aux programmes élaborés par l'ITMA (Institut de technologie des moyens agricoles) de Guelma. Il a ajouté, dans ce contexte, que 20 agriculteurs ont déjà suivi une formation dans l'élevage bovin et l'apiculture. Le centre de la formation professionnelle de Sedrata avait organisé, à la fin de l'année 2009, rappelle-t-on, une session de formation dans le domaine de l'irrigation agricole, au profit de 30 bénéficiaires du périmètre irrigué, situé à proximité de cette ville, et qui était sur le point d'entrer en phase de production.

ILLIZI

Le nouveau centre universitaire ouvrira à la prochaine rentrée

Le nouveau centre universitaire d'Illizi ouvrira ses portes à la prochaine rentrée, a annoncé jeudi le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Harraoubia. «L'ouverture de cette nouvelle structure universitaire, dans la wilaya d'Illizi, traduit le grand intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au développement de cette région et sa promotion au rang qui lui sied», a indiqué le ministre, lors d'une rencontre avec les élus locaux, les étudiants et la société civile, à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya.

S'agissant du volet de l'encadrement, M. Harraoubia a indiqué qu'«il sera procédé à la sensibilisation et à l'encouragement d'enseignants universitaires, compétents et expérimentés, pour rejoindre le futur centre universitaire de la wilaya». «Plusieurs enseignants ont manifesté un intérêt pour travailler dans cette grande région du Grand Sud», a affirmé le ministre, tout en se félicitant de la détermination des autorités locales, à réunir toutes les conditions nécessaires à même de faire aboutir ce projet.

M. Harraoubia, qui a inspecté les chantiers du futur centre universitaire d'Illizi, a signalé que le projet fera l'objet «d'un suivi de près» afin d'aplanir les éventuelles contraintes pouvant être rencontrées et atteindre l'objectif escompté. D'une capa-

cité de 1.000 places pédagogiques, ce projet, dont les travaux de réalisation ont été lancés en mars 2011, pour un coût de 335 millions de DA, renferme 12 salles de cours, une bibliothèque, et 2 amphithéâtres de 200 et 300 places pédagogiques. S'agissant des structures des Oeuvres universitaires, il sera procédé au lancement, durant le premier semestre de cette année, des travaux de réalisation, pour un coût réévalué de 205 millions de DA, et d'une résidence de 500 lits. Le ministre a inspecté, lors de sa tournée d'une journée dans la région, l'université de la Formation continue (UFC), ouverte en 1995, et regroupant actuellement près de 250 étudiants : 180 inscrits dans la filière de Droit des affaires, 30 en Droit des relations économiques internationales et 40 en psychologie.

La wilaya d'Illizi a bénéficié également d'un projet, inscrit en 2008, pour la réalisation de 20 logements de fonction pour les enseignants universitaires, pour un coût de 80 millions de DA, dont les chantiers, d'une dizaine d'unités, ont été déjà lancés, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Une tranche de 50 logements d'astreinte destinés au corps enseignant universitaire de la wilaya a également été retenue entre 2010 et 2011, pour une enveloppe de 200 millions de DA, ont indiqué les responsables locaux du secteur de l'Enseignement supérieur.

Corps communs et paramédicaux

Nouvelle grève annoncée à la santé

Réunis jeudi à Constantine, les représentants syndicaux affiliés à l'UGTA et les représentants les travailleurs des corps communs, ainsi que les paramédicaux activant dans les établissements de santé publique de 9 wilayas de l'Est, ont voté à l'unanimité l'organisation de journées de grève en suivant la méthode utilisée par leurs collègues, les hospitalo-universitaires.

A. Mallem

En effet, des responsables syndicaux ayant participé à la rencontre qui s'est déroulée au cours de la journée du jeudi à la salle Kacem Rezki du CHU de Constantine, nous ont déclaré à la fin de celle-ci « que la grève planifiée va se traduire par une série d'arrêts de travail d'une journée chacun, dont la première sera déclenchée lundi 16 janvier courant. La suivante sera organisée le 22 janvier prochain et pourrait durer deux jours, tandis que celle qui suivra, dans le cas où la tutelle resterait sourde à nos revendications, durera trois jours. Et ainsi de suite », nous a expliqué hier M. Guerfi Rachid, chef de la section syndicale UGTA du CHU de Constantine.

Saisissant l'opportunité, ce syndicaliste a tenu à rappeler les principaux points des revendications brandies par ces catégories de travailleurs de la santé publique qui, pour rappel, ont organisé des journées de protestation au sein de leurs établissements les 29 décembre 2011 et 02 janvier derniers, en précisant que ces revendications portent sur, d'une part, la demande de révision du statut des corps communs et des travailleurs professionnels, et d'autre part sur la requalification des postes de travail, la révision de la grille des salaires, des primes et indemnités en exigeant que ces dernières soient alignées sur les autres corps communs de la fonction publique. Les corps communs demandent égale-

ment leur «réinsertion au sein de la santé, et enfin la réinsertion des contractuels dans le même corps».

La rencontre régionale, qui a été présidée par deux membres du secrétariat national de la fédération de la santé, a duré de 11 à 15 heures et a rassemblé les représentants syndicaux des wilayas de Constantine, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Batna, Khenchela, Annaba, Mila, Skikda, Oum-El-Bouaghi, qui ont voté à l'unanimité le recours à des journées de grève cycliques en désignant une commission de coordination composée d'un représentant de chaque wilaya, pour veiller à l'organisation et au suivi des débrayages envisagés.

Le secrétaire national de la fédération de la santé, M. Bouguettaya Mohamed Chérif, est intervenu en clôture de la réunion pour se féliciter d'abord de la réussite des journées de protestation «qui, selon lui, se sont déroulées dans le calme et n'ont à aucun moment touché aux droits des malades, et ont montré, de ce fait, la maturité des travailleurs et leur esprit de responsabilité». Ce disant, ce syndicaliste a lancé un appel aux représentants syndicaux leur demandant de coordonner leurs efforts et d'harmoniser leurs revendications pour préparer les prochaines actions à entreprendre, lesquelles, a-t-il demandé, doivent avoir plus d'audience. Il les assura enfin que les deux autres régions du Centre et de l'Ouest sont sur la même voie et restent solidaires de leurs collègues de l'Est.

Les augmentations des pensions de retraite expliquées

A. El Abci

Les dernières augmentations des pensions de retraite continuent de susciter des interrogations auprès des concernés, si bien que la radio régionale de Constantine a consacré jeudi passé son émission «Inchighalet» à la question.

En effet, les retraités étaient nombreux à poser des questions aux invités de l'émission. Celle-ci a regroupé des représentants des deux caisses de sécurité sociale, la CNAS et la CASNOS, le responsable FNTR de la wilaya de Constantine et le directeur de l'agence locale de la CNR, qui a été très sollicité par les auditeurs.

Les questions de ces derniers ont concerné le «flou» entourant ces augmentations : est-ce que la décision du Conseil des ministres du mois de décembre dernier, de relever à 15.000 dinars les pensions inférieures à ce montant concerne toutes les pensions ? Qu'est-ce qu'il en est exactement des titulaires de retraites proportionnelles, de retraites sans condition d'âge ou de simples allocations de retraite, c'est-à-dire n'ayant travaillé que cinq, six et sept ans ?

A toutes ces interrogations, le directeur de l'agence de Constantine de la caisse des retraites, M. Benhlilou, apportera les précisions qu'il faut, en indiquant d'abord que ces augmentations, qui sont entrées en application le 1er du mois de janvier, ont été calculées selon un taux dégressif variant entre 30 et 15%. Ainsi, suite à la décision de relever le montant du SNMG de 15.000 à 18.000 dinars à partir du 1er janvier, tous les titulaires du minimum de retraite, dont le montant, de par la loi, est de 75% du SNMG, verront celui-ci passer de 11.250 actuellement à 15.000 dinars, soit une augmentation de 3.850 dinars. Il s'agit là, dira-t-il, des «petites»

retraites directes ou des reversions allant aux ayants droit, qui constituent d'ailleurs la majorité des 81.000 pensionnés de la CNR de Constantine. Pour ce qui est des allocataires, estimés à près de 4.000 au niveau de la caisse du vieux rocher, il fera observer qu'ils ne seront pas concernés par le relèvement à 15.000 DA, mais touchés par l'augmentation de 30% : ils verront ainsi leur allocation passer de 3.500 à 4.500 DA. De même que pour ce qui a trait aux retraites proportionnelles et à celles sans condition d'âge, elles ne monteront pas directement à 15.000 DA, mais celles d'entre elles qui sont de petites pensions (8.000 et 9.000 DA), bénéficieront de l'augmentation de 30%.

Concernant le détail des calculs pour les autres pensions, il dira que pour les pensions situées entre 15.000 et 2.000 DA, le relèvement est de 28% ; il est de 26% pour celles entre 20 à 25.000 DA, de 24% pour la fourchette de 25 à 30.000 DA, de 22% pour celles de 30 à 35.000 DA, alors que pour la tranche des 35.000 à 40.000 DA, elle n'est que de 20% et enfin de 15% pour les pensions supérieures à 40.000 DA.

Les autres invités n'ont pas été très sollicités, à l'instar de celui de la CASNOS, qui a surtout insisté sur le fait que les mêmes dispositions sont valables pour les affiliés de sa caisse, à savoir les non-salariés. Profitant de l'occasion, il les incitera à payer leurs cotisations à terme pour bénéficier de ces mesures.

Le chef de bureau FNTR de Constantine n'a pas manqué l'opportunité offerte pour dire que «ce sont là des décisions historiques et que les retraités sont satisfaits, mais que ces augmentations n'absorbent pas toutes nos revendications, comme la prime de la femme au foyer, une retraite à 100% du SNMG et pas seulement à 75% de celui-ci, etc.»

Six blessés sur les routes en une journée

Quatre accidents de la circulation, qui ont provoqué des blessures à six personnes, dont un enfant âgé de 5 ans, ont été enregistrés jeudi. Ainsi, à 9 heures du matin, sur la route nationale 113, à proximité de la ville de Aïn Abid, un véhicule, dont le conducteur avait perdu le contrôle, s'est renversé sur la chaussée, provoquant des blessures et une fracture au chauffeur qui était seul à bord. Après les premiers secours, il a été évacué vers la polyclinique de cette ville. Vers 12 heures 10, une voiture légère et un camion se sont heurtés sur un pont situé sur la nationale n°5. Après le choc, le véhicule léger a chuté dans l'oued qu'enjambe ce pont. Le conducteur et son passager ont été sérieusement blessés à la tête. Après les premiers soins, ils ont été évacués vers les urgences chirurgicales du CHU. En fin d'après-midi, aux environs de 18 heures 20, deux autres voitures se sont télécopées à proximité de Hamma Bouziane. Le conducteur et un enfant âgé de cinq ans, blessés, ont été évacués vers la polyclinique de cette ville. Enfin, vers 20 heures 50, deux voitures se sont heurtées près de la ferme Kikaya, dans la commune de Aïn Smara. Deux passagers, dont une femme, qui ont été blessés, ont été évacués vers le CHU.

Un étudiant retrouvé mort dans une cité universitaire

Jeudi dernier, aux environs de 9 heures, les services de la Protection civile ont été informés de la présence du corps sans vie d'un jeune étudiant âgé d'une vingtaine d'années, qui gisait dans sa chambre située à la résidence universitaire du 8 Novembre à Constantine. Après les premiers constatés faits par le médecin pompier et les services de police, le corps du jeune homme a été déposé à la morgue du centre hospitalier et universitaire, tandis que la police ouvrait une enquête pour déterminer les causes exactes du décès.

Incendie dans un garage, un camion détruit

Un incendie s'est déclaré jeudi dernier à 11 heures 10 à l'intérieur d'un garage, dans la cité des 173 logements, située dans la ville d'El-Khroub. Si l'intervention des pompiers a permis de sauver de justesse deux voitures légères partiellement endommagées, cela n'a pas été le cas d'un camion de marque Hyundai qui a été entièrement détruit par les flammes. Les services de la police locale se sont rendus sur les lieux pour déterminer les causes exactes de ce sinistre.

Conférence de presse du directeur de la PMI

Le directeur de la petite et moyenne industrie organise, le 15 janvier prochain, une conférence de presse à la salle des réunions au cabinet du wali. Selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya, l'intervenant évoquera le prochain Salon national de l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique qui aura lieu les 17, 18 et 19 janvier prochains. Cette conférence aura pour thème «Pour un pôle efficace de l'industrie pharmaceutique», dont les journées se dérouleront au palais de la culture Malek Haddad.

A. C.

Hamma-Bouziane Des chômeurs bloquent la route

Jeudi dernier, de 11 heures à midi, des jeunes chômeurs de la cité de Békira, située dans la commune de Hamma-Bouziane, ont bloqué la route qui relie leur agglomération à Constantine, et ce pour protester contre la distribution des 70 nouveaux locaux commerciaux construits dans l'ancien marché (26 locaux) et le nouveau marché couvert de la cité (44 locaux).

Les contestataires n'ont consenti à libérer la voie qu'après l'arrivée de la gendarmerie et des autorités de la daïra, avec à leur tête le chef de daïra. Ce dernier leur a donné des assurances sur la distribution équitable et transparente des locaux contestés, en les invitant à se diriger vers le siège de la daïra pour discuter ce problème. Expriment leur colère, les jeunes chômeurs ont dénoncé leur marginalisation par les autorités de la commune en déclarant : «Les autorités ont confectionné une liste sur mesure où figurent en majorité des bénéficiaires de la commune de Hamma-Bouziane, laissant en rade les jeunes chômeurs de la cité au nombre de 65 candidats, ont-ils affirmé. Ensuite, ces autorités nous ont demandé de retirer une vingtaine de candidats portés sur cette liste en n'y laissant que ceux qui sont vraiment nécessaires. Nous sommes tous des nécessiteux !», ont-ils clamé en estimant que la demande des autori-

tés «n'est qu'un subterfuge pour donner les locaux à des jeunes étrangers à la cité».

Intervenant pour calmer les esprits et donner des explications aux protestataires, M. Ikhlef, vice-président de l'APC de Hamma-Bouziane, a déclaré : «Nous n'avons pas établi de liste définitive et celle qui est visée par les jeunes chômeurs de Békira n'est que provisoire. Nous avons expliqué à ces derniers qu'il ne serait pas juste que seuls les jeunes chômeurs de la cité puissent profiter des nouveaux locaux et c'est pour cette raison que nous leur avons demandé de réduire le nombre porté sur cette liste». Cet élu a ajouté que les nouveaux locaux sont encore en cours de construction et les travaux viennent d'atteindre le taux de 70% de réalisation.

Le chef de la daïra, M. Tolba, est intervenu à son tour pour signifier qu'aucun jeune ouvrant droit ne sera lésé lors de la distribution. «La liste des bénéficiaires sera établie en toute transparence et selon les normes réglementaires», a garanti le chef de daïra. Il a invité ensuite une délégation des contestataires à le rejoindre le jour même dans son bureau pour discuter plus longuement et plus calmement de ce dossier. Jusqu'à vendredi après-midi, les résultats de cette réunion n'ont pu être connus.

A. M.

100.000 S12 délivrés depuis avril 2010

Les dix secteurs urbains de la commune de Constantine ont délivré un peu plus de 100.000 extraits de naissance S12, depuis le début de l'opération, à savoir le mois d'avril 2010.

Selon le responsable de la cellule de communication de l'APC de la ville des ponts, actuellement, l'obtention de ce document est complètement décentralisée. La délivrance de l'extrait de naissance S12 se fait désormais au niveau de tous les secteurs urbains, avec une moyenne de 2.000 pièces par an pour chacun d'eux, affirme-t-il. Et de commenter «qu'il est réellement derrière nous le temps où les nerfs étaient à fleur de peau, entre les citoyens dans des chaînes interminables et les agents de l'état civil, avec des prises de bec et parfois même des bagarres». A telle enseigne, souligne-t-il, «qu'actuellement, et grâce à la

généralisation de l'utilisation de l'outil informatique au niveau de ces secteurs, chacun d'eux délivre en moyenne 30 à 40 extraits de naissance S12 par jour».

L'opération est en effet devenue parfaitement maîtrisée. Et d'ajouter que le spectacle affligeant et surréaliste que donnait à voir la foule de demandeurs de S12, qui s'agglutinaient devant le siège du secteur urbain de Sidi Rached qui était le seul à en délivrer auparavant, fait partie du passé. Ce secteur continue de délivrer des extraits de naissance S12, mais plus sous l'énorme pression du début du lancement de l'opération, celle-ci ayant été fortement réduite depuis, et le secteur de Sidi Rached en a profité pour se spécialiser dans la confection des extraits S12 destinés aux citoyens natifs des autres communes et des autres wilayas.

A. E. A.

Une bibliothèque itinérante pour promouvoir la lecture

Un bibliobus (bibliothèque itinérante) sillonnera à partir de ce mois de janvier les 12 communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la culture. Première du genre dans la wilaya de Constantine, cette initiative vise à promouvoir et à encourager la lecture dans les zones isolées et montagneuses où il n'existe pas de bibliothèques, a précisé à l'APS M. Djamel Foughali. L'opération entre également dans le cadre de la promotion de la lecture chez les enfants pour lesquels 1.100 titres, sur les 7.000 ouvrages du bibliobus, sont destinés, a ajouté le même responsable.

Cette bibliothèque mobile mettra à la disposition des citoyens

toute une panoplie de romans et d'ouvrages traitant de différents domaines de la science et du savoir, notamment la littérature, la philosophie, la psychologie, la religion, les langues et les sciences sociales, a souligné M. Foughali. L'initiative atténuera également les contraintes des déplacements des écoliers et des étudiants des localités et des mechtas enclavées vers les grandes villes pour réaliser des travaux de recherche, se documenter ou se distraire utilement, selon le même responsable.

Le bibliobus de la direction de la culture, placé sous la responsabilité de bibliothécaires et d'archivistes, entamera sa tournée à partir de la commune de Zighoud-Youcef.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 safar 1433				
El Fedjr 06h06	Dohr 12h43	Assar 15h22	Maghreb 17h41	Icha 19h09



AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	14h30
Oran - Alger	15h15
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	18h15
Oran - Bechar	09h45
Oran - H.Messaoud	08h00
Oran - Annaba	14h00

Vol	Départ
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	12h45
Alger - Oran	16h30
Alger - Oran	18h30
Bechar - Oran	12h25
H.Messaoud - Oran	10h45
Annaba - Oran	16h30

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	14h30
Oran - Alger	18h15
Oran - Alger	20h00
Oran - Constantine	14h00
Oran - Tindouf	21h45
Oran - Adrar	07h50

Vol	Départ
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	12h45
Alger - Oran	16h30
Alger - Oran	18h00
Adrar - Oran	10h45
Constantine - Oran	16h15
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

Samedi

Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Lyon	07h00
Oran - Lille	11h50
Paris-Orly - Oran	15h55
Lyon - Oran	18h20
Lille - Oran	18h30

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - (CDG)	12h45
Oran - Casablanca	12h45
Oran - Toulouse	09h00
Oran - Alicante	14h45
Oran - Barcelone	07h35

Vol	Arrivée
Marseille - Oran	18h05
Paris-Orly - Oran	15h55
Paris (CDG) - Oran	18h55
Toulouse - Oran	13h30
Alicante - Oran	17h45
Barcelone - Oran	11h15

AIGLE AZUR



VOL	ARRIVÉE
Paris-Orly - Oran	17h20
Marseille - Oran	11h45

VOL	DÉPART
Oran - Paris-Orly	18h40
Oran - Marseille	12h45

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
10h10	Lundi 12h50
10h10	Jeudi 12h45



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00

Départ	Arrivée
ALGER - ORAN	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00

Départ	Arrivée
ORAN - TLEMCEN	
07h35	09h56
12h50	15h12
16h30	18h51

Départ	Arrivée
TLEMCEN - ORAN	
05h50	08h09
10h30	12h49
15h30	18h57

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNA	
12h50	16h22

Départ	Arrivée
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09

Départ	Arrivée
TLEMCEN- GHAZOUET	
16h30	19h42

Départ	Arrivée
GHAZOUET- TLEMCEN	
04h30	07h40

Départ	Arrivée
ORAN - SBA	
17h15	18h38

Départ	Arrivée
SBA - ORAN	
06h15	07h31

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	07h15
13h30	14h31
17h02	18h03

Départ	Arrivée
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	08h14
09h30	10h34
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF	
16h40	19h13

Départ	Arrivée
CHLEF - ORAN	
04h30	07h15

Départ	Arrivée
ORAN - BECHAR	
20h00	05h50

Départ	Arrivée
BECHAR - ORAN	
20h25	16h16

JANVIER



ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Lun 16 - 18h00	Mar 17 - 07h00
Dim 22 - 18h00	Lun 23 - 07h00
Lun 30 - 18h00	Mar 31 - 07h00

DÉPART	ARRIVÉE
ALICANTE / ORAN	
Mar 17 - 19h00	Mer 18- 07h00
Lun 23 - 19h00	Mar 24 - 07h00
Mar 31 - 19h00	Mer 1/2 - 07h00

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / MARSEILLE	
Mer 25 - 12h00	Jeu 26- 16h00

DÉPART	ARRIVÉE
MARSEILLE / ORAN	
Sam 14 - 12h00	Dim 15- 13h00
Sam 28 - 12h00	Dim 29- 13h00



THEATRE REGIONAL D'ORAN

Aujourd'hui à 16h
«**El-Houta Ouel Jirane**»
Auteur & mise en scène : Medjahri Missoum (T.R.O.)

Lundi 16 janvier à 17h
«**Paradis d'un fou**»
Auteur : Belfadel Mohamed
Mise en scène : Belfadel Mohamed (T.T.O.)

Mardi 17 janvier à 15h
«**En-Nahla**»
Auteur Abdelkhalek Houari
Mise en scène Abdelkhalek Houari (T.R.O.)

Mercredi 18 et jeudi 19 à 17h
«**Jeu du mariage**»
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Azri Ghaouti
Résumé : Un mariage de convenance que le père a préparé avec un gentil homme inconnu. «Silvia», la fille, prend le rôle et l'habit de sa servante «Lisette» pour observer et juger son futur époux. (T.R.O.)

Vendredi 20 janvier à 10h
Samedi 21 janvier à 15h
«**En-Nahla**»
Auteur : Abdelkhalek Houari
Mise en scène : Abdelkhalek Houari (T.R.O.)

Mardi 24 janvier à 15h
«**El-Assad Ouel Hattab**»
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani
Résumé : Un lion, imbu de sa force physique, apprend que tous les animaux de la forêt ne cessent d'exprimer leur admiration pour l'intelligence et la bonté de l'homme. Cette information irrite le lion et le met en colère, et pour prouver à tout le monde qu'il reste le plus fort, le plus beau et le plus intelligent, il décide d'aller à la recherche de l'homme pour mettre fin à ses jours. (T.R.O.)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

Aujourd'hui
14h30 & 16h30 : «L'ombre de la terre» de Tayeb Louhichi. (Fr-Tun/ 1982)

Dimanche 15 Janvier
14h30 & 16h30: «La carabine nationale» de Luis Garcia Berlanga. (Esp/ 1978)

Lundi 16 Janvier
14h30 & 16h30: «Etat de siège» de Constantin Costa - Gavras (FR All.It/ 1973)

Mardi 17 Janvier
14h30 & 16h30: «Le vent du Sud» De Mohamed Slim Riad. (Alg/ 1975)

Centres culturels Français

Conférence Médina de Salé, ville fortifiée

Dimanche 15 janvier à 17h00 au CCF d'Alger
Par Nabil Rahmouni, architecte
Jadis avant-poste, avec Alger, de la guerre des corsaires, cité médiévale glorieuse, la Médina de Salé, sur la côte atlantique marocaine, connaît depuis quelques années de nombreux bouleversements urbanistiques. Avec le développement rapide de l'agglomération qu'elle forme avec la capitale Rabat, la pression démographique menace le patrimoine historique et pose la question de sa réhabilitation...

Conférence Théodore Monod et ses mythes sahariens

Lundi 16 Janvier à 18h00 au CCF de Tlemcen
Par Anne-Catherine Benchelah et Marie Maka
Théodore Monod était un scientifique reconnu qui a mené toute sa carrière entre le Muséum d'Histoire naturelle à Paris et l'IFAN à Dakar, et s'est consacré à son terrain de prédilection, le Sahara. Naturaliste, à l'origine spécialiste d'ichtyologie, il était aussi bien géologue, archéologue, botaniste, zoologiste, disciplines qu'il a appliquées à l'étude du désert saharien, en étant toujours très attentif à la préservation de l'environnement, du monde animal et du monde végétal.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	74,67	79,23
1 EUR	104,96	111,39
1 CAD	73,72	78,26
1 GBP	11,03	123,12
100 JPY	97,39	103,37
1 SAR	19,91	21,13
1 KWD	267,62	28,41
1 AED	20,33	21,57
100 CHF	7.987,40	8.481,07
100 SEK	1.093,72	1.162,14
100 DKK	1.309,22	1.390,22
100 NOK	1.262,66	1.341,41

Chèques de voyage

de voyage	Achat	Vente
1 USD	75,42	79,23
1 EUR	106,02	111,39
1 CAD	74,47	78,26
1 GBP	117,21	123,12
100 JPY	98,38	103,37
100 CHF	8.068,49	8.481,07
100 SEK	1.104,83	1.162,14

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
الوزارة الوطنية للتعليم العالي والبحث العلمي
Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle



Journée d'études
Les troubles de langage chez l'enfant scolarisé

Organisée par l'équipe de recherche/Crasc : «Les représentations de la famille et de l'école par rapport aux troubles langagiers chez l'enfant»

Dimanche 15 janvier 2012 à 09h00 au siège de Crasc

www.crasc-dz.org

MÉTÉO

SAMEDI	DIMANCHE
ORAN	
Ensoleillé Max.17-Min.6	Averses éparées Max.17-Min.6
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.17-Min.6	Averses éparées Max.17-Min.7
TLEMCEN	
Ensoleillé Max.17-Min.5	Peu nuageux Max.17-Min.6
MASCARA	
Ensoleillé Max.16-Min.3	Averses éparées Max.15-Min.4
TIARET	
Ensoleillé Max.12-Min.1	Peu nuageux Max.11-Min.2
CHLEF	
Ensoleillé Max.15-Min.7	Averses éparées Max.16-Min.7
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.17-Min.1	Ensoleillé Max.19-Min.2
ALGER	
Plutôt ensoleillé Max.18-Min.5	Averses éparées Max.17-Min.4
CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.13-Min.1	Peu nuageux Max.12-Min.1
ANNABA	
Peu nuageux Max.17-Min.5	Averses éparées Max.16-Min.7

Proxi mité

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 12 & 13

LOGEMENTS

**De nouveau
les protestations
à Medioni**

HASSI MEFSOUKH

**Vers la distribution
de 250 décisions
de pré-affectation
de logements**

**Six
soumissionnaires
pour l'étude
du réaménagement
de Châteauneuf**

EN UNE ANNÉE
À AÏN EL-TURCK

**Douze morts
et 194 blessés
dans 240 accidents
de la route**

Médicaments, réhabilitation des pavillons et d'autres projets

Du nouveau à l'hôpital d'Oran P. 13



Béni-Saf

P. 14

**Le phare
de Rachgoun
toujours sans
groupe électrogène**

Saïda

**Les retraités
pour la poursuite
des revendications**

Mascara

**Le mouvement
des enseignants
décrié**

Tranche de Vie

Par El-Guellil

**Un mot,
c'est tout !**



Populaire ! Un mot noble à l'origine, qui a été trop longtemps galvaudé, traîné depuis les steppes hostiles et glaciales du grand nord jusqu'aux regs arides et désertiques du sud, au point d'en perdre le sens. Un mot trop souvent accommodé à des sauces aux goûts aussi morbides que les idées qui germaient dans la tête des différents schizophrènes qui l'ont utilisé à travers les contrées et les âges. Le commun des hommes, le vulgaire, la foule...mouvement populaire.

Les fantasmes les plus fous étaient présentés comme étant l'émanation de la volonté «populaire». Devenu obsolète, usé, souillé, le mot a fini par ne pas qualifier que les choses les plus indigestes, comme la soupe «populaire» qu'on sert à la «population» des quartiers «populaires». On le garde, cependant, comme attribut pour désigner des institutions compo-

sées d'élus censés représenter le peuple, qui est très vite

oublié une fois le siège acquis.

Les membres de l'instance populaire (populaires pour tant, ils le furent en tous les cas croit-on savoir) se mettent à reconsidérer le mot et certains finissent par trouver que ce qualificatif n'est pas tout à fait assorti au statut social de député. Lui, s'il représente le peuple, c'est parce que le peuple, incapable de se représenter lui-même, a fait appel à lui.

Le peuple n'est capable que de voter quand on le lui demande, de subir les augmentations qu'on lui impose, et tendre docilement la gorge quand on veut le sacrifier. On voit bien que cela n'a rien à voir avec un député ! Ce dernier donc tient absolument à ce que tout le monde saisisse la nuance et que l'on ne fasse pas d'amalgame entre «être le peuple» et le représenter. Il «vote» des lois pour le peuple, il n'en est pas concerné, absolument pas.

Logements

De nouveau les protestations à Medioni

Houari Barti

La tension autour du relogement est encore montée d'un cran ce jeudi dans le quartier de Medioni qui a connu dans l'après-midi des actes de trouble à l'ordre public marqués par la fermeture de la rue Khat Salah à la circulation automobile, en plus de jets de pierres qui ont ciblé des véhicules de passage. L'objet de la contestation, qui avait commencé la veille par un attroupement de quelques centaines de personnes devant le siège du secteur

urbain, était d'exiger des pouvoirs publics de «corriger les erreurs, les omissions et les dépassements» que porterait la liste des bénéficiaires des pré-affectations remises mardi derniers aux familles habitant Medioni et El-Hamri en prévision de leur relogement. On dénonce «l'attribution, parfois de plusieurs pré-affectations à une même famille, des propriétaires d'immeubles» qualifiés de gens «aisés» et à des personnes qui n'habitent plus au quartier depuis plusieurs années, revenues juste pour le relogement, alors que «des anciens

locataires sans ressources et qui n'ont jamais quitté les lieux sont exclus».

Si les incidents de ce jeudi à Medioni étaient sans grande gravité et n'ont pas débordé, c'est grâce à la sagesse de la majorité qui préfère faire confiance à l'administration qui a promis de réviser sa copie. Le responsable communal chargé de cette opération de remise des pré-affectations à Medioni et El-Hamri avait, pour rappel, admis devant des centaines de protestataires l'existence «d'omissions qui sont actuellement en train d'être prises en charge».

Hassi Mefsoukh

Vers la distribution de 250 décisions de pré-affectation de logements



Ph.: Arch.

K. Assia

Une opération de distribution de 250 décisions de pré-affectation de logements, est prévue prochainement, dans la commune de Hassi Mefsoukh, relevant de la daïra de Gdyl. Une bouffée d'oxygène pour de nombreux demandeurs de logements, sachant que le programme concocté par les autorités locales va se poursuivre dans toute la daïra de Gdyl, explique-t-on du côté des responsables. Dans la commune de Benfreha, 70 familles se sont vu attribuer des décisions de pré-affectation sur un programme de 350 loge-

ments initiés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Quelque 6.100 demandes ont été déposées, jusqu'à présent, dans cette localité. Mercredi dernier, une liste de 400 bénéficiaires de logements sociaux a été affichée par les autorités locales, dans la localité de Hassi Bou-nif. En plus des 400 logements attribués, les autorités locales prévoient la distribution de 300 autres logements sociaux, au mois de juin prochain et le même quota à la fin de l'année 2012. Par ailleurs, la commune de Tafraoui vient de bénéficier de plus de 100 logements sociaux, en plus de 60 unités rurales. Les services de la daï-

ra de Oued Tlélat ont enregistré quelque 2.200 demandes de logements uniquement pour Tafraoui où l'on prévoit également la réalisation de 70 logements, des projets concernant la résorption de l'habitat précaire qui sont en cours de réalisation.

Outre ce quota, un programme de 100 autres logements, dans le cadre du RHP, est aussi prévu. Une commission a été mise sur place pour désigner l'assiette devant abriter ce projet. Notons, par ailleurs, que 60 groupes de logements ruraux sont aussi à l'étude à Tafraoui, notamment dans les villages de Kehailia, Hamoul, entre autres.

Le recensement économique entre dans sa dernière phase

J. Boukraï

Le comité de wilaya du recensement économique s'apprête à lancer la dernière phase de cette campagne. Il s'agit d'une enquête approfondie qui devrait toucher un échantillon d'entreprises sur la base d'un questionnaire propre à chaque secteur d'activité pour la collecte de l'ensemble des données physiques et comptables. Selon une source proche de la wilaya, cette enquête approfondie va toucher seulement 10% des entités économiques et des entreprises commerciales recensées lors de la première phase. Cet échantillon est composé seulement des établissements économiques (SARL, EURL, SPA, administrations) et ne concerne pas les petits commerces. Les enquêteurs vont utiliser, lors de cette phase, un questionnaire élargi et comprenant plusieurs pages. La 2^{ème} phase porte sur une enquête approfondie qui devrait toucher un échantillon d'entreprises sur la base d'un questionnaire propre à chaque secteur d'activité pour la collecte de l'ensemble des données physiques et comptables. Il s'agit d'enregistrer, pour chaque entité, sa localisation, son identification complète, les données relatives à l'emploi, son chiffre

d'affaires et, point central de l'enquête, son activité. La formation des superviseurs qui vont chapeauter l'enquête a été achevée.

A noter que la wilaya d'Oran est la première wilaya qui a achevé la première phase de l'opération de recensement économique, le mois de juin dernier. La première phase est une phase de dénombrement au cours de laquelle l'ensemble des entités ont été recensées de manière exhaustive. L'objectif de la 1^{ère} phase était d'établir une cartographie et une banque de données du secteur économique pour préparer l'enquête approfondie. Une phase qui s'est soldée par le recensement de 54.651 entités économiques et administratives activant à Oran, dont 52.904 entités économiques et 1.747 entités administratives, réparties sur 269 zones de recensement dont 29.608 unités ont été recensées dans la commune d'Oran, soit 54% du nombre globale, suivie par la daïra d'Es-Sénia avec 7.893 entités. Une campagne d'une durée d'une année à laquelle ont pris part 630 agents recenseurs et 57 délégués communaux.

Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés par la wilaya d'Oran pour mener à bien cette opération, parmi lesquels une

quarantaine de locaux pour le regroupement quotidien des agents, des ordinateurs et du matériel de bureautique, en plus des moyens de télécommunication et une trentaine de véhicules pour assurer le transport. En matière d'information et de communication, quelque 37.400 dépliants ont été distribués à ce jour en plus des 7.000 affiches conçues. Concernant les résultats de la campagne, le rapport du comité indique que pas moins de 6.754 entités économiques sont installées au niveau du secteur urbain Sidi El-Bachir (ex-Plateau), soit 14% du nombre global des entités économiques répertoriées à travers les 26 communes de la wilaya et 23% du taux global. Un nombre équivalent à celui qu'on peut trouver au niveau de quinze petites ou moyennes communes réunies. Ce potentiel équivaut également à celui de certaines wilayas comme Naâma, par exemple. Le recensement est un outil de travail destiné à suivre l'orientation de l'investissement et la maîtrise des données économiques et permettra de mettre en place une banque de données sur les unités économiques dans différents secteurs et administrations et l'élaboration d'un annuaire des personnes morales et physiques.

Législatives

Les redresseurs du FLN affûtent les armes

Ziad Salah

Les redresseurs du FLN ont franché sur la question de leur participation aux prochaines législatives : ils se présenteront sur des listes indépendantes avec un slogan bien défini pour se démarquer des autres indépendants. Le label retenu est «le redressement et l'authentification». Cette décision signifie que ce mouvement a achevé ou presque son opération de restructuration à travers les quarante-huit wilayas du pays. Selon une source proche des redresseurs, la commune d'Oran n'a pas encore désigné son coordinateur pour ouvrir la voie à la désignation à un coordinateur de la wilaya. Mais on nous assure que cette tâche sera réalisée tout au plus dans la dizaine de jours à venir. Probablement Salah Goudjil et Kara Mohamed Saïd, les têtes de file de ce mouvement, présideront l'assemblée générale qui désignera le coordinateur d'Oran.

Une fois cette opération close, présentée comme une formalité, on passera à l'élaboration des listes des candidats, ce qui représente une première épreuve de taille pour les redresseurs. Et pour cause, chaque candidat doit ramasser quatre cents signa-

tures. Ce qui représente, au total, six mille signatures pour les quinze sièges en jeu au niveau de la wilaya d'Oran ou plus au cas où les pouvoirs publics décident de doter Oran davantage de représentants au niveau de la future assemblée nationale. Pour Salah Eddine Rekik, un des responsables des redresseurs les plus en vue à Oran, cette opération ne présente pas un handicap insurmontable. «Nous disposons d'une large base au niveau de toutes les communes». Et d'ajouter : «Au contraire, ça va être l'occasion pour nouer davantage de liens avec les populations et de dissiper quelques malentendus concernant notre position vis-à-vis de la direction actuelle du FLN». En fait, une campagne avant l'heure. Pour conclure, notre interlocuteur affirme que les contacts et des campagnes de sensibilisation sont engagés au niveau des communes de la wilaya depuis des semaines, voire des mois. Cependant, ce responsable ne verse pas dans l'optimisme béat et déclare être conscient que la bataille sera rude pour arracher des sièges en égard à l'entrée en lice de nouveaux partis politiques moins décriés que ceux qui ont géré les affaires jusqu'ici.

Arzew

Encore un vol de câble téléphonique à la cité Zabana

K. Assia

Un autre câble téléphonique vient d'être volé à la cité Zabana à Arzew. Celui-ci venait juste d'être installé. Les habitants de cette cité située sur les hauteurs d'Arzew se retrouvent encore une fois pénalisés et privés de téléphone et d'Internet. La direction d'Algérie Télécom venait juste d'installer ce câble en remplacement d'un autre volé et les malfaiteurs n'ont pas attendu pour passer à l'acte. Depuis deux jours, toute la cité, même si une bonne partie est déjà isolée, est déconnectée, un véritable calvaire pour les fêrus du Net. Le seul cybercafé existant dans le quartier a dû fermer ses portes depuis plusieurs mois faute de connexion, obligeant des dizaines d'internautes à se déplacer jusqu'au centre-ville.

La semaine dernière, un acte similaire de sabotage et de vanda-

lisme s'est produit à la cité Perret pénalisant 1.400 foyers. Les auteurs activement recherchés se sont emparés de six gros câbles, alors qu'une semaine auparavant ils avaient saccagé la chambre téléphonique pour s'emparer de près de 10.000 mètres de câbles afin d'en extraire le cuivre en vue de le revendre par la suite. Un commerce juteux pour de nombreux trafiquants qui n'hésitent pas à déterrer les câbles tout en endommageant les installations. Pire encore, ces énergumènes ont également pris pour cible certains poteaux électriques à l'exemple de ceux illuminant le chemin de wilaya A47 reliant Canastel à Es-Sénia où près d'une cinquantaine de poteaux ont été sectionnés par un jeune individu il y a de cela quelques semaines. Les préjudices quant à eux se chiffrent en milliards de centimes, selon les estimations des directions concernées et qui sont Algérie Télécom et Sonelgaz.

Dix à 20 ans de réclusion pour des trafiquants de drogue

Des peines allant de 10 à 20 ans de réclusion ont été prononcées, jeudi par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran, à l'encontre de sept trafiquants de drogue. La peine la plus lourde, 20 ans de réclusion, a été infligée par contumace à trois accusés actuellement en état de fuite, tandis que les inculpés présents au procès ont écopé de 10 ans de réclusion. Selon l'arrêt de renvoi de la

chambre d'accusation, l'affaire remonte à janvier 2011, date de la saisie d'une quantité de 22 kg de kif à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen. Les investigations ont établi que la marchandise prohibée avait été introduite d'un pays voisin pour être écoulée sur le territoire national. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé 20 ans de réclusion pour tous les accusés.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Adda Benamour Ahmed, 59 ans, Canastel
Mersel AEK, 84 ans, Plateau
Benyahia Zana, 75 ans, 10 rue Beaadid Med
Ziane Benchaâ, 65 ans, Terrain Chabat

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 safar 1433				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h35	13h12	15h53	18h11	19h39



Médicaments, réhabilitation des pavillons et d'autres projets

Du nouveau à l'hôpital d'Oran

«Dans deux mois, le CHU d'Oran ne connaîtra plus les pénuries de médicaments et ce à la lumière des dernières décisions du Premier ministre visant à donner plus de liberté de manœuvres à la pharmacie centrale des hôpitaux en matière d'importation des produits pharmaceutiques».

Salah C.

C'est ce que prédit M. Baghdous, le directeur général du CHU d'Oran, sachant que cette défaillance constitue l'une des revendications formulées lors de chaque grève comme celle des hospitalo-universitaires qui considèrent que cette question les handicape dans l'exercice de leur mission et vont même jusqu'à exiger une commission nationale d'enquête sur les dérives constatées dans le marché du médicament, notamment la surfacturation. Le même responsable est revenu longuement sur le programme de mise à niveau de son établissement, une condition sine qua non pour l'amélioration de la prise en charge médicale des malades en provenance de plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays et exigée par les responsables de services afin de rentrer de plain-pied dans la contractualisation permettant de rentabiliser les lourds investissements publics. Dans ce contexte, M. Baghdous fait d'emblée un distinguo entre les bâtiments pouvant être réhabilités et d'autres irrécupérables. S'appuyant sur la disponibilité des finances, le premier responsable de l'hôpital d'Oran, mis en service en 1867, s'est attelé depuis son installation, il y a 18 mois, à normaliser l'activité hospitalière à travers un programme de mise à niveau concernant aussi bien les conditions d'accueil que la prise en charge médicale. Parallèlement aux opérations lancées sur fonds internes, le CHU a bénéficié depuis 2010 de 4 projets financés par la wilaya et confiés à la DSPRH.

Il s'agit d'un complexe des urgences médicochirurgicales qui sera prêt à l'horizon 2014 sur le site de la jumenterie et qui permettra la prise en charge intégrée des patients, du fait que tous les autres services d'urgence seront regroupés au niveau de ce complexe.

Pour l'heure, le choix du bureau d'études est en cours. Le second projet consiste en la réalisation d'un nouveau service infectieux qui viendra remplacer l'actuel situé à la garnison, dont la capacité n'est que de 60 lits. Ce projet prévoit la démolition de certains bâtiments avant la construction d'autres structures plus appropriées. Pour ce faire, une enveloppe financière de 200 millions DA a été mobilisée et le bureau d'études sera choisi prochainement. Il sera question également de réaliser de nouvelles urgences pédiatriques en remplacement du Marfan et de la CCI, deux services distincts qui posent problème de par leur séparation et qui fonctionnent dans des conditions terribles, ce qui n'arrange ni le malade ni le professionnel de la santé. Pour ce projet, le bureau d'études a été choisi et l'avis d'appel d'offres sera lancé incessamment avec une enveloppe de 250 millions DA. Enfin, il est prévu un nouveau service de réanimation pédiatrique en remplacement de l'actuel domicilié dans des baraques, un service important qui n'arrive pas à satisfaire la demande régionale du fait qu'à l'instar de celui de l'EHS Canastel, il affiche tout le temps complet et cette structure nécessite des équipements adéquats, notamment avec des lits chauds, à savoir le lit avec ses équipements. A l'issue de

la mise en service des ces 4 structures, le DG du CHUO estime que la qualité de la prise en charge sera améliorée de 50%.

Concernant les projets internes, durant l'année en cours, il sera question d'achever la réhabilitation du service de pneumo-physiologie, appelé communément «Glattar» et qui pourrait porter le nom du défunt Zighout Amine, l'un des pionniers de cette spécialité au niveau national. Pour ce pavillon, deux opérations de réalisation de deux unités de pneumo-physiologie ont été achevées il y a une année et, actuellement, des travaux au niveau du service de chirurgie thoracique sont en cours alors que dans un mois il sera question d'achever ce qui a été entrepris au niveau des deux bâtiments. De plus, et pour améliorer l'accueil, il est prévu une entrée indépendante sur la rue des Frères Bouchakour ainsi que l'aménagement des espaces intérieurs. Non loin de là, un projet de réhabilitation et de modernisation des urgences psychiatriques est actuellement en cours au pavillon 35. Aussi et par respect aux morts, un nouveau service de médecine légale aux normes requises sera réalisé, ainsi que la modernisation du pavillon 5 qui contient le service d'hémodialyse où l'on ambitionne de réaliser une unité d'autogreffe.

Au plan du financement, en plus des 78 milliards alloués par la wilaya, la direction du CHUO compte dépenser 85 autres milliards pour ses opérations internes, notamment pour l'acquisition d'équipements nouveaux allant du basique au sophistiqué.

Six soumissionnaires pour l'étude du réaménagement de Châteauneuf

Djamel B.

A l'issue du nouvel appel d'offres national et international concernant le concours d'architecture pour le choix d'un bureau d'études qui aura à charge de réaliser l'étude inhérente au réaménagement de l'hôtel Châteauneuf, six bureaux d'études ont déposé leurs soumissions, parmi lesquels des bureaux d'études étrangers. Selon des sources proches des services techniques de la commune, pour procéder au choix du bureau d'études un comité de jury a été mis en place, présidé par le maire d'Oran et regroupant tous les services concernés. Ce comité se réunira incessamment. L'avis inhérent au concours d'architecture a été lancé, il y a plus de deux mois, pour permettre aux services concernés de relancer les travaux d'achèvement et de réaménagement de l'hôtel.

A l'arrêt depuis plus d'une décennie, les travaux de l'hôtel Châteauneuf seront relancés dès ce premier trimestre, si toutes les démarches se font dans les délais. Une fois l'étude achevée et mature, il sera procédé au lancement d'un avis d'appel d'offres international pour le choix d'une entreprise étrangère expérimentée pour livrer le projet dans les délais.

Tout en rappelant que le coût des travaux est estimé à 100 milliards de centimes, les mêmes interlocuteurs précisent qu'il s'agit d'une opération centralisée et que l'argent est disponible. Il est à rappeler que l'édifice, qui a été officiellement cédé à la commune d'Oran lors de la dernière visite du président de la République, sera reconverti en bâtiment administratif regroupant la majeure partie des divisions, services administratifs et techniques. L'hôtel Châteauneuf, qui est un édifice composé de 19 étages, devrait permettre de centraliser les services de la commune pour un meilleur service des citoyens en leur évitant de nombreux déplacements et autres tracasseries. Il y a lieu de rappeler qu'en pa-



rallèle, il sera procédé incessamment au lancement des travaux de confortement et de réhabilitation de l'hôtel de ville, qui risque de s'effondrer à

tout moment. Le wali d'Oran vient d'instruire les responsables de la commune pour l'entame des travaux dans les plus brefs délais.

En une année à Ain El-Turck Douze morts et 194 blessés dans 240 accidents de la route

Rachid Boutlélis

Douze personnes ont trouvé la mort et 194 autres ont été blessées, à différents degrés de gravité, dans 240 accidents de la circulation, survenus sur les routes de la daïra d'Ain El-Turck, au cours de la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012. Ce bilan annuel fait état de la hausse du nombre d'accidents de la route et de victimes, qui ont été enregistrés au cours de la saison estivale. En effet, les éléments de la protection civile affectés dans cette partie de la wilaya d'Oran ont eu à intervenir à 28 reprises au cours du mois de juin pour procéder à l'évacuation de 35 personnes blessées et une dépouille mortelle vers l'hôpital d'Ain El-Turck. Ces mêmes éléments ont été sollicités à 33 reprises durant le mois de juillet pour porter secours à 17 personnes souffrant de blessures. Une personne a également été tuée dans un accident de la circulation au cours de ce mois de juillet. Ce bilan indique que le mois d'août, qui a coïncidé

avec la période du carême, a été malheureusement caractérisé par deux drames de la route. 18 accidents de la circulation ont été recensés au cours du mois de Ramadhan dernier. Dans ce contexte, notons que c'est le mois d'octobre dernier qui a été meurtrier sur les routes du littoral Ouest de la wilaya d'Oran et ce, avec trois personnes tuées dans des accidents de la circulation. Une baisse sensible d'accidents a été cependant enregistrée au cours du mois de février. Dix accidents, qui ont occasionné des blessures à neuf personnes, ont été recensés au cours de ce mois. Nos sources indiquent dans ce registre que le non-respect du code de la route et notamment l'excès de vitesse sont à l'origine de la grande majorité des accidents de la circulation sur les routes, situées sur le territoire de ladite daïra. La conduite en état d'ivresse figure également en pole position parmi les causes ayant entraîné la plupart des drames, selon les résultats des enquêtes diligentées par la police et la gendarmerie nationale.

Les PME en conclave à Oran La loi de finances 2012 sous la loupe

Quelque 120 opérateurs représentant une cinquantaine d'entreprises économiques du secteur de la PME ont pris part mercredi dernier à une rencontre nationale organisée par l'Institut international de management (INSIM) avec comme ordre du jour un débat sur les dispositions contenues dans la loi de finances pour 2012. Lors de ce conclave initié dans le but de redynamiser ce secteur, le seul capable de fouetter les exportations hors hydrocarbures, les intervenants ont certes accueilli favorablement les dispositions contenues dans cette loi qui prévoit une croissance de 4,7%, mais ont préconisé une meilleure parité dans le versement de la TVA entre les importateurs de matières premières et industriels, sous peine de voir ces derniers contraints de se retirer. Au titre des satisfactions relevées, notons celle de la création du Fonds national de soutien aux micro-entreprises permettant aux promoteurs

d'activités de projets porteurs de bénéficier d'une exonération de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP). Le retour au secteur public, longtemps délaissé, a été également perçu comme une stratégie positive, même si ce plan coûtera au Trésor public la bagatelle de 31 milliards d'euros, dont 28 pour le versement des salaires. Ce plan de redynamisation, qui s'étalera jusqu'à la fin 2014 avec la fin du présent quinquennat, sera suivi par des centres de gestion qui seront bientôt créés au niveau de chaque wilaya. Dans ce sens, l'idée de décentraliser les services fiscaux à travers des centres de proximité pour les petits commerçants (moins de 10 millions de dinars), de directions des Impôts au profit des industriels (plus de 10 millions et moins de 30 millions de dinars) et des grandes directions pour la gestion des dossiers relatifs à l'impôt forfaitaire unique (IFU) a été également préconisée.

S. C.

Entretien du monument «Porte de Santon» et des abris de la 2e Guerre mondiale

Le monument historique «Porte de Santon» et les abris datant de la 2e Guerre mondiale à Oran ont fait l'objet dernièrement d'une opération d'entretien pour les protéger contre les ruissellements des eaux, a-t-on appris du responsable de l'Office national d'exploitation et de gestion des biens culturels protégés. Ces deux sites ont été ainsi épargnés de la détérioration grâce aux interventions de la Société des eaux et d'assainissement d'Oran (SEOR), qui a mis fin aux fuites, qui constituent un danger, et le ruissellement des eaux usées qui ont déformé le paysage de «Porte Santon» classé monument national, a indiqué M. Ourabah Massinissa. Pour préserver ces deux sites, la SEOR a effectué des travaux qui ont porté

principalement sur le drainage des eaux usées stagnantes, le curage de la canalisation et l'enlèvement des pierres charriées par les eaux pluviales, ainsi que la réparation des fuites d'eau potable qui affectaient les abris datant de la Seconde Guerre mondiale, a expliqué le gestionnaire de cette société. Pour rappel, le site archéologique «Porte de Santon» également connu sous le nom de «Bab El-Marsa» au vieux quartier de «Sidi El-Houari», construit en 1734, est l'une des trois portes célèbres d'Oran. Les abris, un véritable dédale de salles, datant de la 2e Guerre mondiale, et situés à proximité de la mosquée «Le Pacha», sont construits sous terre, à l'image d'une petite ville, à 50 mètres de profondeur.

BÉNI-SAF

Le phare de Rachgoun toujours sans groupe électrogène



Le phare de l'île de Rachgoun est une histoire qui ne se terminera jamais. Il fait, depuis la nuit des temps, partie du rituel du bénisafien.

Mohamed Bensafi

Chaque soir, peut-être pas, le bénisafien en fait un plaisir. Celui de contempler, de sa fenêtre ou d'une falaise, cette grosse lumière annonçant la terre pleine aux bateaux navigants. Bonheur de se dire qu'il est bien toujours là. Mais depuis plusieurs mois, et ça, on ne le répètera jamais assez, ce phare n'est, en hiver surtout, qu'une petite lueur parfois pas, qui brille à peine sur l'île. La cause : le phare ne fonctionne que grâce à l'énergie solaire qui ne peut fournir que du 24 volts, rapporte notre source. Et comme en hiver les journées sont courtes et, bien sûr, pas trop ensoleillées, la suite est vite devinée. Mais à l'inverse, puisque le phare de Rachgoun est muni d'un double système de fonctionnement, l'autre à l'énergie électrique où le nouveau groupe électrogène flambant neuf se trouve actuellement dans un local situé sur l'ex-quai de l'île situé à ses pieds. Cet équipement, qui peut

fournir l'énergie électrique à 220 v, n'attend que d'être installé. Cependant, il faudra d'abord le transporter jusqu'au phare. Il faudra aussi prévoir un moyen de transport, un petit chariot par exemple sinon huit gros bras. Pour cela, il faudra réaménager l'unique piste rendue impraticable par toutes ces années d'érosion ou encore par les végétations sauvages. Malheureusement, cette machine à produire de l'électricité n'a toujours pas trouvé renfort pour être hissée jusqu'au sommet de l'île, à peine quelques centaines de mètres à faire. Notre interlocuteur avoue ne pas savoir à qui incombe le rôle pour le faire, la commune ou la direction des balises. C'est plutôt à la commune de Oulhaça, dont dépend l'île, qu'il revient, en fin de discussion. Pour en savoir un peu plus, on a joint par téléphone, ce vendredi matin, le maire de cette commune. Ce dernier nous a affirmé qu'il ne connaît pas l'affaire et que la commune est disposée à «ouvrir» un chemin si toutefois elle

est officiellement sollicitée. Enfin, rappelons que sur l'île de Rachgoun, ils sont 4 gardiens, postés en binôme, à se relayer tous les 10 jours. Leur mission est de mettre, chaque jour, du coucher du soleil à l'aube, le phare en service. Pour note, le phare de Rachgoun a été édifié en 1870, sa lanterne oscille toutes les 20 secondes.

Et en temps réel, sa grosse lumière rougeâtre est visible sur plusieurs kilomètres dans la mer. Le phare de l'île de Rachgoun est un repère indélébile, pas uniquement pour la navigation marine mais pour l'aviation aussi. Il est connu mondialement, il se trouve sur toutes les cartes mondiales de la navigation. Historiquement parlant, l'île de Rachgoun occupe une bonne place sur cette partie du monde ancien. Ce bout de terre de 26 hectares a vu passer plusieurs guerres puniques et plusieurs empereurs l'ont disputé. En attendant, cette machine à fabriquer de l'électricité est, humidité aidant, peut-être en train de se rouiller.

MASCARA

Le mouvement des enseignants décrié

Khenouci Mostefa

La Fédération algérienne des parents d'élèves de la wilaya de Mascara avait soulevé un sérieux problème relatif au mouvement des enseignants en pleine année scolaire, pénalisant ainsi les élèves, particulièrement ceux appelés à passer des épreuves importantes (Bac et BEF).

«Le moment est mal choisi par l'enseignant qui veut sortir en retraite, participer à une formation ou être promu à un poste supérieur», nous

dira M. Bouhalouane, membre de cette fédération avant d'ajouter que ce problème est posé, actuellement, au lycée Abdelmadjid Mezian «Sheraton» où les élèves de la 3^{ème} année série sciences n'ont pas accepté que leur professeur, qui assure une matière essentielle, les sciences, dotée d'un important coefficient, sort en retraite après avoir enseigné un seul trimestre alors que la situation est critique, dit-il. Dans un lycée à Mohammadia, dix postes d'enseignants dans des matières indispen-

sables sont vacants. Selon notre interlocuteur, les enseignants de physique, sciences, électricité, philosophie et anglais ont été promus aux postes de directeurs d'établissements scolaires, intendants, ou sortis en congé de maladie ou quitté carrément le secteur, laissant des élèves livrés à eux-mêmes.

«Nous ne sommes pas contre ces enseignants qui ont le droit de choisir leur avenir, mais c'est le moment de partir qui est remis en question», conclut-il.

SIDI BEL-ABBÈS

5.135 infractions routières en 2011

M. Kadiri

Outre le sempiternel problème de la circulation routière en pleine ville et l'état dégradant de la voirie urbaine à Sidi Bel-Abbès, il est fait part par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de 5.135 (cinq mille cent trente-cinq) infractions enregistrées par le service de la circulation routière. Le bilan, présenté aux médias dans une conférence de presse, englobe d'autres données et aspects de l'activité annuelle de la sûreté de la wi-

laya de Sidi Bel-Abbès. Ces 5.135 infractions routières sont celles de l'année 2011, où 129 accidents de la circulation furent enregistrés entraînant 05 décès et 145 personnes grièvement blessées. Ceci a dû entraîner automatiquement le retrait de 1.365 permis de conduire et la mise en fourrière de 247 véhicules.

Par ailleurs, les multiples nuisances générées par les mobylettes ont contraint le même service, et selon le document qui nous a été remis, à mettre également en fourrière 287 mobylettes qui, non seu-

lement, entraînaient des nuisances de jour comme de nuit mais étaient souvent utilisées par leurs différents chauffards pour commettre des vols, indique la même source dans le cadre d'un bilan annuel qui englobe d'autres services, police judiciaire, économique, lutte contre les stupéfiants, police générale, avec en tout 3.744 affaires, dont 3.257 ont été traitées, soit un pourcentage de 87,08 % permettant la présentation de 1.202 personnes devant la justice sur 4.271 personnes concernées.

SAÏDA

Les retraités pour la poursuite des revendications

Ali Kherbache

Le calcul de l'augmentation des pensions et allocations de retraite s'effectuera sur la base du net à payer du bénéficiaire», précisera M. Bakour Kadda, directeur de l'agence CNR de Saïda, en réponse aux interrogations des retraités, «les 22.998 inscrits au 31/12/2011, y compris les ayants droit titulaires de la reversion», est-il ajouté. Le responsable affirmera que plus de 20.000 retraités et ayants droit vont bénéficier d'une augmentation leur permettant d'atteindre le seuil de 15.000,00 DA dont 4.616 seront révisés aux taux de 20 et 28%, alors que 2.472 bénéficiaires de l'allocation de retraite seront augmentés au taux de 30%. Le responsable rassure les retraités du régime général qui touchaient 11.250,00 DA qu'ils seront alignés à 15.000,00 DA, les 75% du SNMG déterminés par les dispositions de la loi 83/12, un article décrié par les retraités, est-il rappelé dans les revendications de l'association de Saïda, qui demande, par ailleurs, une régularisation avec effet rétroactif à compter du 01/01/2008, lors du sit-in organisé à l'école syndicale «Sabra et Chatila». Le comité provisoire, en l'absence du

bureau local de la FNTR dont le mandat a expiré, a exprimé son soutien aux retraités des wilayas qui continuent dans la revendication. «Une lutte jusqu'à l'obtention des droits, à arracher par la force de l'énergie usée des années durant», diront des rétroactifs ayant consommé les efforts à bâtir et construire. Pour les retraités dépassant le seuil du régime, et prenant pour exemple un retraité touchant 13.700 DA, il sera appliqué un taux de 30% et percevra donc 17.800 DA, explique le responsable, poursuivant : «La CNR accomplit son travail minutieusement pour éviter les erreurs pénalisant le retraité».

Quant au paiement de l'augmentation, le directeur dira qu'elle interviendra dès la promulgation du décret exécutif, en janvier en principe, et en tout cas, elle sera effectuée à compter du 1^{er} janvier 2012». Les retraités auront encore du chemin à faire, pourvu que l'essence suive la motivation, est-il espéré. A l'agence de Saïda, les portes de la CNR sont ouvertes pour toute information, explication ou précision, au cas par cas, conclura M. Bakour, étant parvenu à faire de l'agence modèle, une école d'application en la matière, est-il témoigné.

RELIZANE

Les artisans doivent se regrouper au sein d'entreprises

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Smaïl Mimoune, a souligné, jeudi à Relizane, la nécessité pour les artisans de se regrouper au sein d'entreprises pour bénéficier des différents projets de développement. «Nous oeuvrons actuellement pour regrouper toutes les compétences que représentent les artisans afin qu'ils puissent passer du stade de travail individuel à celui du travail collectif et pour qu'ils puissent bénéficier de projets dans le cadre de marchés au même titre que les entreprises publiques et privées», a indiqué le ministre, au cours d'une conférence de presse, en marge de sa visite dans la wilaya de Relizane. Concernant le secteur du tourisme dans cette wilaya, M. Smaïl Mimoune a indiqué que cette région dispose de grandes potentialités touristiques et vestiges historiques comme la Qalâa de Bani Rached ou Mazouna, des sites dont la valorisation peut donner une impulsion particulière au secteur. Il a également rappelé que l'investissement privé pour renforcer les infrastructures d'hébergement a atteint le 1,4 milliard de dinars. La wilaya de Relizane compte actuellement 8 hôtels totalisant 437 lits. Le ministre a visité, dans la commune d'El-Qalâa, une unité de fabrication de tapis en cessation d'activité depuis 1994, du fait de la cherté de la matière première (la laine). Le ministre a insisté sur la reprise rapide des activités de cette unité, disposant de 22 métiers à tisser, exhortant les autorités locales à trouver la solution adéquate, du fait de la disponibilité de la matière première et d'une main-d'oeuvre qualifiée. Dans la même commune, M. Mimoune a visité le vieux quartier dont la construction remonte à la période ottomane, ainsi qu'un mini musée, créé par un habitant de cet-

te cité et consacré aux vieux ustensiles et autres objets usuels utilisés dans le passé par la population. De même qu'il comporte de nombreux ouvrages parlant de l'histoire de la Qalâa de Bani Rached. La délégation ministérielle s'est rendue ensuite au mausolée de Sidi M'hamed Benaouda. Au chef-lieu de la wilaya, le ministre a visité le quartier «Zeraiya» où des travaux sont entrepris pour la construction d'un parc d'attractions, projet initié par un investisseur privé pour un coût de 729 millions de dinars. Le parc comportera un centre commercial, des piscines, un lac artificiel et autres infrastructures de détente. Son délai de réalisation est de 24 mois. A la maison de l'artisanat, ouverte il y a une année, le ministre a suivi un exposé sur la situation du secteur du tourisme dans la wilaya et ses perspectives, avant de visiter une exposition consacrée aux costumes traditionnels et à l'art culinaire de la région. Dans la commune Belâassel Bouzegza, M. Mimoune a visité une résidence touristique construite en préfabriqué par un investisseur privé. Elle se compose de 105 chambres totalisant 200 lits et sera opérationnelle dès février prochain. Des travaux d'extension seront lancés en mars pour construire une salle de conférences de 400 places et une salle des fêtes et un site de cures thermales. Le tout sur une superficie de 2 hectares. A Mazouna, le ministre a visité la casbah, le vieux quartier et la vieille medersa remontant à la période ottomane. La dernière étape de cette visite a été le plan d'eau d'El-Merdja Sidi Abbed. Le ministre a pris connaissance d'une étude visant à créer une ZET sur une surface de 37 hectares pour accueillir des projets de pêches touristiques et de sports aquatiques.

LFP - Ligue 1

La compétition pourrait s'achever en avril

Kamel Mohamed

La fin du championnat de Ligue 1 interviendra en avril, a indiqué le président de la Ligue de football professionnel, Mahfoud Kerbadj. Initialement, le championnat devait se terminer le 22 mai, selon le premier calendrier établi par la LFP. Mais, compte tenu de plusieurs paramètres, la Ligue a décidé d'avancer la fin du championnat au mois d'avril. La première raison ayant amené la Ligue à prendre cette décision consiste en l'organisation des élections législatives au courant du mois de

mai. Le ministère de l'Intérieur avait déjà annoncé que les législatives auront lieu au mois de mai, sachant que durant la campagne électorale et l'opération de vote, les compétitions sportives observent un arrêt. La LFP anticipe sur trêve pour avancer la date de la fin du championnat. Aussi, l'équipe nationale A sera en stage bloqué durant la dernière semaine du mois de mai. Elle préparera le match retour contre la Gambie, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la CAN-2013. La fin du championnat en avril contraindra la LFP à programmer deux journées par

semaine, soit vendredi-samedi et mardi. En ce sens, les clubs seront soumis à un calendrier démentiel, notamment ceux qui participeront aux compétitions africaines et qui seront qualifiés en coupe d'Algérie.

Actuellement, la LFP planche sur une nouvelle mouture du calendrier de la phase retour et les clubs en sont avertis. A la LFP, on a exhorté ces clubs à se montrer indulgents dans la mesure où il s'agit de terminer le championnat le plus tôt au risque de voir la compétition s'étaler jusqu'au mois de juillet, comme cela a été le cas la saison dernière.

NAHD

Ould Zemirli est le président légitime

La Ligue de football professionnel reconnaît Ould Zemirli comme président légitime du NA Hussein Dey. Cette précision intervient suite à la « désignation » de Mourad Lahlou au poste de président de ce club. La LFP met un terme à la cacophonie qui sévit au Nasria, devenu un club à deux présidents. La désignation de Lahlou a été déjà contestée par l'ancien président du NAHD, Manaa Guenfoud qui a évoqué des cas « d'usurpation ». L'actuel président du NAHD a également dénoncé la dési-

gnation de Lahlou. Ce dernier, qui se trouve actuellement à l'étranger, avait affirmé la semaine dernière qu'il était président du NAHD et qu'il allait ouvrir le capital de la Société sportive par actions. Mieux encore, Lahlou avait fait appel à l'ancien mondialiste Mahmoud Guendouz pour occuper le poste d'entraîneur.

Guendouz, qui est établi en France, s'est déplacé à Alger, mais il s'est dit « désabusé » par la situation que connaît le Nasria. En même temps, Ould Zemirli a fait appel à Bouzidi

pour prendre le poste d'entraîneur. La situation du NAHD reflète le classement de l'équipe dans le championnat de Ligue 1. Le Nasria a été coaché par deux entraîneurs jusque-là, Nabil Medjahdi et Said Hamouche. A présent, l'équipe se retrouve avec deux entraîneurs. Le NAHD, qui n'a pas enregistré la moindre victoire durant la phase aller du championnat de Ligue 1, occupe la dernière place, se positionnant en force pour la relégation en Ligue 2.

K. M.

USMH

Un stage bénéfique



M. Lamine

L'USMH a parachevé hier son stage de Tipaza en donnant la réplique à l'O.Médéa. Ce stage aura duré neuf jours, ce qui est suffisant pour le staff technique et aux joueurs pour appréhender la suite avec optimisme, puisque tous les aspects négatifs ont été revus et corrigés. L'entraîneur Boualem Charef, qui a eu sous la main tout l'effectif, n'a pas dérogé à la règle en incitant ses joueurs à fournir beaucoup d'efforts sur le plan physique qui fut le point noir de l'USMH durant la phase « aller » du champion-

nat de Ligue 1. «Aucun joueur ne pourra prétendre à une place de titulaire au sein de l'équipe, s'il n'est pas au top physiquement», tel est le message de Charef à ses poulains. Donc a priori, la concurrence sera rude entre tous les joueurs. Questionné à ce sujet, l'entraîneur des gardiens de but Haniched dira : «Les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend. Ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes lors des trois prochains matchs contre le MCO, le MCS et l'USMA, ceci les a contraints à faire preuve d'application, que ce soit dans les entraînements ou au cours des matchs ami-

caux disputés durant ce stage. On ne veut pas faire de ratages qui risquent d'avoir des conséquences néfastes pour le moral du groupe, d'autant qu'on évoluera sous une grande pression de nos supporters qui, comme on le sait, sont très exigeants.»

Pour ce qui est du recrutement, le club harrachi n'a pas été sous les feux de la rampe, le staff technique ainsi que les dirigeants se sont entendus pour le renforcement de l'équipe avec deux ou trois joueurs qui sont d'ailleurs méconnus, tel que le Tchadien Yaya qui évolue en attaque mais dont on dit le plus grand bien.

CS Constantine

Deux attaquants attendus pour clore le recrutement

Le CS Constantine compte engager deux attaquants, à moins d'une semaine de la clôture du mercato hivernal, alors que le milieu offensif de l'USM Alger, Yacine Bezzaz, est convoité. «Selon les besoins définis par l'entraîneur Rachid Bouarata, nous sommes à la recherche de deux attaquants, même si nous espérons avoir le milieu de l'USMA, Yacine Bezzaz», a indiqué le directeur sportif du CSC, Mohamed Boulahbib à la radio nationale. Le CSC a assuré jusque-là l'engagement de deux

joueurs, en l'occurrence l'ancien milieu international, Yazid Mansouri ainsi que le gardien de but Cyril Boukhit (ex-Olympique Marseille).

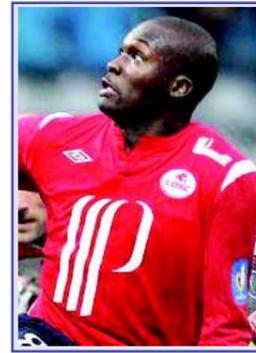
Le responsable du CSC a révélé que le club est en contact avec deux attaquants qui pourront apposer leur signature avant la fin du mercato fixée au 17 janvier. «Nous sommes en pourparlers avec Mehdi Kerrouche et Lakhdar Boussaha, qui pourraient s'engager avec nous dans le cas où ils donneraient satisfaction», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le CSC n'a pas

retenu le défenseur franco-algérien Mouloud Akloud, qui évoluait la saison dernière à Witcaps (Canada), «pour insuffisance technique».

Côté départs, pas moins de 6 joueurs ont été libérés de l'effectif du CSC, à l'issue de la phase aller. Il s'agit d'Iroukma, Cheniguer, Hadjaoui, Ghodbane, Belghomari et Sam. Le club phare de Cirta est depuis le 5 janvier en stage de dix jours dans la ville tunisienne de Hammamet, et ce, en prévision de la deuxième manche de la saison.

Journal des transferts

Lille Liverpool songe à Sow



Sous contrat jusqu'en juin 2013 avec Lille, l'attaquant Moussa Sow ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir. Si aucun accord n'est trouvé entre les deux parties pour une prolongation, l'international sénégalais pourrait quitter le club l'été prochain. Alors que Fenerbahçe souhaitait l'enrôler dès cet hiver, le quotidien Le Parisien évoque un intérêt de Liverpool qui pourrait tenter le coup en fin de saison. Selon le journal régional, les Reds pourraient se servir de Joe Cole, actuellement prêté aux Dogues, pour concrétiser ce transfert.

Tevez ne viendra pas !

Annoncé sur les tablettes du Milan AC depuis plusieurs semaines, l'attaquant de Manchester City, Carlos Tevez ne débarquera finalement pas au sein du club lombard. Les deux formations ne sont pas parvenues à un accord. Pato a émis la volonté de rester au Milan. Il y pensait depuis plusieurs jours et pour nous c'est très bien. Les deux opérations étaient liées, l'un devait partir et l'autre arriver», a déclaré l'administrateur délégué milanais, Adriano Galliani, à la Gazzetta dello Sport. Le PSG peut donc faire une croix sur Pato, mais pourrait du coup tenter de relancer le dossier de l'international argentin...



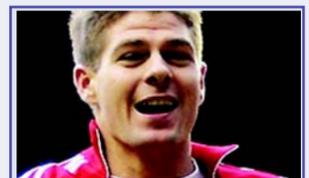
Lazio : un concurrent de plus pour Cissé



Comme annoncé depuis quelques jours, la Lazio Rome vient d'enregistrer l'arrivée de l'attaquant uruguayen du Liverpool Montevideo Emiliano Alfaro (23 ans). Le joueur s'est engagé pour quatre ans et demi avec le club romain et le montant du transfert s'élèverait à 3,2 millions d'euros selon les médias transalpins. Pas forcément une bonne nouvelle pour le buteur français Djibril Cissé, qui peine à s'imposer dans la capitale italienne.

Liverpool : Gerrard fidèle parmi les fidèles

Souvent annoncé dans les plus grands clubs européens ces dernières saisons, le milieu défensif de Liverpool Steven Gerrard pourrait bien terminer sa carrière avec les Reds. En effet, le légendaire capitaine du club anglais a prolongé ce jeudi son contrat avec une possibilité de reconversion d'ici quelques années. Je suis très heureux. C'est le club que j'aime et que j'ai toujours supporté. Je vis un vrai rêve en étant le capitaine de l'un des plus grands clubs du monde. Je n'échangerais pour rien au monde ce que je vis ici», a confié l'international anglais sur le site du club.



Real : la folle rumeur Ronaldo à City

En période de mercato, les rumeurs de transferts se succèdent à un rythme élevé. Parmi elles, une partie est fondée même si toutes n'aboutissent pas à un accord pour autant. D'autres en revanche, paraissent totalement farfelues. Ce jeudi, Radio Marca annonce par exemple qu'un échange serait envisagé entre le Real Madrid et Manchester City. Dans la balance, l'attaquant Cristiano Ronaldo d'un côté, l'attaquant Sergio Agüero, le milieu David Silva et une somme d'argent de l'autre ! Autant le dire tout de suite, la probabilité de voir un montage



aussi complexe devenir réalité est extrêmement faible. Pour qu'un transfert se fasse, trois parties doivent en effet se mettre d'accord. Alors quand trois joueurs sont impliqués, inutile de dire que le mercato sera clôturé depuis longtemps avant que l'opération soit finalisée. D'autant que si l'un des trois joueurs refuse le transfert, tout tombe à l'eau...

Arsenal : une offre pour Abidal

Comme nous vous l'annoncions, les négociations entre Eric Abidal et le FC Barcelone pour la prolongation de son contrat sont toujours bloquées. Malgré plusieurs mois de discussions, les deux parties n'ont toujours pas trouvé d'accord, l'international français espérant un renouvellement de deux ans alors que les Blaugrana ne lui proposent qu'un an. Selon le Daily Mail, Arsenal pourrait tenter d'en profiter. Le manager Arsène Wenger serait décidé à proposer environ 6 millions d'euros au Barça pour le délester dès cet hiver de son latéral gauche, dont le contrat arrivera à échéance en juin prochain.



Football professionnel Mecherara désigné à la tête de la DNCG

Kamel Mohamed

L'ancien président de la LNF et actuel vice-président de la FAF, Mohamed Mecherara, a été désigné à la tête de la Direction nationale de contrôle et de gestion (DNCG). Mecherara était pressenti à cette direction depuis le début de cette saison. En sa qualité d'expert-comptable, Mecherara aura à passer au peigne fin la gestion des clubs afin de les orienter et de les conseiller en matière de gestion. La DNCG aura aussi à se prononcer sur le degré du respect du cahier des charges par les clubs dans le cadre de la mise en œuvre du professionnalisme dans le football algérien.

Le verdict de la DNCG sera décisif quant à la suite à donner au professionnalisme en Algérie, sachant que les clubs des Liges 1 et 2 pataugent toujours et n'arrivent pas à se doter d'une gestion professionnelle pour des raisons objectives mais aussi et surtout subjectives.

Les actuels dirigeants de club entretiennent l'amalgame entre actionnaires et sponsors. La DNCG aura ainsi du pain sur la planche dans la mesure où les anciennes mentalités font encore de la résistance, empêchant le processus de mise en œuvre du professionnalisme dans le football algérien d'avancer.



USMBA

Le groupe fin prêt pour la phase retour

Jeudi après-midi, l'USMBA a remporté son match amical face au CR Témouchent, qui n'est autre que le leader du groupe inter régions Ouest, ce qui signifie que c'était un test intéressant et significatif.

Cependant, et au-delà du résultat, c'est le comportement des joueurs qui importait le plus aux yeux du coach Benyelles et du président. Il en était de même pour l'entraîneur du CRT Kebdani. La veille, c'est-à-dire mercredi, l'USMBA avait pris, par le même score, le dessus sur le MC Saïda au stade du 24 Février 56. Il y a lieu de rappeler que l'USMBA a livré deux matches amicaux face à l'IRBM, le score ayant été d'un but partout lors de la première manche à Sidi Bel-Abbès, alors que lors de la seconde manche à Maghnia, les protégés de Benyelles sont sortis vic-

torieux sur le score de 2 buts à un. La journée du jeudi a été marquée par une effervescence dans les vestiaires des joueurs qui ont exigé la régularisation de leur situation financière. Fort heureusement, tout est rentré dans l'ordre.

Pour ce qui est de l'effectif arrêté en prévision de la phase retour, à noter que le groupe a été renforcé avec l'arrivée de quatre joueurs, à savoir Chabbana S. (libero), Mouyet (gardien de but), Kab (attaquant) et Hamouda (milieu), alors que trois joueurs ont été libérés, Bouhmidi, Belhorma et Yacoubi. Pour rappel, après un repos fort mérité, les joueurs ont repris le chemin des entraînements le mardi 27 décembre avec des séances biquotidiennes avant de passer à une autre phase de préparation où le staff technique a articulé son tra-

vail sur les volets physique, technique et organisationnel. Le stage bloqué, qui a débuté dimanche passé et pris fin ce vendredi, fut couronné de succès selon l'entraîneur Benyelles qui s'est réjoui de la bonne ambiance qui a régné au sein du groupe, outre l'aspect disciplinaire où les joueurs ont été d'une correction exemplaire.

Pour sa part, le DG du SSA l'USMBA, Benaïssa Nory, lui aussi n'a pas manqué de souligner qu'avec l'amélioration de la situation financière du club grâce à l'apport des opérateurs privés et des autorités locales, tout semble rentrer dans l'ordre. «En somme, l'USMBA est prête pour aborder la phase retour avec optimisme tout en souhaitant davantage de soutien sur le plan financier», conclura Nory Benaïssa.

Kadiri M.

CRB Sfifef

Une bouffée d'oxygène avec l'arrivée de Amiroun Yahia

Kadiri Mohamed

Les sportifs qui suivent de près le championnat de la régionale «Une» Ouest n'ont pas manqué d'être surpris par la présence du CRB Sfifef en position de lanterne rouge. Car ce club a toujours fait bonne figure dans les compétitions, voire même joué parfois les premiers rôles.

Les nombreux fans étaient catastrophés de voir leur cher Chabab trainer au bas du tableau, là où le spectre de la relégation se profile. La cause principale de ce déclin est connue

et a trait au manque de moyens financiers, ce qui n'a pas permis aux dirigeants de renforcer l'effectif et de motiver les joueurs. Cette situation n'a pas laissé insensible Amiroun Yahia qui a été installé comme président de la section football.

L'arrivée de ce dirigeant mecène a débouqué la situation. Les joueurs ont réagi positivement, glanant deux très précieuses victoires face au WAC Terga et au CRB El Amria, ce qui a poussé le président Bouhend Lakhdar à dire : «Il est vrai que la situation était périlleuse mais,

après les deux succès, on entrevoit l'avenir avec plus d'optimisme.

Je peux même vous affirmer que le maintien du club en régionale sera assuré.»

Le CRB Sfifef, actuellement dirigé par Zouggar Mohamed, a été perturbé par des turbulences au niveau de la barre technique. Il est bon de souligner que la qualité ne manque pas au sein de l'effectif. Néanmoins, il est certain que l'objectif du maintien ne sera atteint qu'avec le concours de toutes les parties concernées, à savoir la mairie, la daïra et l'APW.

Emirats Arabes Unis

Smail Bouzid opte pour Beni Yes

Le défenseur international algérien, Smail Bouzid, est actuellement aux Emirats Arabes unis où il s'apprête à s'engager avec le club de Beni Yes (Div 1/ Emirats) pour une durée de quatre mois, a rapporté hier la presse locale.

Le défenseur central des «Verts», qui a évolué lors de la première phase de la saison au sein du club grec de Giannina, «a passé avec succès sa visite médicale», a ajouté la même source.

Bouzid (28 ans) a eu des expériences dans plusieurs championnats européens. Outre celui de la Grèce, il avait joué en France, en Turquie et en Ecosse. Il a fait également un bref passage dans le championnat algérien (2005-2006) où il a porté les couleurs du MC Alger (Ligue 1). En revanche, l'attaquant algérien, Abdelmalek Ziaya, lui aussi pisté par la formation de Beni Yes, n'a pas été retenu par ce club, «après que sa visite médicale ait révélé une vieille blessure», a fait savoir la même source. Ziaya, en fin de contrat avec l'Itihad de Djeddah avait plusieurs propositions de clubs des pays du Golfe, mais il a donné la priorité à Beni Yes, rappelle t-on.



Vovinam Viet Vo Dao Djouadj président de la Confédération africaine

Kamel Mohamed

L'Algérien Mohamed Djouadj a réussi le pari de créer la Confédération africaine de Vovinam Viet Vo Dao et de diriger cette instance. Il a été élu président de la Confédération, mercredi dernier, à la faveur de l'assemblée constitutive. Il devient ainsi le premier président de cette Confédération d'arts martiaux. L'élection de Djouadj est l'aboutissement d'un processus et d'efforts de la part d'un homme qui n'a jamais abdicué. Il a eu l'honneur d'introduire, mais aussi de développer et de vulgariser cette discipline en Algérie.

Mieux encore, il a sillonné plusieurs pays, notamment ceux d'Asie pour se former et se forger auprès des maîtres de la discipline. En ce sens, Djouadj est très estimé et respecté au niveau mondial, en témoigne la présence de grands maîtres lors de l'assemblée constitutive de la Confédération africaine, tenue à Alger. Il y avait la présence du vice-président de la Fédération mondiale du Vovinam Viet Vo Dao (WVVF), du grand maître vietnamien Nguyen Van Chieu, 9^e dan, du président du Conseil des maîtres, du vice-président et du secrétaire général

de la Fédération vietnamienne ainsi que les présidents des fédérations africaines du Vovinam du Maroc, du Burkina Faso, du Sénégal, de Côte d'Ivoire et de Mauritanie. En Algérie où le Vovinam Viet Vo Dao a été introduit par Djouadj en 2001, est implanté actuellement dans 25 wilayas en Algérie et compte déjà 8 000 athlètes. Le développement de cette discipline au niveau national a été boosté après l'organisation de la coupe du monde de Vovinam Viet Vo Dao en Algérie en 2005. Les compétitions sont organisées de manière régulière à travers les différentes wilayas, ce qui explique l'augmentation du nombre de licenciés de saison en saison. Pour développer davantage cette discipline, Djouadj utilise tous les moyens afin de se rapprocher des athlètes et des amateurs de ce sport. Il dispose d'un blog sur le net où il répond, avec d'autres techniciens, aux questions des internautes, apportant ainsi des explications sur cet art martial qui est né au Vietnam.

Ce n'est donc pas un hasard si les athlètes algériens de Vovinam Viet Vo Dao ont remporté plusieurs titres africains et internationaux.

Marathon international de Ghardaïa

Un évènement très attendu

R. S.

Pour cette saison, la localité de Tiout, située dans la wilaya de Nâama, n'abritera pas le marathon international qu'organise l'agence Eventos. Evoluant avec un nouveau concept, les organisateurs ont porté leur dévolu sur Ghardaïa pour le déroulement de l'édition 2012. Ce changement de lieu fait suite à des circonstances favorables pour la désignation de la capitale du Mzab.

«L'évènement qui est d'une portée pluridimensionnelle, à savoir sportive, touristique, culturelle et sociale, est placé sous le patronage du wali de Ghardaïa, qui, d'emblée, a donné le feu vert pour une telle manifestation de niveau international», nous dira l'organisateur Mohammed Zerrouki.

Le marathon international, qui, à travers son site web, www.mid.com.dz, a enregistré plusieurs engagés dont des Portugais, des Tunisiens, des Italiens, des Espagnols et des Français, se déroulera du 22 au 26 mars 2012. Les dispositions d'hébergement, de restauration

et de transport ont été prises par les organisateurs.

On saura aussi que l'hébergement aura lieu à la station thermale Zelfana et plus précisément à l'hôtel Palace. Question organisation sportive, le responsable du volet technique, Mohamed Ghazali, juge-arbitre de l'IAAF, nous indiquera : «Nous organisons un seul marathon par an dans le seul objectif de répondre aux exigences d'une manifestation sportive internationale».

Il y a lieu de rappeler que le marathon sera couru en trois jours avec des étapes de 14 km chacune, deux auront lieu dans les palmeraies et les beaux espaces de Zelfana, la troisième s'étalera du village touristique d'El Atteuf vers le souk de Ghardaïa. Le marathon a acquis une notoriété puisque des sponsors se sont déjà manifestés, tels le sponsor officiel «EMAT» ou le transporteur officiel «Les Editions LR».

Enfin, ceci ne fait que motiver les organisateurs pour atteindre leur objectif fondamental, celui de la réussite totale du marathon international de Ghardaïa.

JSM Tiaret

Nechma Sofiane nouvel entraîneur, Aknouane en renfort

Kamel Lezoul

Finalement ni Chadli ni encore Me-rabet n'entraîneront Ezzerza en cette phase retour. Mais c'est officiellement Nechma Sofiane qui a été désigné à la barre technique. L'entraîneur en question a déjà commencé son travail et compte mettre son expérience au service du club après ses passages au CRB aux côtés de Henkouche, au Wa Tlemcen, à l'ASM Oran et l'USM Bel Abbès. Le nouveau coach a programmé un regroupement de trois jours à Tiaret avant d'effectuer un stage bloqué de huit jours

dès la semaine prochaine avec trois matches amicaux. Nechma Sofiane estime que la JSMT est un grand club et doit obligatoirement accéder au palier supérieur : «J'ai accepté l'offre des dirigeants, car il est inadmissible qu'un club de la trempe de la JSMT patauge dans les divisions inférieures. Maintenant, je demande aux supporters dont on m'a beaucoup parlé d'être derrière leur équipe jusqu'à la dernière journée».

A noter que la JSMT s'est renforcée avec l'arrivée du défenseur du CRB, Aknouane.

Espagne

Le Barça mise sur Mallorca

Le FC Barcelone, distancé à 5 points du Real Madrid depuis son match nul (1-1) contre l'Espanyol, n'a plus le droit à l'erreur et se doit de remporter son match à domicile contre le Betis, les Merengue se déplaçant de leur côté à Majorque, pour la 19e journée de Liga. En cas de nouveau faux pas des Catalans, les Madrilènes, actuellement leaders du championnat avec 43 points quand le Barça en compte 38, prendraient une avance difficilement rattrapable s'ils obtenaient un bon résultat sur la pelouse de Majorque. Mais ce n'est pas là la seule raison pour Real et Barça de bien figurer ce week-end : à quelques jours d'un nouveau Clasico, cette fois-ci en quart de finale de la Coupe du Roi, il s'agit aussi pour de ne pas envoyer le moindre signal de faiblesse au rival. Avant de se déplacer à nouveau à Santiago-Bernabeu mercredi, le FC Barcelone devra donc s'imposer face au Betis Séville à domicile, dimanche. A première vue, ce ne devrait pas être une tâche insurmontable pour les Ca-

talans, seule équipe à toujours être vaincue chez elle cette saison en Liga avec Osasuna. Et même si Guardiola devrait être confronté à quelques absences, celles du Malien Keita, parti à la Coupe d'Afrique des Nations et de Maxwell, désormais joueur du Paris Saint-Germain, voire d'Alves, touché à la jambe droite, le Barça ne devrait pas trop avoir à en pâtir.

Les Catalans seraient toutefois bien inspirés de se méfier des Andaloux qui ont bien redressé la tête après un passage compliqué en décembre. De son côté, le Real entend bien maintenir sa série de victoires, seulement interrompue par sa défaite lors du clasico en décembre (3-1), sur le terrain de Majorque, ce soir. A cette occasion, l'équipe Merengue aura à déplorer les faits de son ailier Angel Di Maria et de son milieu Sami Khedira, indisponibles. Mais Mourinho pourra toujours se reposer sur l'essentiel, à savoir un Benzema en grande forme. Ce déplacement vers les Baléares pourrait toutefois revêtir des allures de piège en

haute mer pour les Madrilènes, compte tenu de l'état d'euphorie dans lequel nagent actuellement les Majorquins.

Grâce à leur triomphe (6-1) mardi en Coupe d'Espagne aux dépens de la Real Sociedad, les hommes de Joaquín Caparros ont balayé leur défaite (2-0) du match aller et accédé aux quarts de finale de la compétition. Enfin, il faudra aussi suivre les tribulations du 3e de la Liga, Valence, qui reçoit justement samedi cette Real Sociedad encore toute étourdie par la gifle reçue mardi à Majorque.

Aujourd'hui (18h00)

Saragosse - Getafe
Grenade - Rayo Vallecano
FC Séville - Espanyol Barcelone (20h00) Majorque - Real Madrid (22h00) Valence - Real Sociedad

Dimanche

(12h00) Atletico Madrid - Villarreal (16h00) Osasuna - Racing Santander (18h00) Athletic Bilbao - Levante (19h45) Sporting Gijon - Malaga (21h30) .. FC Barcelone - Betis Séville

Italie

AC Milan-Inter, derby très chaud

L'AC Milan, leader en pleine forme, et l'Inter, qui fond sur les premières places après un début de saison raté, arrivent lancés pour le grand derby lombard, demain, clou de la 18e journée du championnat d'Italie, chauffé à blanc dans la semaine par l'imbroglia Carlos Tevez. La Juventus Turin, 2e à égalité de points avec le Milan et qui reçoit Cagliari (10e) dimanche après-midi, pourrait en profiter pour reprendre les commandes à un match de la mi-saison, et prendre une option sur le titre de champion d'hiver. Mais le match phare reste le «derby de la Madonnina», empoisonné par les coups en dessous de la table. La petite statue dorée de la vierge en haut de la cathédrale de Milan, le Duomo, a vu ses enfants échanger quelques coups tordus. L'Inter a peut-être devancé son cousin, qui semblait proche d'enrôler Carlos Tevez, en faisant une meilleure proposition financière à Manchester City. Le Milan a annoncé jeudi renoncer à la venue de l'Argentin, et se retrouve avec le cas Pato sur les bras. Le Bré-

silien a dit qu'il voulait rester «rossonero» au moment où l'affaire était conclue pour qu'il parte au Paris SG. Ce coup de théâtre pourrait enflammer le vestiaire milaniste. L'entraîneur Massimiliano Allegri, en froid avec Pato, pourrait vivre ce retournement comme un désaveu, alors qu'il négocie toujours pour prolonger son contrat, et la star du groupe, Zlatan Ibrahimovic, préfère ostensiblement Robinho à Pato. Dans le derby, «Binho» sera d'ailleurs aligné au côté du Suédois. En défense, Alessandro Nesta devrait effectuer son retour et laisser le Français Philippe Mexès sur le banc. Claudio Ranieri dispose lui d'un effectif au complet pour la première fois cette saison. Il a l'embarras du choix pour le derby, et Wesley Sneijder, patron du jeu intéressé, n'est pas sûr de commencer la partie. Il est encore convalescent, et victime de l'éclosion de l'Argentin Ricky Alvarez, maintenant parfaitement intégré. Autre bonne nouvelle pour l'Inter, le retour en forme de Diego Milito. Parmi les autres équipes de

tête, l'Udinese (3e), éliminée mercredi en Coupe d'Italie (2-1 par le Chievo Vérone), et la Lazio Rome (4e), fessée par Sienne (4-0) lors de la précédente journée, essaieront de se reprendre. Udine joue au Genoa et la Lazio reçoit l'Atalanta Bergame. Revenus vers les hauteurs, l'AS Rome (7e), qui se rend samedi à Catane, et Naples (6e), qui reste sur deux victoires 6-1 (Genoa) et 3-1 (à Palerme) avant de recevoir Bologne, cherchent aussi la confirmation.

Aujourd'hui (20h45)

Catane AS Rome
Dimanche (14h00)
(12h30) Lazio Rome - Atalanta
Cesena Novare
Chievo Vérone Palerme
Fiorentina Lecce
Genoa Udinese
Juventus Turin Cagliari
Parma Sienne
(21h45) AC Milan - Inter Milan
Lundi (21h45)
Naples Bologne

France

Montpellier-Lyon et Marseille-Lille à l'affiche

C'est l'heure du second match officiel au Paris SG pour Carlo Ancelotti, qui après avoir découvert la Coupe de France, va plonger dans le championnat de France de Ligue 1, avec la réception de Toulouse au Parc des Princes lors de la 20e journée ce week-end. En dehors de cette rencontre très médiatique, il y a aussi très belles affiches avec les chocs Montpellier-Lyon et Marseille-Lille. Carlo Ancelotti, l'entraîneur italien aux deux Ligues des Champions, qui connaît sur le bout des doigts le Calcio et la Premier League anglaise, va donc découvrir les joies du championnat de France. Le club parisien fait tout pour qualifier sa nouvelle recrue, le latéral gauche brésilien Maxwell. Ancelotti doit prier pour que ce match au Parc des Princes soit moins usant pour ses nerfs que celui au Moustoir, le stade de Lorient, contre les amateurs du club breton de Locminé, éliminés sur le fil (2-1) en Coupe de France. Toulouse reste un bon souvenir pour le PSG, qui s'y était imposé 3 à 1 le 28 août, avec deux joueurs en vue, Pastore, alors flamboyant, et Erding, qui livrait alors une prestation décisive lui permettant de prolonger son contrat. En ce qui concerne Montpellier-Lyon, voilà un beau duel entre prétendants au podium qui avaient mal fini 2011 tous les deux. Depuis, les deux formations se sont remises en selle en Coupe de France. Cette affiche promet sur le papier un beau feu d'artifice offensif avec d'un côté Olivier Giroud et de



l'autre Lisandro. Marseille - Lille est également alléchant. Les «Dogues» lillois, éliminés en Coupe, vivent une semaine de tous les dangers, qui se conclut chez le club en forme du moment. L'an passé, dans un contexte déjà un peu délicat, Lille s'était même ouvert la voie du titre en allant s'imposer au stade Vélodrome de Marseille (2-1) avec un Hazard des grands soirs.

Aujourd'hui (21h00)

Ajaccio Auxerre
Bordeaux Valenciennes
Brest Nice
Caen Rennes
Dijon Evian/Thonon
Montpellier Lyon
Nancy Lorient
Paris SG Toulouse
Saint-Etienne Sochaux
Dimanche (21h00)
Marseille Lille

Ballon d'Or FIFA

Xavi et les rois maudits

Xavi a signé son triplé à lui lundi à Zurich. Troisième en 2009 et 2010, l'Espagnol a encore récolté la «médaillon de bronze» dans la course au Ballon d'Or 2011. Le milieu de terrain de Barcelone rejoint la galaxie des grands joueurs qui ont flirté avec la distinction suprême sans jamais l'atteindre.

Le Ballon d'Or n'est pas seulement la plus prestigieuse des récompenses en football. C'est aussi une intarissable source d'injustices. Depuis sa création en 1956, il a laissé aux portes de sa gloire un certain nombre de grands joueurs. De tous pays et de tous postes. Toujours placés, mais jamais gagnants. Xavi Hernandez est le dernier représentant en date de cette lignée peu enviable. Pour la troisième année consécutive, le milieu de terrain espagnol apparaît sur le podium du Ballon d'Or. Toujours à la même place : troisième. Mine de rien, le joueur du FC Barcelone commence à tenir une place de choix dans cette catégorie car sa «performance» est tout sauf anodine. En plus d'un

demi-siècle, il n'est ainsi que le deuxième joueur à figurer à trois reprises parmi les trois premiers sans jamais avoir été récompensé. Le seul précédent dans l'histoire était un autre milieu de terrain, l'Allemand Bernd Schuster, deuxième en 1980 et troisième en 1981 et 1985. Résigné avant la cérémonie tant il était convaincu, à juste titre, que Messi serait primé une fois encore, Xavi s'est ensuite montré fataliste. «Le Ballon d'Or, ce n'est pas une fin en soi. Je suis déjà très heureux et chanceux d'être ici pour la troisième année de suite», a-t-il confié.



Henry, Raul, Maldini et les autres...

Mieux vaut le prendre comme ça. Un Ballon d'Or, ça ne se décrète pas. Ça ne se mérite même pas. Ça se gagne. Ou pas. Xavi n'est donc pas le premier à rester au bord de la route. Comme beaucoup d'autres avant lui, il est victime de l'hégémonie d'un concurrent, fut-il son coéquipier et ami. Franco Baresi, Paolo Maldini et Frank Rijkaard ont connu ça du temps du Milan de la fin des années 80 et du début des années 90. Marco van Basten, sacré à trois reprises, et Ruud Gullit, qui l'a remporté une fois, ont trusté les honneurs individuels. Parfois, la concentration de stars sur une même époque ne laisse aucun espoir aux autres. De 1971 à 1985, Johan Cruyff et Michel Platini ont décroché trois Ballons d'Or chacun. Franz Beckenbauer, Kevin Keegan et Karl-Heinz Rummenigge deux fois. Soit douze titres sur quinze pour seulement cinq joueurs.

Il faut aussi un zest de réussite. Etre «the right man in the right year» en quelque sorte. Briller la bonne année. Une année où certaines vedettes sont légèrement en retrait, comme Igor Belanov, en 1986. Tel est le principe du Ballon d'Or. C'est une loupe sur une période relativement courte (12 mois), pas un trophée au mérite sur 10 ans ou une carrière. Voilà pourquoi d'immenses champions n'ont jamais obtenu la distinction suprême. On a cité Baresi et Maldini. On pourrait y ajouter, plus récemment, Raul ou Thierry Henry. Le cas de l'attaquant français est saisissant. Il a réalisé une carrière bien plus pleine qu'un Michael Owen par exemple. Mais contrairement à l'Anglais, il n'a jamais eu le Ballon d'Or. Deux fois sur le podium (deuxième en 2003, troisième en 2006), Henry a également été trois fois quatrième, en 2000, 2004 et 2005. Par rapport



à tous ses aînés, Xavi a toutefois une chance. Il est encore en activité. Mais il a aussi deux handicaps majeurs. Leo Messi, d'abord. Tant que ces deux-là seront coéquipiers et que le Barça continuera à tout gagner, Xavi restera sans doute dans l'ombre de l'Argentin au rayon des récompenses individuelles. Ensuite, la sélection espagnole. Contrairement à la plupart des très grandes équipes nationales de l'histoire, aucune individualité ne ressort de façon incontestable au sein de la Furia. Voilà pourquoi Torres a dû se contenter de la troisième place en 2008 après l'Euro, et Xavi et Iniesta du podium l'an dernier. Il n'est donc pas exclu que Xavi soit contraint de rester dans la case roi maudit. Où il est en excellente compagnie.

APARTEMENTS

■A vendre F3 C.SB Haï Seddikia en face CNEP. Bt Vert. 80 m². 3ème étage. libre de suite. Acté + Livret foncier. 3 façades en face CEM vis-à-vis - 0770.30.52.44 - 0550.35.97.91

■Vends bel F3. Acté. 81 m² - ttes commodités USTO - HLM à côté clinique Benmansour. Endroit calme et bon voisinage - Prix après visite - Tél.: 0795.11.96.66

■A vendre : F4 Front de Mer 3 façades - F3, 1er Cavaignac - F3, 1er Marcel cerdan - F4, 3ème Bel Air - F2, 2ème Rue Khemisti - F2, 3ème Rue Arzew - F2, 2ème côté 17ème - F3, 1er Dar Beida - 0771.72.22.41 - 0558.95.58.08

■A louer appartement F3 standing. 120 m². 2 étages avec terrasse, vue panoramique - endroit résidentiel et sécurisé à Bel Air - Prix après visite - N° T: 0774.640.199

■Particulier vend F4 - 94 m² - 1er étage Cité 1180 Logts Maraval. ORAN - Contact 0555.25.81.47

■Vente : F4, 4ème Sonatrach 130 m² côté Bahia + F5, 1 étg. Pyramides USTO 120 m² + F3, 1 étg. 100 m² Lamartine + F4, 1 étg. 160 m² Karguentah + F3, 3 étg. 70 m² Maraval côté APC Sidi Senouci - 0560.18.38.27

■A vendre un joli appartement F3. Désistement. En RDC. 80 m² à Gambetta Cité Jeanne d'Arc la Tour B6. Prix après visite - Tél.: 041.53.10.84 - 0799.03.45.51

■Vends F3 + une petite pièce Cité Grande Terre SORECOR - Tél.: 0552.66.38.22

■Loue F3, 2ème étage, bien situé, près de la Wilaya, immeuble 4 étages - 1 an d'avance, bien situé, idéal pour bureau ou commerce - Tél.: 0795.04.26.74 - Prix sur demande après visite

■TLEMCCEN - Loue ou vends Appart situé au 20, Rue de la Paix près CPA 408 avec 2 niveaux. 1er E : F2 + SDB + sanitaires, etc. 2ème E : grand salon + sanitaires etc. - Tél.: 0556.017.933 / 0771.197.370

■A louer F3 meublé à Dar El Beïda (Grande Terre. ORAN) - 40.000 DA par mois - Tél.: 0790.77.17.37

■Vends un F3 - Acté - aménagé en F4. Refait à neuf. 2ème étage. Endroit calme - Face Sheraton - Cité Seddikia - Tél.: 0778.42.46.62 - à partir de 17 h

■A louer Studio 34 m² à Senia - Prix 12.000 DA chaque mois. Avance 6 mois - Tél.: 0698.33.03.94

■Appartement à vendre F3 - 75 m² - Bt Akid Lotfi. ORAN. 6ème étage. Double ascenseur - Tél.: 0797.93.22.43

■TLEMCCEN (AG. WOUROUD) : Vend F3, 4ème étage les 1060 Logts + F4, 100 m² les 400 Logts + Location Dépôt 200 m² à Ain Nedjar + Maison 170 m² à Ain Nedjar - Tél.: 0771.75.16.55

■Loue Appart F3, cuisine, SDB, rez-de-chaussée élevée à Cité Lescure en face la gendarmerie nationale, conviendrait bureau ou habitation - Tél.: 0799.03.05.58

■Vends F3. Acté. 4ème et dernier étage, double façade, très ensoleillé. Bloc Sonatrach de 10 locataires, sécurisé - visite après 16 h 00 cités les Amandiers. Oran - Tél.: 0550.18.33.18 / 0771.32.81.55 / 041.28.95.61

■Vends ou à louer bel Appart F4 meublé, 132 m² (2 F) 4ème étage, très bien aménagé, situé à Ain El Bia (Bethioua) Oran. Cité Sonatrach 454 Logts - avec Acte - Tél.: 0774.57.42.31

■Vendre appartement F5 à Cap-Falcon (Ain-El-Turck) au 1er étage, spacieux, ensoleillé et sécurisé, lieu touristique à 200 m de la plage, toutes commodités, SDB + cuisine équipée + réserve d'eau + 2 balcons avec baie vitrée - Tél.: 041.26.52.79 / 0797.22.39.63 / 0556.08.41.15

■Particulier vend F4 haut standing 190 m². 3ème étage, situé Complexe Bd. Route d'Oran - AIN TEMOUCHENT - Contacter : 0772.43.63.12

■Loue Appart F8, 280 m² à Mont-Plaisant à 5 min du centre-ville dans un immeuble privé au 1er étage - conviendrait bureau pour société - Tél.: 0554.59.83.54

■Loue 1 F5 au 1er étage Rue Khemisti + 2 F6 et 1 F4 au 1er étage au même palier sur la Rue Khemisti à côté Grande Poste - Tél.: 0560.27.21.07

■ORAN : Loue splendide F4 avec C. SDB, WC. Eau H24 - près du Front de mer, au 4ème étage avec ascenseur. Loyer 30.000 DA/Mois - un an d'avance + 2 mois de cautionnement - Tél.: 0558.12.40.22

■A vendre F4 Akid Lotfi. Acté. 3ème étage à côté de l'hôtel La Méridien. Superficie 80m². 2 façades. Libre. Toutes commodités. Prix après visite - Contactez : 0773.44.73.16

■A louer F4 meublé haut standing, cuisine équipée. 2 SDB. Climatization. Chauffage central. Tél., ADSL + garage - Résidence Cherif Eden. Bel Air - ORAN - Tél.: 0554.66.46.70

■Cherche achat 2 apparts, type F4, à Mobilair Tour D - Cont : Tél. : 0661.20.08.90

■Vends un joli appartement F3 refait à neuf, cuisine américaine équipée, 5ème étage, ascenseur, LSP - Acte 6 à proximité marché Haï Es Sabah. Cité clôturée. Gardiennage H24 - 0550.31.09.18 - 041.53.06.12

■A vendre appartement F3. Sup. 92 m² à HASSI BOUNIF sur Route Nationale - Tél.: 0558.08.13.86

■Vends Appart F5. 3ème et dernier étage Cité 500 Logements Gdyl - ORAN... Proximité Ecole - Tél.: 0774.66.10.76 et 0790.41.62.21

■Location Apparts F4 C.SDB 3ème étage Senia + F3 C. SDB Bel Air + F5 Bd Ft de Mer + F4 C. SDB, Hay Sabbah + F4 Mobilart + F5 Rue Khemisti + F3 Rue Pierre Tabarot + F3 Rue de Nancy - AG. BENSALD, 04, Rue Med Khemisti. ORAN. Tél.: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■A louer F5 - 1er étage - Centre-ville d'Oran - avec garage et meubles - Tél.: 0775.59.83.18

■A vendre appartement F3. Acté. 3 Façades. 4ème étage. Karma. ORAN - Tél.: 0662.05.28.41

■Vends F3. Acté. Vue sur mer. Double façade. Pas de vis-à-vis. Refait à neuf avec toutes les commodités. Parking surveillé. Deux écoles à proximité. Belle vue Haï Khemisti - Tél.: 0771.71.32.77

■Loue à Sté. Appartement meublé 5 pièces, grand standing, parking au sous-sol, immeuble Victoria, Bel Air - ORAN - Tél.: 0699.51.60.35

■Vends Appart F4, 3ème étage Akid Lotfi dans un immeuble très propre. Libre de suite - Ag. Immob. " EL MANZEH " - 041.43.00.00

■A vendre appartement F2 aménagé F3 situé quartier USTO Nakkach. Rez-de-chaussée, bien situé, idéal pour bureau ou commerce - Tél.: 0796.04.26.74 - Prix sur demande après visite

■Ag. Immob. EL HABIB loue et vend pour des clients sérieux des jolis appartements de tous types de F1 jusqu'au F6 (W. d'Oran) - Tél.: 0553.77.09.74 - 0553.77.09.75

■Loue Appart F3, meublé équipé de toutes les commodités, dans une cité calme, 1er étage + parking gardé, situé à Haï Khemisti (Seddikia) - Tél.: 0771.40.97.06

■Loue bel Appart F4, 3 façades, 4ème étg, avec ascenseur. Ttes commodités - Haï Yasmine dans une très belle cité clôturée - Ag. Immob. " EL MANZEH " - 041.43.00.00

■Vends appartement F3, 50 m², 5ème étage, acté, Peinture refaite, libre de suite, Mimosas. Prix offert 530 U. Prix demandé 550 U. Pas de promesse de vente - Tél.: 06.62.71.47.10 - 07.72.58.26.62

■Vend appartement refait à neuf, avec ttes les commodités, cuisine espagnole, SDB, double salon, vue sur mer. Adresse 18 Avenue d'Arcole, Gambetta, Oran - Tél.: 06.61.16.65.05

■A vendre : beau F4 refait, tél, internet, parabole, 5ème étage avec ascenseur, situé à la cité du rond-point Bel-Air, Bt A2, Oran - Tél.: 05.54.67.40.94

■V. F3, 2ème, 86 m². Accepte promesse de vente. F4, 4ème luxe, en face hôtel Bel Air. Loue F3 + terrasse L. Ben M'hidi. F3, 1er Chouhada, 2 locaux 35x2, luxe Akid Local 100 m² Froment Coste Bel Air. V. F4, 1er, rue Beranger - R3, 1er 130 m², rue Khemisti, F5, 160 m² L. Ben M'hidi - A.G. Mon Réve - 0771.91.66.82 - 0557.10.29.94. Oranimmo@live.fr

■A louer appartement F3 centre-ville d'Oran 1er étage Bd Maata en face GIGA - Tél.: 0666.02.16.84

■A vendre appartement F4 acté + livret foncier. 5ème étage au HLM Gambetta, deux façades avec deux balcons. Bel endroit. Refait à neuf - Pour visite appelez au Tél.: 0550.36.52.67

■TLEMCCEN : Vends F5 grands standing 154 m² grand boulevard Imama, refait + aménagé, bon voisinage, parking. Prix offert 11 M. Prix demandé 12 M. Curieux + intermédiaire s'abstenir - Tél.: 0549.408.545

■Vends à Haï Yasmine, appartement F3, 2ème étage, sup. 67 m², toutes commodités - Contacter N° 0553.78.52.54 - intermédiaire s'abstenir

■Vends Immeuble centre-ville Oran, nouvellement construit, à 150 m de la Place Karguentah. Superficie 420 m² en R+8. Convient pour hôtel ou des appartements. Prix après visite (S.V.P. curieux s'abstenir) - Tél.: 0560.36.52.86

■A.V. villa 171 m². R+2. Actée - à Canastel. Finie à 90%. RDC : 01 Gd salon + 1 Gde cuisine suivie d'une salle à manger + salle de bain + garage de deux voitures + jardin + bache d'eau. 1er : 3 chambres + 01 grand salon + 02 SDB + toilettes. 2ème : 2 chambres + SDB + Gde terrasse - Tél.: 0554.19.35.94

■Vends Maison de maître 5 P.C. Sup. 240 m². St Eugène. ORAN - Tél.: 0552.66.95.50

■A vendre villa 215 m². Actée. Contient 3 pièces, cuis., SDB, deux cours, garage. 48 Ha 1er Novembre ES SENIA - P. vente : 16 U - Tél.: 0797.63.08.36

■Vds bel F3, 2ème étage de 76 m². Acté. 2 balcons, placards avec dalle de sol, mosaïque, faïence, Cuis. avec placard, Chauff. B., dans une cité fermée avec parking gardé côté CASORAN Cité Petit, Cité Fiojel Alii. ORAN - Nous contacter au N° 0779.41.23.38

■A.V. F5 sup. 100 m². 3 Faç. 4ème et dernier étage à Yaghmoracen. Acté. L. foncier. Terrasse + SDB + Cse - WC + Ch. central + SDB. Très bien aéré. Prix après visite - Tél.: 0555.48.73.88

■TLEMCCEN : Loue bel appartement F4 avec garage entrée indépendante. Très bien situé (Bab Wahran) - Tél.: 0772.33.11.78 - 0554.04.50.27

■A vendre Appart F4, 1er étage. Acté + livret foncier. 74 m². Cité St Hubert (Pas Promesse de vente) - Tél.: 0561.32.21.14

■Loue bel Appart F4, 5ème étage à Haï Es-Salem dans résidence propre, calme, sécurisée jour et nuit, toutes commodités : eau H24, gaz, électricité et sans vis-à-vis - parking gardé - Tél.: 0772.22.82.55

■A vendre appartement 250 m². 1er étage + terrasse 2ème étage 250 m². Entrée individuelle à partir du Rez-de-chaussée. Aucun vis-à-vis. St Pierre. ORAN - Tél.: 0558.07.16.26 - 0561.32.29.01

VILLAS

■A vendre : Villa 250 m² R+2 Belgaïd - Villa 200 m² Yaghmoracen 2 Faç. - Villa 420 m² Fernandville - Maison Maître 3 Faç. 350 m² Place Hoche - Villa Karma 200 m² - Carcasse 140 m² R+2 Belgaïd - 0558.95.58.08 - 0771.72.22.41

■A vendre carcasse 200 m² Maraval. R+1. Acte + Livret foncier. 35, Rue Bouzebdouja Med, Maraval - ORAN. 2 portails. Rentrée en face école Tayeb Mehadji - 0770.30.52.44 - 0550.35.97.91

■A vendre villa Point du Jour 550 m². 3 façades. Composée de 4 appartements, 3 locaux, une cour et 1 garage - Tél.: 0556.04.88.00

■MOHAMMADIA W.29 - Vends villa R+1 - Salon + cuisine + cour + SDB. 1er étage : hall + salon + chambre + chambre + SDB - à côté Lycée Technicum - N° Tél.: 0771.16.47.94

■Vends Cabanon pieds dans l'eau à Oued El Halouf (W. TEMOUCHENT) de 60 m² - R+1 + terrasse - Prix après visite - Tél.: 0561.32.63.93

■A vendre villa bien située les Castors - 400 m² (Face Rond-point) - Curieux s'abstenir - 0661.21.33.58 - 0661.41.99.18

■A vendre Maison de 120 m². 3 Ch. + cuisines + 2 SDB + 2 WC (Faïence / Dalle de sol) + cour + terrasse avec entourage - ttes commodités - à FLEURUS - Tél.: 0554.33.80.38

■Maison à vendre de 100 m². Actée - comprenant 3 pièces, 1 cuisine + WC au rez-de-chaussée et une cour et 3 grandes salles au 1er étage + une grande terrasse - à El Hamri - ORAN - Au prix de 1 Md 800 U - Tél.: 0791.98.11.49

■Maison 380 m². F5 + 3 locaux + jardin - HAMMAM BOUHDJAR près du Complexe - Tél.: 0771.82.61.63

■Vends villa R+1. Actée. Sup. 126 m². Nouvelle Const. RC : salon, hall, garage, cuisine avec salle à manger + WC + cour. R1 : 3 Ch. + hall (WC + SDB) + terrasse avec chambre - située à Lotis. 77 SID EL BACHIR - Tél.: 0771.12.37.65

■Vends villa 265 m² 200 Bâti. Actée. Nouvelle construction. R+1. RDC : 2 pièces + 1 salon + 1 grand hall + 1 SDB + 1 WC + 2 jardins + 1 garage pour 3 Véh. 4 m + FM garage. 1er étage : 4 pièces + 1 cuisine + 2 vérandas + bain + 1 WC. Terrasse 2ème. Carreau. Gambetta - 0778.16.22.94

■Vends une villa. 2 façades. 260 m². Bâti que le RDC - et non finie. Bien située à Rocher - ORAN. Prix offert 1 milliard 600 U - Tél.: 0553.88.90.40 - Merçi

■Ag. Le Gd Bleu - 0668.95.22.02 - Vends : villa 400 m² R+1 avec piscine + villa 252 m² R+1 + villa 360 m² R+2 à Trouville AET + F4, 3ème étage Cap Falcon + villa D.F. 240 m² à Bousfer-plage + terrain agricole 13.000 m² à Bousfer-plage + 6 Ha à Ain Turck + terrain 6.800 m² ZET Cap Falcon

■Vends Immeuble centre-ville Oran, nouvellement construit, à 150 m de la Place Karguentah. Superficie 420 m² en R+8. Convient pour hôtel ou des appartements. Prix après visite (S.V.P. curieux s'abstenir) - Tél.: 0560.36.52.86

■A.V. villa 171 m². R+2. Actée - à Canastel. Finie à 90%. RDC : 01 Gd salon + 1 Gde cuisine suivie d'une salle à manger + salle de bain + garage de deux voitures + jardin + bache d'eau. 1er : 3 chambres + 01 grand salon + 02 SDB + toilettes. 2ème : 2 chambres + SDB + Gde terrasse - Tél.: 0554.19.35.94

■Vends Maison de maître 5 P.C. Sup. 240 m². St Eugène. ORAN - Tél.: 0552.66.95.50

■A vendre villa 215 m². Actée. Contient 3 pièces, cuis., SDB, deux cours, garage. 48 Ha 1er Novembre ES SENIA - P. vente : 16 U - Tél.: 0797.63.08.36

■A.V. Maison à ES-SENIA (Dowar) près de la mosquée Aoud Hourayra. Actée, libre, sup. 104 m². RDC : garage, 02 pièces, cuisine, WC, petite cour - visite à toute heure - Contactez 0771.30.05.47 à toute heure (Pas de Promesse de vente)

■A vendre à El Maleh ex-Rio Salado (W. 46) Maison coloniale R+1, sup. 430 m², bâtie 283 m², comp. de 05 Pces, 2 salons, hall, salle à manger, cuisine équipée, garage 4 véh. Gd jardin, bache à eau 16 m3, eau H/24, gaz et chauff. Très bien entretenue. Située à 50 km d'Oran à 8 km de Ain Témouchent et 15 km de la plage. Curieux s'abstenir - Tél.: 0791.92.25.68

■Loue à Oran face Sheraton, villa style marocaine (R+1 + E/S). Conv. comme Maison d'hôtes ou Représentations. E/S: salle de 40 m² + garage 3 V. + Gde cuisine + chauffage. RDC: Open space / entrée salon / patio / Séjour Repas / cuisine / terrasse / BBQ / Jardin / SDB / Hammam - 180 m² bâtis sur 320 m². Intermédiaire s'abstenir - Tél.: 0550.51.66.42

■A vendre villa Ain El-Turck - Trouville - Superficie 445 m² - Portable N° 0772.52.40.20

■Part. loue Immeuble pour Société situé à Pt du Jour. ORAN. Cité résidentielle, sécurisée - Prix après visite - Tél.: 0698.08.82.81

■Vends Hôtel du Jardin 65 chambres, 5 étages, 360 m² - 24 Ave Cheikh AEK. Médiouni ORAN - Loue Douche 30 cabines + Café 122 m² + soupette + 1 Appt F5, 156 m² entrée indiv. 1er étage, 24 Av. Cheikh AEK angle Rue Khiaï Salih. ORAN + 1 Appart 130 m² F4 Ain El Turck - Tél.: 041.34.96.49 - Fax : 041.58.85.11 - Port : 0661.20.81.95

■A vendre villa 300 m². 1 étage. Douche, 28 chambres, 1 salon coiffeur, 1 grand puits - Adresse : Claude Bernard - Plateau, derrière l'hôpital - Tél.: 0771.20.45.46

■A louer villa R+2 avec toutes commodités (Eau - Gaz - Elect.) + puits - sise à Haï Fel-laoucene ex-Sanchidrian - Tél.: 0770.97.96.40

■A vendre Vieux Bâti 620 m² sur mer à Kristel - Tél.: 0554.17.88.78 - 0661.37.70.09

■Vends Cabanon à Sassel (W. TEMOUCHENT) 3 pièces + cuisine + hall + 2 salles de bain + cour + véranda + garage + bache à eau + puits - Sup. plus de 250 m². Cabanon bien situé avec 2 entrées - Tél.: 0772.20.56.05

■Vends luxueuse villa à IGMO La Lofa. 400 m². R+2 avec sous-sol et garage. Hammam + 1 grande terrasse. RDC : 1 grand salon marocain + 2 Pces, cuisine + sanitaire + 1 grande cour avec jet d'eau - Curieux s'abstenir - Tél.: 0556.95.68.70

■A vendre villa R+2. 187 m². Finie et Actée. Gd local au RDC. Située à Canastel Coop. Errahmane - ORAN - Tél.: 0795.50.69.15

■A vendre villa R+1. Surf. 300 m². Façade commerciale (face lycée Maraval) - Tél.: 0777.88.72.19 - 0771.45.98.76

■A vendre villa finie 80%. R+1 + terrasse. Superf. 550 m², 22 m Faç. Piscine + cave chauffée et une cour et 3 grandes salles au 1er étage + une grande terrasse - à El Hamri - ORAN - Au prix de 1 Md 800 U - Tél.: 0791.98.11.49

■A vendre Maison R+2. 187 m². Finie et Actée. Parallèle de central - Tél.: 0554.25.11.63 - 0792.29.19.99

■ORAN - Villa N° 71. Surf. 267 m². Sous-sol. R+2 - En face la porte d'entrée des urgences de l'Hôpital militaire en allant vers les Amandiers - Tél.: 0555.16.70.94

■Vds villa 247,6 m². RDC : locaux de 3 m Haut. de Sup. 247,6 m². 1er : 3 pièces, Cuis., salon, cour. 2ème : 3 pièces, Cuis., salon, cour. 3ème : 3 pièces en voie de finition, terrasse. Haï Seddikia à 200 m de Sheraton - Tél.: 0770.31.00.18 - Curieux et courtier s'abstenir

■Vente : villa R+1. 200 m². Cité Petit côté la Poste + villa R+1. 180 m². Belgaïd côté Coop. Panorama + villa R+2. 450 m². St-Hubert + carcasse R+1. 200 m². Côté grossistes Maraval + carcasse R+1. 200 m². Zabana Misserghine - 0560.18.38.27

■Vends villa actée. R+1. Sup. 528 m². 33 m de façade, située à Bel Air St-Eugène, Oran. Au 1er : 02 appartements F4, Gd hall, Gd salon. Au RDC : Gd garage 4 voitures, un Gd atelier avec bureau et jardin. Prix après visite - Contact : 0772.40.91.19 - Curieux s'abstenir

■A vendre villa R+1 - 70% finie à BARAKA. Actée. Sup. 152 m² à AIN TEMOUCHENT - Tél.: 0793.94.79.12

■TLEMCCEN : Vends villa 200 m² Const. récente R+1 + local - puits avec petit jardin lot BENOSMANE GHER EL BEY - Tél.: 0771.33.03.41

■MOSTAGANEM. Vends Maison de Maître individuelle modifiée au centre-ville. R+1 avec Acte et Livret foncier de 30 m². 2 pièces, cuisine, hall, toilettes et la cour. Possibilité extension - Tél.: 0556.39.85.24 - 0793.64.65.41

■Vends Maison de Maître toutes commodités à NEDROMA (W. de TLEMCCEN). R+1. Neuf. Cave + bache d'eau. 4 pièces, cuisine, SDB, 2 sanitaire, 1 cour avec 1 terrasse - Tél.: 0551.14.19.43

■A vendre ou à louer villa Pépinière El Moustakbel 3 - Contacter 0774.99.81.31

■A vendre à Canastel : Villa R+1. Superf. 250 m². Bâti 190 m². 7 chambre 2 salons, 2 WC, SDB, hammam, cuisine - Tél.: 0780.50.70.51

■A vendre maison de maître 266 m² en RDC, actée à Es-Senia Kara 1 - 3 pièces, cuisine, hall, garage + très Gde cour : possibilité construire + en hauteur. Calme, bon emplacement et bon voisinage - Douche, ttes commodités (eau-gaz-élect) + puits (eau H24) Contact EL KADIRI à ttes heures aux : 0770.55.06.53 et 0794.79.47.96

■Vends belle villa actée, superficie 500 m², bâtis 230 m², avec jardin et grande terrasse, située à l'Hippodrome Oran - Contacter : 05.55.27.63.78. Curieux s'abstenir

■Vends maison de maître 450 m² R+1, 18 m F. Rdc : 1 sal, 2 pcs, CSDB, 2 sanit. Local 100 m² + G /2v, bache à eau, puits, gd jardin. 1er étg : 2 sal, 5 pcs, CSDB, 2 sanit. Gde véranda. Environs grossistes alimentation, Maraval - Tél : 07.71.32.70.92

■Loue belle villa, superficie 300 m², composée de 2 habitations, avec jardin, située à Cité Emir Abdelkader (ex-St Hubert) - Oran - Tél. 0551.57.26.21

■Particulier loue une grande maison de maître R+1, avec 02 salons, 1 cuisine, 1 SDB, 1 garage et un jardin, au RDC et 04 chambres + SDB et une terrasse, au 1er étage à un prix intéressant - Tél. 0661.10.75.05 - 0550.13.14.00

■Vends maison de maître, 132 m², 6 ch + 2 cuisines, salon. R+2, Elckmühl + villa à Bir El Djir, 256 m², R+1 finie 100 % - Tél. 0661.20.21.39

■A vendre Haouch 85 m², 2 façades, à Misserghin-village, désistement - Tél. 0793.54.77.32

■Vends villa à Bousfer-plage superficie 280 m², bien située, endroit calme, libre de suite et finie à 100% habitable - Tél.: 0791.69.06.23

■Vends villa à Misserghine sup. 344 m². R+1. Six pièces, 2 salons, une gde cuisine, 2 SDB, un sous-sol, une cour, un gd jardin, avec toutes commodités - Tél. 0773.85.07.62

■Pour toutes vos transactions immobilières, vente, achat ou location de villas, apparts, locaux ou terrains - Bureau d'affaires B.A.S.E. contactez-nous 0551.10.12.20

■A vendre à SIDI BELABBES ancienne villa coloniale. Actée. 336 m². 2 façades. 1 puits + garage. 16, Av. Abbane Ramdane, centre-ville. Av. commerciale, travaux à prévoir. Prix offert 2,4 milliards - N° à contacter pour visite Djamel 0660.35.20.45 / Med 0796.49.83.38

■Pour raisons de Santé : Vds Boulangerie - Pâtisserie 02 Faç. en activité, très bien située en face mosquée " Bensalcha ". Endroit commercial Maraval + F3 acté. 1er étg. 3 Faç., ensolleillé, parking H24 + garage, idéal pour profession libérale ou habitation Cité 1180 Logts Terminus 14 Maraval - Tél.: 0775.02.55.61

■A louer pour usage d'habitation à Canastel, jolie villa R+1, nouvelle construction, aérée et bien éclairée avec toutes commodités (eau - élect. - gaz). RDC : Gd salon, jardin et garage 2 V. 1er : 3 pièces, salle à manger, cuisine, SDB, WC, Terrasse - Libre de suite et prix raisonnable - Pour visite contacter le 0560.15.85.82

■Vends villa R+2 à cité militaire

TERRAINS

■ A vendre terrain 194 m² (1 Faç.) Maraval. ORAN - prix intéressant. Courtier s'abstenir - Tél.: 0790.72.05.01

■ A vendre : Terrain Zone Industrielle à BENI SAF - 2 façades - Sup. 1.347,50 m² - Acté - Tél.: 0779.41.01.55 - Pas de courtier

■ Vends un lot de terrain urbanisable d'une superficie de 621 m² - sis à 32, Rue Daho Kada - Ederb. ORAN - Tél.: 0772.47.05.80

■ A vendre parcelle de terre agricole de 15 Ha 30 ares à 45 Km au sud d'Oran (TAMEZOUGH) - Pour tout renseignement Tél.: 0790.98.57.06 - Curieux s'abstenir

■ Vends terrain 3.280 m² - 2 façades - Zone Industrielle MASCARA - Tél.: 0560.31.48.34

■ A vendre lot de terrain, 508 m², mitoyen avec l'hôpital pédiatrique de Canastel. Acté. Clôture - Courtier et agence s'abstenir - Tél.: 0557.38.98.14

■ Vends terrain à ORAN au Rocher. Sup. 243 m². Bien situé sur grand boulevard - Tél.: 0771.40.35.73

■ Vds des T. Agr. : 19 + 7 + 3 + 2 Hect Tafraoui - 8 + 2 + 1 Hect Braya - 7 Hect Port-aux-Poules - 4 Hect Boufatis - 10 Hect Zahana - 10 + 6 Zaghloul - 11 Hect Bouhdjar - 100 Hect Témouchent - 8 + 5 Hect Ain Kerma - 30 + 9 El Ançor Acté - RIAD. 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■ Vds : 200 m² Cité Djamel - 300 m² Bir El Djir - 300 m² Fernandville - 300 + 220 Mille-nium - 200 m² Sidi Maarouf - 300 m² Messerghine - 200 + 141 + 125 m² Benfrehâ - 120 m² Port-aux-Poules - 135 m² Braya - 170 + 275 m² Boudjemaâ - RIAD. 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■ Vends : Terrain 5.000 m² Zone Industrielle de FORNAKA entre Wilaya Mostaganem et Oran. 3 façades. Viabilisé. Electricité (HT - BT). Avec Acte. Prix 3 U le m². Curieux s'abstenir - Tél.: 0778.10.14.31 / 0033.666.811.291

■ Vends lot de terrain nu 1.500 m² à Haï Seddikia à côté de la Maison Peugeot - Tél.: 0550.48.19.37

■ Vends grand terrain. Acté. Urbanisable à Belgaïd (Lotissement ou Promotion) + 400 m² F. à côté Coop. Zianides Cité Djamel. ORAN - 0560.27.21.07

■ A vendre deux lots de terrain. 1er / 200 m². Le 2ème / 300 m² + un ranch de 800 m² bâti une villa RDC de 215 m². Acté - à GDYEL - N° T. 0775.89.97.30

■ Vends terrains de 10.000 m² Zone d'Activité Industrielle sur Autoroute Oran - Mostaganem à 15 Km d'Oran - Avec Acte - Tél.: 0776.78.06.36 ou 0554.22.08.70

■ Vends terrains de 200 m² - 220 m² à 120 unités et 400 m² - 600 m² à 7.000 DA le m² sur Autoroute Oran - Mosta - Avec Acte - Tél.: 0776.78.06.36 ou 0554.22.08.70

■ Vends terrain à TISSEMILIT. Superficie 10 Ha. Acte notarié + Plan cadastré et Livret foncier - Contact : 0661.27.35.55

■ A vendre lot de terrain. Acté. 240 m². 16 m de façade. Coop. El Nour. Bir El Djir - Tél.: 0550.46.89.59 / 0790.35.88.72

■ Vends terrain. Acté. 218 m². Lotissement El Fadji Pépinière. Prix Off. 8/m² + vends terrain agricole 2 Hectares et 250 ares à Samor - Tél.: 0696.84.78.94

■ A vendre un lot de terrain de 180 m² avec plateforme de 135 m² - Acté - à BOUFATIS - Tél.: 0552.19.14.66

■ A vendre terrain nu. Acté. Sup. 210 m² 1 façade à Hai Zitoune AIN TEMOUCHENT - Tél.: 0793.94.79.12

■ Vends terrain acté 700 m² Ain Franine (Douar Belgaïd) au bord de la mer - Ag. Immob. " EL MANZEH " - 041.43.00.00

■ Vds une Ferme clôturée de 7 Ha (700 oliviers) + 2 Maisons + 1 Puits - à EL-BRAYA (Oran) - Tél.: 0770.30.43.59 - Curieux s'abstenir

■ A tous les Promoteurs et les Hommes d'affaires : Vends terrain (vide) à Oran-Ville (Choupot - Maraval). Superficie 1.284 m² 2 Faç. 39,5 m. Acte + Plan. Endroit stratégique avec possibilité construire promotion immobilière R+10, hôtel, dépôt, villa et plusieurs projets. Prix raisonnable - 0669.48.45.13

■ Vends terrain 345 m² double façade. Pas de vis-à-vis. Acté avec Permis de construire. Coopérative El Moudjahidine Canastel - Tél.: 0771.71.32.77

■ Vends terrain de 12.000 m² à bâtir ou relais d'essence sur autoroute. Prix intéressant. Axe Oran-Mosta, avec acte - Tél : 07.76.78.06.36 ou 05.54.22.08.70

■ A vendre lot de terrain, sup. 175 m², façade, acté, situé à Misserghine, Cité Zabana - Oran. - Tél.: 0661.10.08.98 / 0772.87.15.11

■ Terrain à vendre à Zone Industrielle Oran, sup. 2 hectares sur autoroute + loue hangar 400 m², 8 m de haut, 300 m² 4 m de haut à Zone Industrielle El-Karma. ORAN - Tél. 0551.10.12.20

■ Vends terrain 200 m², 3 façades à Bousfer-plage (PENIKA) sur route principale à 20 m de la plage - Tél.: 0773.91.65.74

■ A vendre lot de terrain - Acté - de 264 m². 3 façades - situé à Bousfer-plage / Ain El Turck - Courtier et agence s'abstenir - Tél.: 0556.04.37.28

■ Vends Lots : 200 m² Cité Djamel + 374 m² Point du Jour + 150 m² Belgaïd + 194 m² Panorama + 243 m² Bernandville + 200 m² Boudjamaâ + 250 m² Mesreguine + 180 m² + 270 m² Canastel - Tél.: 0554.38.14.50 / 0663.97.56.72 / 0668.30.84.56

VEHICULES

■ Médecin vend FORD FOCUS. Noir. 2004. Tl options : Clim. Double airbags. 4 vitres élect. Rétro élect. Volant et Siège réglables en hauteur. Jante R15. Anti-Brouillard... - Tél.: 0661.29.41.42

■ URGENT. Cherche à louer 1 Fourgon de 12 places et 1 Fourgon de 15 places avec ou sans chauffeur. Le prix est négociable - Résident Alger ou autre wilaya. Le lieu de travail Alger - Tél.: 0660.34.67.53

■ A vendre Chevrolet Base Clim. Année 2010. Sans retouche. Couleur noire. 57.000 Km - Tél.: 0669.56.00.08 - 0551.42.41.76 - 0773.23.89.51

■ A.V. ou à louer Bull KOMATSU D355. An 84 (D9) - 0793.93.54.71

■ Vends Clark 6 T. KOMATSU. Très bon état avec Carte Grise - Tél.: 0558.07.20.69

■ Achète tout type de véhicule HONDA en panne ou accidenté et vends toute pièce pour HONDA : C.R.V., Accord, I.V. t.e.c., CIVIC EL, GL, LXI, LXI, Prélude, Concerto, City... etc. à toute heure. Possibilité livraisons à domicile - Tél.: 0771.12.03.19 - 0557.21.92.07

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne. Légères et Lourds - Tél.: 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0771.87.77.73

■ Mets en Vente : 1 / Camion MERCEDES 2035 année 2007 - 2 / Chargeur sur pneus " CATERPILLAR " 950 E année 1991 - 3 / Porte engin SNI type 063 année 1997 - 4 / Remorque SNI à benne année 1996 - Mob : 0550.36.68.31

■ Vends Seat Leon 2.0 Tdi. 2009. Roulé 68.000 Km. Couleur Gris Argent. Pas de retouches. Excellent état - Tél.: 0796.31.15.17

■ Sté privée met en Location Camion neuf 2,5 T - Tél.: 0663.97.25.39

■ Sté privée met en Location Bétonnières neuves. Mod. ENMTP - Tél.: 0663.97.25.39

■ A vendre 2 Semi-remorques (SNI - Année 2000 + Année 2003) T.B. 350 + Pelle SONACOME 9210. Année 92 sur pneus + CLIO Faracha. Année 2010. Grise argent - Tél.: 0796.90.81.14

■ A vendre AVEO Élégance + CHEVROLET année 2011. Km. 32.000. GPL + Clim. + système d'alarme + Airbag Conducteur + radio MP3 - Tél. 0555.12.13.00

■ Particulier vend, incha Allah, Nissan (4x4) 2.2 DCI, 140 CV, 8 CV fiscaux, 33.500 Km, gris argent métallisé, 1ère main, immatriculé Oran (31). Très bon état. Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0771.65.45.06

■ Vends ATOS GLS année 2006 grise souris très peu roulé 46.000 Km (31) - pas de curieux S.V.P. - Tél. 0554.25.39.85

■ Vends BMW 320 Sport - intérieur cuir DAKOTA année 2009 - 97.000 Km - Contactez le : 0771.62.25.70 - 045.23.67.20

■ TLEMCEM - Vends : Case J.C.B. Année 2001. T.B. état + P.K.E.P. double cabine année 2010 - Tél.: 0660.41.93.42 / 0550.56.89.04

LOCAUX

■ A louer joli magasin à Oran centre-ville Rue Mirauchaux, 34 m² + soupenne, refait à neuf, vitrine style, dalle de sol - Tél.: 0772.58.27.39 - H.B. : 041.29.58.97 - Curieux s'abstenir

■ A louer local 36 m² situé au 3, Rue Taha Larbi - Bastié - ORAN. Ligne Bus 49 (sans eau, sans gaz, sans sanitaire) - Tél.: 0772.72.35.54 - Curieux s'abstenir

■ TLEMCEM - Vends avec Acte : Usine sise Zone Industrielle Moustaqbel HENNAYA. Sup. 1.215 m² avec Groupe électrique 480 KVA + villa 800 m² bâtis - Tél.: 0771.894.937 / 0775.969.217

■ A.V. ou à louer local 80 m² avec terrasse .ORAN St Eugène. Rue Pégoud - 0549.29.43.30 - à partir de 15 h

■ Local à louer situé 27, Rue des sœurs Benslimane. ORAN. Superficie 41 m². 1 salle avec soupenne + 1 cave avec Sanitaires - Tél.: 0771.81.64.46 - ORAN

■ A louer local 21 m² Haï Sabah - FEHIM Rabaè - Tél.: 0773.04.34.41

■ Vends un local 52 m² à Oued-Tlélat, très bien situé. Tél.: 0795.17.24.71

■ Loue 1 beau local commercial centre-ville ORAN, Bd Hamrou Boutéllis, à 150 m de la Place Karguentah. Superficie 380 m² en R+1, + Appart F3 Haï El Yasmine. Prix après visite (S.V.P. curieux s'abstenir) - Tél.: 0560.36.52.86

■ A vendre : Hangar 1.500 m². Hauteur 7 m, à démonter - 2 Tapis Roulants - Palan électrique 3T - Possible photo sur demande - Tél.: 0558.04.13.15

■ A louer magasin Larbi Ben M'hidi - ORAN - 50 m² - 0795.54.67.68

■ Particulier vend local commercial sup. 20 m² avec sanitaire et très bien aménagé à Hay El Yasmine ORAN - et loue 2 locaux mitoyens 25 m² chacun à Hay El Yasmine ORAN - Tél.: 0780.21.06.08

■ Vends une magnifique Salle de fêtes actée et agrée d'un Sup. de 775 m² + de grandes terrasses à exploiter, avec toutes commodités aux normes, ascenseur, grandes cuisines équipées + restaurant équipé + grande salle équipée - Clim. Centralisée - une ambiance goût familial, saine et sécurisée - Tél.: 0557.20.40.27

■ Loue local pour Salon Coiffure femme, équipé avec eau chaude et froide (dans quartier populaire Carreaux) - Tél.: 0661.20.11.23

■ TLEMCEM : Loue local 140 m² toutes commodités derrière MALIHA HAMIDOU + local 32 m² mitoyen - Tél.: 0663.70.32.00

■ Vds Fds de commerce Hôtel / Restaurant de 25 chambres en 1ère ligne de la plage Levante à BENIDORM - Tél.: 0770.98.60.05

■ Particulier loue local à usage commercial ou de bureau dans centre commercial, climatisé, sécurisé 24 h/24. Sup. 24 m² à ORAN. Intermédiaire s'abstenir - Tél.: 0561.32.68.23 - 0771.22.62.42

■ A vendre local commercial. Sup 15 m², acté entre Place Hoche et Larbi Ben M'hidi - Tél : 05.54.58.56.15

■ Loue local 27 m², équipé et aménagé Fast-food ou vide à Miramar - ORAN - près Café du Jardin - 3, Rue Alphonse Daudet - Tél.: 0771.73.55.20

■ A vendre avec acte 1300 m² + bâti en dur. + Charpente bureau sanitaire 3 puits à St-Eugène pouvant servir à toutes activités. Dépôt, usine, garage, promotion immobilière - curieux abstenir - prix après visite - Tél. 0779.28.16.21 - 0554.51.59.15

■ A.V. local commercial 20 m². Haut. 4 m. Faç. Rue commerciale pour grossistes Mostaganem + A.V. Appt. F3 + hall. Bl. Gdes pièces + grand terrasse dans une villa 150 m² quartier résidentiel Mostaganem - Tél. 0558.51.65.42

■ A louer magasin 110 m² avec sanitaire centre-ville S.B.A. - Tél. 0551.30.24.99

■ Local à louer 6 Bd Mascara - W. ORAN - 19 m² - 0560.23.67.60

■ A louer grand local (80 m²) double façade sur Boulevard Mélinette à Paradis-plage avec espace couvert (40 m²) sur façade principale et toutes les commodités (eau, électricité, gaz). Convient divers activités - Pour Cafétéria ou Restauration - s'abstenir - Tél.: 0559.33.88.93

■ A.V. magasin. Acté. 45 m² + sanitaire - TLEMCEM. OUDJLIDA - en face Commissariat - Tél.: 0661.31.31.80

■ Locaux à louer sur grande boulevard du Millennium : 1 grand local de 225 m² - 3 locaux (3 rideaux) de 30 - 40 - 92 m² - Tél.: 0559.04.29.22 / 0697.84.31.41

■ A louer local 140 m², 2 rideaux, à El Hamri sur le Bd. (faïences) + location dépôt 500 m² à Sénia-Douar, près de Bd. - Tél. 0661.20.08.90

DIVERS

■ Vds lot 4 Presses excentriques - Mach. Fab. Gaine Spirale métal Ø 60 à 1600 mm - Refroidisseur géant / 7 Coudeuses Ø 33 - Cond. - Remp. Scelleuse beurre + margarine - 0771.33.33.75

■ Vente Chaîne de bonbon dur. Coupeuse. Enveloppeuse - En marche - 0664.51.73.20

■ Cherche : Licence de cafétéria à louer à Ain Turck - Veuillez nous contacter au : Mob. 0560.00.46.15/16/17 ou bien Tél/Fax : 041.44.92.24 / 041.44.00.47 - Contrat de 2 ans

■ Cherche à louer Licence taxi pour ORAN - Téléphone : 0554.26.84.97 - URGENT

■ Groupe électrogène marque (KUBOTA) 15 KVA/A - Tél.: 0771.83.27.91 / 0552.18.93.91

■ UniBeauté, école de bien-être, lance des formations de coiffure dans les spécialités suivantes : Tronc commun (coiffure dames), Haute coiffure, Coupe visage, Technique de couleur - Pour + de renseignements Tél.: 041.53.32.23 ou nous rendre visite au 16, Av. Ould Kabila Saliha. Gambetta. ORAN : 0780.21.06.08

■ Achat : Fusil de chasse 5 coups en état neuf - Tél.: 0550.50.08.07

■ L'Ecole Hamamouche agréée par l'Etat lance des formations en : Coiffure dames - Esthétique - Educatrice d'enfant - Pâtisserie - Gâteau - Assistance maternelle - 60, GI Nouvelle. Choupot - 041.35.31.14 - 0771.61.40.51

■ Cours de Soutien Primaire - Moyen - Lycée - Ecole Science et Connaissance - Tél.: 0550.20.92.19

■ Ecole Primaire - Moyen - Classes disponibles : 1 - 2 - 3 et 4ème Primaire - 1 - 2 et 3ème Moyen - Ecole moderne. Encadrement excellent - Tél.: 0550.20.92.19

■ Vends à MOSTA : Centrale à béton 10 m³/h. Très bon état. Marque SIP 500 avec Silo 30 T, silo 60 T - 2 Clarkers (1 Essence, 1 Diesel) - 1 Portique 5 T, 1 Pince à Ballot ou pour Buse en béton - Tél.: 0558.04.13.15

■ Vends à MOSTA : Usine complète de Production Buse en béton armé. Busière allemande (PRINZING). Moule et Rondelle pour Diamètre 800 mm - Matériaux en très bon état. Affaire à saisir - Tél.: 0558.04.13.15

■ Vends Bétonnière ENMTP neuve - 0772.17.62.40

■ Vente : Cocote de ciment neuve 2012. 38 m³ / 45 T DEUTZ Diesel moteur bonne marque. Prix : 4.350.000 DA/TTC - Tél : 0555.03.99.44 / 0555.02.25.35

■ Pour ANSEJ. CNAC. Vends Couvoir 57600 - 19200 et 36800 sous emballage - Montage et service après-vente assuré. CNAC. ANSEJ - Tél. : 0550.90.86.74 / 0661.20.56.75

■ Vends différents types d'Epouvantails antioiseaux, pigeon et sanglier fonctionnant au gaz et au panneau solaire sous emballage - Tél.: 0550.90.86.74 / 0661.20.56.75

■ Pour ANSEJ. CNAC. Vends Chaîne d'abatage automatique 150 poulets/H. Montage et service après-vente assuré - Tél. : 0550.90.86.74 / 0661.20.56.75

■ L'Ecole de Cuisine et Pâtisserie agréée par l'Etat forme des Cuisiniers - Pâtisseries - Pizzaiolos et Gâteaux orientaux - 18, Rue BEKKAL Baghdad. Cité Bon Accueil. Carreaux. HLM. ORAN - Tél.: 041.42.34.46 - Mob : 0770.76.34.27 - 0665.70.63.40 - 0555.11.47.80

■ Ayant une longue expérience en comptabilité et fiscalité, particulier prend tous travaux de comptabilité et fiscalité, privé ou autres et donne des cours de perfectionnement en comptabilité et fiscalité avec les normes IAS et IFRS - Prendre contact au 0550.099.472

■ Vendre Divers Matériels : Chambre froide. Matériel vulcanisateur. Compresseur industriel air. Différents Compresseurs à air. Ambulance médicale. Matériel médical. Lot de pièces usagées et neuves avec étiquettes. Lot de Vêtements neufs. Poste à souder à l'argon. Frigo deux portes français. Logement 3 façades (MASCARA) - Tél.: 0771.50.93.81

■ Station Essence vend 02 Volucrompteurs, Essence + Gasoil. Duplex. Manuel - Appeler de 9 H à 17 H au : 0770.32.49.75

■ A louer Chambre froide Positive - Négative. Superficie 105 m². Bien faite avec matériel importé - située à Petit Lac (côté villas) ORAN - Contacter : 0790.91.54.67

■ Décorez vos Maisons en Plâtre et en Peinture avec main-d'œuvre marocaine - Tél.: 0771.85.21.77 - Amine

■ A vendre Chaîne de carreaux granito rénove très bon état ! Une Presse de 600 m² LOGINOTTI K40 italienne et Une Gréseuse linéaire 4 têtes de 600 m² CASSANI italienne et 100 caisses pour carreaux granito - Bétonnière et Tapis roulant. ORAN - Tél.: 0771.12.91.48

■ TLEMCEM - Location d'engins : Bulldozer 155A (2007) - Niveauuse KOMATSU 6011 (2009) - Porte Char 80 T (2008) - Tél.: 0661.22.55.60

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ Scie d'Import V. de Matériel médical : Echographe 3D / 4D - Radio 100 mA - ECG - Auto-claves. Développeuse / Auto. App. 02 RUG - Films - Tél.: 035.67.63.99 / 0778.17.81.50

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ TLEMCEM - Location d'engins : Bulldozer 155A (2007) - Niveauuse KOMATSU 6011 (2009) - Porte Char 80 T (2008) - Tél.: 0661.22.55.60

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ Scie d'Import V. de Matériel médical : Echographe 3D / 4D - Radio 100 mA - ECG - Auto-claves. Développeuse / Auto. App. 02 RUG - Films - Tél.: 035.67.63.99 / 0778.17.81.50

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ Scie d'Import V. de Matériel médical : Echographe 3D / 4D - Radio 100 mA - ECG - Auto-claves. Développeuse / Auto. App. 02 RUG - Films - Tél.: 035.67.63.99 / 0778.17.81.50

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ Scie d'Import V. de Matériel médical : Echographe 3D / 4D - Radio 100 mA - ECG - Auto-claves. Développeuse / Auto. App. 02 RUG - Films - Tél.: 035.67.63.99 / 0778.17.81.50

■ Promotion Système d'Alarme. Solution ELKRON 100/100 made in Italy + installation. Le tout à 300.000 DA qui dit mieux. Central + clavier, 2 détecteurs, sirène externe, batterie, 50 m de câble + installation - 0551.93.67.74 - m.salah128@hotmail.fr

■ Scie d

Pour les besoins de sa succursale d'Oran, KIA MOTORS ALGERIE, recrute

1 - Commerciaux

Profil :

- Diplôme d'études supérieures en commerce
- Trois (03) ans d'expérience minimum dans un poste similaire
- Bonne maîtrise des techniques de communication et des relations publiques
- Connaissance du secteur de la vente des véhicules est souhaitée
- Bonne présentation physiques et vestimentaire
- Bonne allocution en langue nationale et en français

2 - Chef de Service Comptabilité

Profil :

- C.M.T.C - CED ou équivalent
- Dix (10) ans d'expérience minimum dans un poste similaire
- Maîtrise parfaite des techniques comptables, financières et de trésorerie
- Maîtrise informatique de gestion
- Maîtrise N.S.C.F

3 - Comptables

Profil :

- C.M.T.C ou équivalent
- Trois (03) ans d'expérience minimum dans un poste similaire
- Maîtrise parfaite des techniques comptables,
- Maîtrise N.S.C.F
- Maîtrise informatique de gestion

4 - Caissiers

Profil :

- C.M.T.C
- Trois (03) ans d'expérience minimum dans un poste similaire
- Manipulation parfaite de la compteur électronique des billets
- Utilisation correcte de l'outil informatique

5 - Responsable de l'Atelier Mécanique

Profil :

- Diplôme d'Ingénieur en Génie Mécanique
- Cinq (05) ans d'expérience minimum dans un poste similaire,
- Spécialisation dans la maintenance automobile,
- Maîtrise parfaite des langues Arabe, Française et Anglaise
- Utilisation correcte de l'outil informatique

6 - Mécaniciens Automobiles

Profil :

- C A P en mécanique générale
- Cinq (05) ans d'expérience dans la profession

7 - Electriciens Automobile

Profil :

- C A P en électricité automobile
- Cinq (05) ans d'expérience dans la profession

8 - Réceptionniste Technique SAV

Profil :

- Diplôme de Technicien supérieur en maintenance automobile
- Cinq (05) ans d'expérience minimum dans un poste similaire,
- Spécialisation dans la maintenance automobile,
- Maîtrise parfaite des langues Arabe, Française et Anglaise
- Utilisation correcte de l'outil informatique

9 - Magasinier Pièces de Rechange

Profil :

- Diplôme en Gestion des Stocks
- Cinq (05) ans d'expérience minimum dans un poste similaire,
- Connaissance dans le domaine de la Pièces de Rechange,
- Maîtrise parfaite des langues Arabe, Française
- Utilisation correcte de l'outil informatique

10 - Gestionnaire du Personnel

Profil :

- Diplôme de Technicien supérieur en GRH
- Cinq (05) ans d'expérience minimum dans un poste similaire,
- Maîtrise parfaite des langues Arabe, Française
- Utilisation correcte de l'outil informatique

11 - Agent de Réception / Standardiste

Profil :

- Niveau d'études supérieures
- Trois (03) ans d'expérience minimum dans un poste similaire,
- Bonne allocution en langue nationale et en français
- Sens élevé de la courtoisie et des relations publiques

12 - Agent d'Entretien

Profil :

- Deux (02) années d'expérience minimum dans le poste

Résidents de préférence à Oran ou dans une wilaya la plus rapprochée

Salaire motivant - bonne condition de travail.

Adresser CV détaillé par Email : kialgerie@kialgerie.com



The Power to Surprise™



FERTIAL
Les Fertilisants d'Algérie

Au Capital Social de 17.697.000.000 DA
RC 0363222 B 01 - NIF 000123036322209

Usine Arzew

CONDOLÉANCES

Le Directeur, le Conseil Syndical et l'ensemble des Travailleurs de FERTIAL Usine d'Arzew, profondément touchés par le décès du fils de leur collègue Mr : GANA GHALI présentent à toute sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie. Puisse Dieu, lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.
" A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ".

URGENT NOUVEAU SALON DE BEAUTE RECHERCHE Un(e) esthéticien(ne)

Spécialiste en : épilation, manucure et pédicure

PROFIL :

- Diplôme dans le domaine
- Expérience exigée
- Présentable et sens de l'accueil
- Efficacité

AVANTAGES :

- Cadre agréable de travail
- Rémunération intéressante et avantages divers liés au poste de travail

Pour postuler, merci de contacter Melle Wassigny au : 041 28 19 18 - 041 28 19 14
Horaires bureau

Office Public des Ventes

Maître : **ABBADI Abdelkader - Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran**
19, Rue Ho Chi Minh - ORAN - Tél. & Fax: 041/33-75-60

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques le MERCREDI 18/01/2012 à 9 H du matériel de topographie, de transport et de confort ci-après désigné appartenant à l'Entreprise d'Engineering et de Réalisation Sidérurgiques " SERSID " Oran, site 11, Rue Engoua Abdelkader (Gambetta). Lieu de visite et de vente

Lot N°	Désignation	Observation
01	Outils - Matériel de laboratoire Sol et Béton - Découpeuse à papier - Climatiseurs et chauffages	Usagés
03	Lot de Matériel de Topographique	//
06	Camion BERLIET Immatriculé 1697-276-31 (A.C.G.) (sur la carte grise est inscrit Camion à Citerne)	//
07	Camion BERLIET Immatriculé 7-00351-31 (A.C.G.)	//
08	Camion ISUZU Plateau Immatriculé 2024-285-31 (A.C.G.)	//

Conditions de Vente : Voir cahier des charges. * Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office du C.P. ou Téléphoner au 041-33-75-60
Le Commissaire-priseur

Office Public des Ventes

Maître : **ABBADI Abdelkader - Commissaire-priseur près le Tribunal d'Oran**
19, Rue Ho Chi Minh - ORAN - Tél. & Fax: 041/33-75-60

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du public, qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques le JEUDI 19/01/2012 à 9 H du matériel roulant ci-après désigné appartenant à l' " ANSEJ " Oran. Lieu de vente : Bureau du Commissaire-priseur : 19, Rue Ho Chi Minh - ORAN.

Lot N°	Désignation	Immatriculation	Observation
01	Véhicule HYUNDAI ACCENT	01359-105-31 (A.C.G.)	Accidenté

Conditions de Vente : Voir cahier des charges.
* Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office du C.P. ou Téléphoner au 041-33-75-60
Le Commissaire-priseur

SOCIÉTÉ PRIVÉE À ORAN RECRUTE

Vous êtes dynamique, vous faites preuve de rigueur, d'organisation et d'un haut sens des responsabilités, vous avez de l'ambition, **contactez-nous, des postes sont à pourvoir actuellement !**

- **Rédacteur :** redacteur_2012@yahoo.fr
- **Web master :** webmaster_info2012@yahoo.fr
- **Comptable confirmé :** comptable_2012@yahoo.fr
- **Cadres commerciaux :** commerciaux_2012@yahoo.fr

Profils recherchés :

- Expérience (03 à 05 minimum)
- Maîtrisant la langue française et arabe
- Sens de la confidentialité, de la discrétion et de l'écoute.
- Adaptabilité
- Goût du travail en équipe

OFFICE PUBLIC DE COMMISSAIRE-PRISEUR - MAÎTRE TAYANE HASNI
23, Rue Mohamed KHEMISTI - ES-SENIA - - Tél. : 041.58.20.60

AVIS DE VENTE

Il sera procédé le 24 Janvier 2012 à 9 h 30 à l'Office du Commissaire-priseur à la vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées de :

- Lot important de matériel d'équipement d'une clinique (matériel et mobilier)

(Voir listing)

Et ce, en exécution d'une ordonnance de saisie et de vente aux enchères rendue le 11/06/2008 par le Mr le Président du Tribunal d'Oran au profit du C.P.A. et à l'encontre de la Clinique Médicale MESSAOUDI - sise à Sidi Chami, 8 Rue de la Gare.

CONDITIONS DE VENTE : - Conditions habituelles. - Lieu de visite : Rue de la Gare - Sidi Chamil
Le Commissaire-priseur: MAÎTRE TAYANE HASNI

ETS MERAUTO Agent Agréé ALTRUCK COMPANY VOLVO recrute:

* 01 Magasinier * 01 Agent commercial (fille).

* 01 Agent commercial itinérant. * 01 Hôtesse d'accueil (fille)

Conditions de participation :

- *Diplômé. *Bonne maîtrise de l'outil informatique *Maîtrise le français
- *Bonne présentation *Résident à Tlemcen.

Pour dépôt de candidature veuillez vous adresser au :

Zone Industrielle, Desserte N° 05, Chetouane. Tlemcen.
TEL/FAX : 043-27-67-20 - MOB : 05-60-01-43-57/60.

Etudiants étrangers

La France assouplit les règles pour les très diplômés

Le gouvernement français a signé et envoyé jeudi soir aux préfets une nouvelle mouture de la circulaire du ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, qui concerne exclusivement les diplômés étrangers très qualifiés.



Les représentants des grandes écoles et des universités déposeront de nouvelles suggestions "ultérieurement" pour modifier la loi. Cette nouvelle circulaire sur les étudiants étrangers, concernant leur changement de statut (d'étudiant à salarié répond aux principales demandes de modifications réclamées par les représentants du monde universitaire et des grandes écoles.

En premier lieu, le texte insiste sur le fait qu'un titre de séjour pour motif professionnel doit être accordé "dès lors que l'intéressé est pourvu d'un emploi ou titulaire d'une promesse d'embauche, y compris lorsque cela intervient avant la délivrance de son diplôme".

Ne sont toutefois concernés que les étudiants d'un niveau au moins master ou équivalent. Parallèlement, et pour faciliter le travail des préfets qui ne connaissent pas forcément les débouchés de tel ou tel diplôme, la demande de titre de séjour pourra être accompagnée "d'une attestation établie conjointement par le directeur ou le président de l'établissement d'enseignement supérieur et le chef d'entreprise, notamment en ce qui concerne l'adéquation du diplôme et de l'emploi prévu". Enfin, pour le cas

de changement de statut d'étudiant à salarié (au nombre de 7.192 l'an dernier), la circulaire dresse une liste de circonstances favorables dont devront tenir compte les préfets : intérêt de l'entreprise pour le pays dont est originaire l'étudiant concerné, formation du diplômé étranger prise en charge par l'entreprise, ou encore existence d'une mobilité encadrée de l'étudiant dans le cadre d'une convention universitaire entre un établissement du pays d'origine et la France.

Quant aux étudiants qui avaient essuyé un premier refus de la part de la préfecture, le gouvernement s'est engagé à ce que leur cas soit réexaminé (sans engagement sur la délivrance d'un titre), sans dépôt supplémentaire de dossier.

Toutes les exigences formulées par les acteurs de la société civile n'ont toutefois pas abouti. Par exemple, le fait d'élargir cet assouplissement à des étudiants diplômés, mais qui ne seraient pas forcément au niveau master. Ou encore la proposition de prolonger la durée de l'autorisation de séjour provisoire (qui permet au diplômé de chercher ou d'exercer un emploi une fois son diplôme obtenu sans que la situation de l'emploi ne soit opposable) de six mois à un an.

Pyongyang

Le corps de Kim Jong-Il va être embaumé et exposé

Le corps du défunt dirigeant nord-coréen Kim Jong-Il va être embaumé et exposé dans un immense mausolée de Pyongyang où repose déjà la dépouille de son père, Kim Il-Sung, et des monuments à sa gloire seront érigés aux quatre coins du pays, a annoncé jeudi le régime.

Kim Jong-Il, qui dirigeait la Corée du Nord d'une main de fer depuis la mort de son père en 1994, est décédé d'une crise cardiaque le 17 décembre à l'âge de 69 ans. Son fils cadet Kim Jong-Un a été désigné pour lui

succéder. Kim Jong-Il a reçu des obsèques nationales grandioses le 28 décembre à Pyongyang.

Son corps sera exposé au mausolée Kumsusan dans la capitale. Une statue le représentant sera érigée dans un lieu non précisé, et des portraits de lui souriant ainsi que «des tours dédiées à son immortalité» seront dressés un peu partout dans le pays, selon l'agence de presse officielle KCNA.

Le jour de son anniversaire, le 16 février, est décrété «Jour de l'Etoile Brillante», conformément à une déci-

Certaines modifications nécessitent un changement législatif qui déborde le périmètre d'une circulaire. La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, celle des présidents d'universités et des grandes écoles se réservent donc "de faire connaître ultérieurement, compte tenu des délais très courts de concertation, les modifications législatives qui leur sembleraient nécessaires".

Face à la mobilisation grandissante dans les universités et aussi aux réserves au sein du gouvernement et du patronat, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant a été contraint d'adapter sa circulaire très controversée, considéré comme un outil de baisse de l'immigration légale.

Le texte contesté demande aux préfets d'instruire "avec rigueur" les demandes d'autorisation de travail des étudiants, et d'exercer un "contrôle approfondi" des demandes de changement de statut des étudiants étrangers. Après sa publication, de nombreux diplômés étrangers, dont certains très qualifiés, qui avaient été recrutés dans des entreprises françaises, n'ont pas pu obtenir un changement de statut, un sujet d'inquiétude pour universités et grandes écoles, ainsi que pour le Medef.

sion du bureau politique du comité central du parti. Le jour-anniversaire de la naissance de Kim Il-Sung, le 15 avril, est le «Jour du Soleil».

Le Parti des Travailleurs, parti unique de la seule dynastie communiste au monde, a accordé au défunt dirigeant le titre de «dirigeant éternel» tandis que son père, fondateur de la Corée du Nord communiste, jouit du titre de «président éternel». Quant à Kim Jong-Un, il a été présenté comme le «leader suprême du parti, de l'armée et du peuple».

Indonésie

Manifestation pour la réglementation anti-alcool

Un demi-millier de fondamentalistes musulmans ont lancé jeudi des pierres et des oeufs contre le ministère de l'Intérieur à Jakarta pour réclamer que le gouvernement indonésien maintienne l'interdiction de l'alcool dans certaines régions, selon les médias. Les manifestants s'opposaient à un projet de lever cette interdiction, en vigueur notamment dans la province de Nord-Sumatra, où des manifestants ont également protesté devant les bureaux du gouverneur et du parlement local à Medan, selon l'agence de presse publique Antara.

«Il est prouvé que l'alcool est très mauvais pour la santé et pour la sécurité. Il n'y a pas de bonne raison de révoquer» l'interdiction d'alcool, a déclaré à Jakarta le secrétaire général du Front de défense de l'islam (FDI) Muhammad al-Khatthath, cité par le site internet Kompas.com. A Medan, le leader du FDI pour la province de

Nord-Sumatra, Dahrul Yusuf, a estimé que «révoquer l'arrêté anti-alcool est comparable à révoquer les commandements d'Allah».

Le FDI veut que l'Indonésie soit régie par la charia et a été depuis une dizaine d'années à l'initiative de plusieurs manifestations violentes, notamment contre des discothèques ou l'ambassade des Etats-Unis.

Kompas.com a publié jeudi des photos de manifestants armés de gourdins, vêtus de tuniques blanches et coiffés de calottes musulmanes, se lançant à l'assaut du ministère de l'Intérieur.

La constitution indonésienne garantit la liberté de religion et la grande majorité des 200 millions de musulmans du pays sont des modérés, même si les autorités sont confrontées à une minorité d'extrémistes qui ont mené de nombreuses agressions, dont un attentat à la bombe qui a fait 202 morts en 2002 à Bali.

Russie

Il achète des caisses en bois et découvre 80 kalachnikovs

Un habitant de la république russe d'Oudmourtie a acheté des caisses en bois pour se chauffer les croyant vides, mais en les ouvrant il a découvert 80 fusils d'assaut kalachnikovs, ont rapporté vendredi les agences russes, citant la police locale.

«Hier dans la journée, un habitant de 57 ans du village de Sovkhozny de la république d'Oudmourtie s'est adressé à nous, disant qu'il a trouvé un fusil d'assaut kalachnikov dans l'une des caisses qu'il a achetées en vue d'en faire du bois de chauffage» a expliqué une source policière à Interfax.

La police s'est rendue sur place et a ouvert au total 64 caisses dans lesquels ils ont trouvé 79

armes du même type, 254 chargeurs au total et de nombreuses pièces détachées. «Les vérifications de rigueur ont permis d'établir que les armes provenaient de l'arsenal du ministère de la Défense à Ijmach (l'usine fabriquant les kalachnikovs) où elles devaient être détruites et leurs caisses devaient servir au transport d'ordures», explique la source policière.

«Le chauffeur du camion (transportant les caisses), les croyant vides, a décidé de se faire un peu d'argent en les vendant», a-t-elle ajouté. Une enquête est en cours pour déterminer pourquoi des caisses pleines d'armes en état de fonctionnement ont été chargées sur ce camion de transport de déchets.

Des montres intelligentes pour avoir internet sur le poignet

Internet peut désormais être accessible sur son poignet, sous la forme de «montres intelligentes» équipées du système d'exploitation informatique Android conçu par Google pour fournir bien plus que l'heure. Au salon mondial de l'électronique grand public (CES) à Las Vegas, le géant japonais Sony et une startup italienne, l'm Watch, ont chacun présenté des appareils susceptibles de fournir sur le poignet un accès au courriel, à la musique, ou à des sites internet.

La SmartWatch de Sony est annoncée pour fin mars, alors que l'm Watch a été lancé au CES. «C'est le bon moment pour cette montre», dit le co-fondateur et patron de l'm Watch, Massimiliano Bertolini: «tout le monde veut avoir de la technologie qui soit aussi accessoire de mode», dit-il. «C'est ça le secret d'Apple: fournir des appareils dont les gens tombent amoureux». Jusqu'à présent, les technophiles voulant porter leur passion de l'innovation au poignet pouvaient choisir de prendre le minibaladeur d'Apple, l'iPod Nano, et de l'accrocher à une sorte de bracelet de montre. Mais il ne s'agit pas d'un appareil connecté.

En revanche les deux nouvelles montres présentées cette semaine accèdent au web via un téléphone portable, auquel elles sont reliées par liaison sans fil



Bluetooth. Alors que l'iPod nano coûte de 129 à 149 dollars, auxquels on peut ajouter 30 dollars ou plus pour un bracelet, la montre l'm Watch démarre à 350 dollars avec un bracelet de caoutchouc et un écran dans un boîtier aluminium, et peut aller jusqu'à 15.000 dollars pour un modèle en or orné de diamants, explique le designer maison Gianluca Negrello.

Ceux qui la portent sont alertés en temps réel quand ils reçoivent de nouveaux courriels ou que s'affichent de nouveaux «statuts» sur Facebook ou Twitter, ils peuvent accéder à des applications gratuites de Google comme Calendar, ainsi qu'à des albums photos. En revanche le petit écran tactile ne permet pas d'envoyer de messages.

La reine des Pays-Bas critiquée pour avoir porté un voile à Oman

La reine Beatrix des Pays-Bas a qualifié jeudi d'«absurdes» les critiques de l'extrême droite néerlandaise qui lui reproche d'avoir porté un voile dans des mosquées au sultanat d'Oman et aux Emirats Arabes Unis, a rapporté la presse néerlandaise.

«C'est vraiment absurde!», a déclaré la monarque, 72 ans, selon des journalistes l'accompagnant lors d'une visite d'Etat au sultanat d'Oman, où elle avait été filmée portant un voile rouge sur son chapeau noir dans la Grande mosquée du Sultan Qaboos. La reine des Pays-bas portait également un voile dimanche lors de la visite d'une

mosquée à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis. Le Parti pour la Liberté (PVV) du député d'extrême droite Geert Wilders, qui soutient à la chambre basse du parlement le gouvernement de centre-droit du Premier ministre libéral Mark Rutte, a vivement critiqué le port du voile par Beatrix. Considérant le voile comme un symbole de l'oppression des femmes, le PVV, qui assure lutter contre l'«islamisation» des Pays-Bas, a demandé à M. Rutte de communiquer à la chambre basse du parlement son opinion sur la question.

«Il faut respecter soigneusement les

codes vestimentaires lors de la visite d'un lieu de culte», a répondu le Premier ministre dans un document publié jeudi sur internet.

Citée par la télévision publique néerlandaise, la reine Beatrix a assuré avoir porté le voile dans les mosquées «par respect pour une religion». Connue pour avoir comparé le Coran à «Mein Kampf» d'Adolf Hitler et pour son film anti-islam de 17 minutes «Fitna» diffusé sur internet en 2008, Geert Wilders avait été relaxé d'incitation à la haine et à la discrimination envers les musulmans le 23 juin 2011 par le tribunal d'Amsterdam.



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah
El Kheir
10.00 Atfal tamatem
10.25 Intikam
El-Warda
11.15 Dhaouahir jougherafia
12.00 Namer el-sehri
12.30 El-ilm baïna yadek

Documentaire
13.00 Journal télévisé
13.40 Maouid zafaf
Feuilleton
14.50 Mina
El-Malaïb
17.15 El-Qilada
Feuilleton
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Mahmiat Djibel Alpes

18.45
Guide
médical

20.00 Journal télévisé
20.45 Qitar
El Chaouq El sarie
21.15 Americain gangster - Film
23.45 Journal El-djaouhara
00.00 Journal télévisé



20.35 Les stars du rire s'amuse

09.40 Thé ou café
10.25 Côté Match
10.50 Planète musique mag
11.25 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
13.55 Envoyé spécial : la suite
14.45 Comment ça va bien !
15.40 Hercule Poirot
16.40 Rugby
18.50 Mot de passe
20.00 Journal
20.34 Météo 2



Présenté par Patrick Sabatier
Entouré de tout une bande d'humoristes français, Patrick Sabatier propose une soirée animée. Deux équipes d'humoristes composées d'Anthony Kavanagh, Christine Bravo et Stéphane Rousseau d'une part et de Cyril Hanouna, Jean-Luc Lemoine et Cauet d'autre part s'affrontent à travers des quiz et des épreuves. De nombreux invités se joignent aux deux équipes, notamment Raphaël Mezrahi et Patrick Sébastien.
22.55 On n'est pas couché
02.05 Bivouac



20.35 Climats

10.55 Planète gourmande
11.30 La voix est libre
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
12.50 Nous nous sommes tant aimés
13.25 Les grands du rire
15.25 Côté jardin
16.10 Samedi avec vous
17.15 Des chiffres et des lettres
17.55 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.10 C'est pas sorcier



- Les orages de la passion
Avec Yannick Renier, Raphaëlle Agogué Philippe, un garçon de bonne famille, s'éprend éperdument d'Odile, une ravissante inconnue. Malgré l'opposition de ses parents, il décide de se marier avec elle. Au fil des mois, Odile, qui ne parvient pas à tomber enceinte, s'éloigne de Philippe. Sa rencontre avec François Crozant, un artiste au charme étrange, bouleverse son existence. Fou de jalousie, Philippe, qui sent qu'Odile lui échappe, sombre dans le désespoir.
22.20 La passion selon Didier
23.55 Soir 3
00.20 Tout le sport
00.30 Une journée avec...
01.00 La vie parisienne



09.14 Lulu Vroumette
09.27 Le Dino train
09.40 Mouk
10.15 Silence, ça pousse !
11.05 La maison France 5
11.55 Les escapades de Petitrenaud
12.30 Yarsagumbu, l'or de l'Himalaya
13.25 In Vivo, l'intégrale
14.00 La route de glace
15.05 Les peuples du soleil
16.00 J'irai dormir chez vous
16.55 Empreintes
17.00 Dans la peau d'un prédateur
17.55 C à vous, le meilleur

19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.45 Grande histoire des océans
Où, et surtout comment, est apparue la vie dans les océans ? Pour le découvrir, le Meteor, un navire scientifique allemand, part en expédition aux quatre coins du monde dans l'espoir de recenser les créatures marines et d'ausculter leur passé. Grâce à un robot capable de plonger jusqu'à 3000 mètres de profondeur, les chercheurs peuvent notamment analyser des sources chaudes où la vie serait apparue, et ainsi découvrir comment les premières cellules ont donné naissance à la diversité du vivant. Ce documentaire mêle plongées sous-marines et reconstitutions, avec pour guide l'écrivain allemand Frank Schätzing, dont l'ouvrage a inspiré ce documentaire.
23.25 Tracks
00.20 Rock allemand, rock planant
01.45 Les Tudors
03.30 Une histoire naturelle du rire



TF1 20.50

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

Présenté par Arthur
Invités : José Garcia, Bruno Solo, Léa Drucker, Richard Anconina, Vincent Elbaz
Deux heures en compagnie de l'équipe de "La vérité si je mens ! 3", dans les salles françaises le 1er février. José Garcia, Bruno Solo, Léa Drucker, Richard Anconina, Vincent Elbaz, Gilbert Melki, Enrico Macias et Aure Atika entourent Arthur, qui reçoit également Michèle Bernier, en spectacle à l'Olympia avec "Et pas une ride !" Au menu de l'émission, des moments cultes de la télévision, des perles du cinéma, des bêtisiers et des images inédites. Les invités ne sont évidemment pas épargnés, avec les casseroles de José Garcia et de son acolyte Antoine De Caunes, les trous de mémoire d'Enrico Macias en plein direct...



M6 20.50

NCIS : LOS ANGELES

- L'opération Comescu
Avec Chris O'Donnell, LL Cool J, Linda Hunt, Daniela Ruah, Barrett Foa
Un individu se faisant passer pour un ancien marine a été transformé en torche humaine. Cette mort impressionnante met Callen et ses coéquipiers sur la piste d'une précédente affaire concernant un vol de matériel radioactif. La victime immolée était liée à un groupe radical antigouvernemental susceptible de vouloir fabriquer une bombe avec le matériel dérobé. Au cours de l'enquête, l'équipe apprend, non sans stupeur, la démission de Hetty, remplacée par Lauren Hunter au poste de responsable des opérations. Ce départ sans explication laisse Sam Hanna et ses collaborateurs abasourdis...



CANAL+ 21.00

CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1

- Multifoot
Championnat de France Ligue 1. 20e journée. Multifoot. Pour cette reprise du championnat de Ligue 1 après la trêve hivernale, le champion d'automne, le Paris-SG, sera sous le feu des projecteurs. Avec l'arrivée de Carlo Ancelotti, les Parisiens de Mathieu Bodmer accueillent le Toulouse FC de l'entraîneur Daniel Casanova. Choc également sur la pelouse du stade Vélodrome de Marseille, où les joueurs de Didier Deschamps reçoivent les Lillois de Rudi Garcia. Pour les champions en titre nordistes, Eden Hazard sera sans doute le détonateur attendu. Dans le bas de tableau, Nancy espère se relancer contre Lorient, alors que Sochaux se rend à Saint-Etienne.

TÉLÉVISION



23.20 Les experts : Miami

10.15 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.15 Reportages
14.35 Au nom de ma fille
16.05 Ghost Whisperer
17.50 Tous ensemble
18.45 50mn Inside
19.55 Météo
20.00 Journal
20.30 Du côté de chez vous
20.35 Toi toi mon toit
20.50 Les enfants de la télé

- A bout de souffle
Avec David Caruso, Emily Procter
Horatio et son équipe enquêtent sur le meurtrier de Noel, un strip-teaseur dont la police vient de retrouver le corps. Horatio devine rapidement que le jeune homme a été empoisonné lorsqu'il aperçoit une marque sur la cuisse de la victime, qui ressemble étrangement à celle provoquée par une injection. Noel avait participé à une fête très privée, et les agents de la police scientifique se renseignent sur les invités. Megan et Delko enquêtent pour leur part sur la mort d'un plongeur.
01.45 Miami Medical



00.00 Numb3rs

07.30 Baskup
07.50 Kid & toi
08.00 M6 boutique
10.30 Cinésix
10.35 A mourir de rire
11.15 Malcolm
14.10 Météo
14.15 Top tendance
15.05 C'est ma vie
17.35 Accés privé
18.45 Un trésor dans votre maison
19.43 Météo
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.50 NCIS : Los Angeles

- L'arnaque
Avec Rob Morrow, David Krumholtz
Don et son équipe se rendent dans un pénitencier où est emprisonné John Buckley, un homme impliqué autrefois dans une prise d'otages. Ils espèrent qu'il leur confiera le nom de ses anciens complices. Récemment, un bus de touristes a été détourné et les criminels ont réussi à empocher une rançon de seize millions de dollars. Don pense qu'il s'agit des mêmes individus. Buckley s'obstine à ne pas vouloir dénoncer ses anciens amis.
01.35 Supernatural



23.00 Jour de foot

09.20 L'élite de Brooklyn
12.00 Bref
12.05 Le journal des jeux vidéo
12.20 Zapping
12.24 La météo
12.25 Le news show
13.35 Samedi sport
13.45 Intérieur sport
14.20 Rugby
16.20 Football
18.05 Body of Proof
18.50 Le JT
19.05 Salut les Terriens !
20.25 Avant-match
21.00 Championnat de France Ligue 1



Analyses et résultats de la 20e journée de Ligue 1. Les affiches ne manquent pas pour cette 20e journée, qui marque la reprise du championnat après la trêve hivernale. Les Rennais de Frédéric Antonetti se rendaient à Caen, alors qu'Olivier Giroud et Montpellier recevaient l'Olympique lyonnais d'Anthony Réveillère. Eric Mouloungui et les Aglons niçois se rendaient sur le terrain de Brest, et espéraient faire mieux qu'au match aller qui s'était conclu sur un triste 0-0.
00.00 Saw 3D : chapitre final
01.30 L'ours



16.00 TV5MONDE, le journal
16.25 Questions pour un champion
17.00 Arte reportage
17.45 Le dessous des cartes
18.00 TV5MONDE, le journal
18.30 Vu du ciel
19.30 Chabada
20.30 Journal (France 2)
21.00 La ruée vers l'or
21.50 Specimen
22.45 Monsieur Dictionnaire
22.50 Lecouple.tv
23.10 Journal (TSR)
23.45 Acoustic
00.15 Nec plus ultra



07.45 Valérian et Laureline
08.40 Trois et moi
09.05 Iron Man
10.20 Plus belle la vie
12.05 Touche pas à mon poste
13.40 Friends
14.10 FBI : portés disparus
17.10 Ice Quake, piège de glace
18.45 Le Dakar
19.55 Friends
20.45 Rugby
22.35 Kill Speed
00.20 Dekker : le transporteur
01.55 Caravan Palace



06.15 Les filles d'à côté
11.05 Au Field de la nuit
12.10 Journal
12.15 Chuck
13.50 How I Met Your Mother
16.20 En mode Gossip
17.20 Tous différents
18.55 Man vs Wild : seul face à la nature
20.37 NT1 actu
20.43 Météo
20.50 V
23.10 Catch américain : Smackdown
00.50 Catch américain : Raw

Un bébé algérien sera greffé en France après une mobilisation

Un bébé algérien souffrant d'un déficit immunitaire sévère obligeant à une greffe rapide de la moelle osseuse, sera finalement opéré en France après une campagne de mobilisation en sa faveur, a annoncé vendredi le ministère français de la Santé. Dans un communiqué, le ministère annonce que «pour des raisons médicales et humanitaires évidentes, le petit Manil Bliidi sera prochainement accueilli au sein d'un hôpital français». Le ministère n'a pas précisé dans quel hôpital l'enfant serait opéré mais a souligné que «les frais médicaux et d'hospitalisation de l'enfant en France» resteraient à la charge de la sécurité sociale algérienne. Les hôpitaux français démarchés par la famille de Manil Bliidi, âgé de huit mois, pour réaliser cette greffe avaient dans un premier temps refusé en raison des impayés de la sécurité sociale algérienne auprès des établissements français. «Le petit était condamné à mort à cause d'un contrefacteur financier», a expliqué vendredi à l'AFP par téléphone le père du bébé, Mouloud Bliidi, depuis l'Algérie. Le petit Manil est atteint d'un «déficit immunitaire combiné sévère» lié au chromosome X (SCID-X), causé par un gène défectueux transmis par la mère aux enfants masculins qui les prive de leurs capacités immunitaires. Selon son père, Manil est condamné s'il ne bénéficie pas d'une greffe de la moelle osseuse pour laquelle la grande sœur sera la donneuse. Le coût de cette opération se situe entre 200.000 et 350.000 euros.

Des renforts de l'armée malienne au Nord après les menaces d'Aqmi



L'armée malienne a renforcé sa présence dans le nord du Mali, en déployant des troupes et de l'armement pour sécuriser la zone où opèrent Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et des groupes armés de rebelles touareg, a-t-on appris vendredi de sources concordantes. «Des hommes, du matériel, plus de 200 véhicules, ont été déployés par l'armée malienne dans le Nord», a affirmé à l'AFP une source administrative malienne. Dans le dispositif militaire en place, deux avions de combat MIG sont positionnés à l'aéroport de Gao, une ville du Nord, alors que deux autres petits avions font des vols de reconnaissance à partir de Tombouctou, autre localité de la région, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les informations sur ce déploiement sont annoncées au lendemain de la publication d'un communiqué d'Aqmi qui a menacé de tuer les cinq otages occidentaux enlevés fin novembre dans le nord du Mali: deux Français, un Suédois, un Sud-Africain ayant la nationalité britannique, un Néerlandais. «Selon des informations qui nous sont parvenues récemment, l'alliance des croisés menée par la France prépare une opération militaire imminente pour libérer les otages détenus par l'organisation», indique ce communiqué. «Nous adressons un avertissement à la France, le Royaume-Uni, la Hollande et la Suède: s'ils autorisent cette opération, cela signifie la mort de leurs ressortissants et une atteinte à leur vie, dont ils ont la responsabilité», poursuit-il.

La France perd son triple «A»



La note souveraine de la France et de plusieurs pays de la zone euro va être dégradée par l'agence Standard & Poor's, tandis que l'Allemagne va conserver son «AAA», a déclaré à l'AFP une source gouvernementale européenne. «La France perd son triple A», a indiqué cette source sous couvert de l'anonymat, ajoutant que d'autres pays allaient sans doute subir le même sort. L'agence a informé, vendredi, ces gouvernements de sa décision, selon la source. Standard & Poor's (S&P) menace, depuis le 5 décembre, d'abaisser la note de 15 Etats de la zone euro, dont les six notés «triple A» (Allemagne, Autriche, Finlande, France, Luxembourg et Pays-Bas), une distinction qui leur permet d'emprunter à moindre coût sur les marchés de la dette. L'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg vont conserver leur «triple A», tandis que la Belgique serait aussi épargnée par cette dégradation collective, selon la même source. Ce pays est actuellement noté «AA», soit deux crans en dessous du meilleur niveau.

Les places financières européennes sont tombées dans le rouge, vendredi en début d'après-midi, après la diffusion de ces informations. L'euro a aussi accusé une forte baisse par rapport au dollar. L'agence d'évaluation financière s'est refusée à tout commentaire. Interrogé par l'AFP, le ministère français des Finances s'est «refusé à tout commentaire».

Affrontements entre manifestants chiites et policiers en Arabie Saoudite



Des affrontements ont opposé vendredi avant l'aube des policiers à des manifestants chiites dans une localité à la pointe de la contestation dans l'est de l'Arabie Saoudite, faisant un mort, selon une source officielle et des témoins. Les heurts se sont produits à Awamiya, dans la province orientale du royaume où se concentre la minorité chiite. Selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur, cité par l'agence officielle SPA, «une patrouille des forces de sécurité a été visée par un cocktail Molotov à Awamiya, et ses membres ont ensuite été la cible de tirs auxquels ils ont riposté». Il n'a pas fait état de victimes parmi les forces de sécurité

mais a indiqué que «deux des assaillants ont été blessés dont l'un est décédé à l'hôpital». Selon des témoins, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants après des jets de pierres sur des voitures de la police. Issam Mohammad Abou Abdallah, 22 ans, a été mortellement atteint de plusieurs balles, ont indiqué des militants à l'AFP. Trois autres personnes ont été blessées, notamment un homme dont la voiture a été visée alors qu'il franchissait un barrage de contrôle. Les forces de sécurité ont ensuite bloqué les accès à Awamiya.

Des manifestations antigouvernementales se sont en outre déroulées dans d'autres localités

chiites de la province, dont Chouika, al-Qadih et Sihat, selon des témoins. Les manifestants ont réclamé «la libération des détenus politiques» ainsi que «des réformes politiques et la fin de la discrimination confessionnelle», selon des militants joints par téléphone. La région orientale de l'Arabie Saoudite, riche en pétrole et où se concentre l'essentiel des deux millions de chiites saoudiens, est secouée par des troubles sporadiques depuis mars. Les manifestations avaient commencé à la mi-mars pour protester contre l'aide militaire saoudienne à la répression par le pouvoir sunnite dans le royaume voisin de Bahreïn de la contestation menée par les chiites.

Une vidéo montre des soldats américains urinant sur les cadavres d'Afghans

Une vidéo de soldats américains urinant sur des cadavres de talibans présumés a été unanimement condamnée jeudi en Afghanistan, attisant les tensions alors que les rebelles annonçaient la poursuite des combats en dépit des perspectives de discussions de paix avec Washington. Cette vidéo amateur, vraisemblablement filmée lors d'une opération en Afghanistan, montre quatre hommes vêtus d'un uniforme améri-

cain qui, hilares, urinent sur trois corps ensanglantés, conscients qu'une autre personne est en train de les filmer. Elle a provoqué l'ire du président afghan Hamid Karzaï, qui s'est dit «profondément dérangé» par cette «profanation des corps de trois Afghans par des soldats américains» et a demandé au gouvernement américain «la punition la plus sévère» pour les coupables. Les talibans ont eux dénoncé un «acte barbare» et «sau-

vage». «Sur les dix dernières années, il y a eu des centaines d'actes similaires qui n'ont pas été révélés», a affirmé à l'AFP un de leurs porte-parole, Zabiullah Mujahed. Le corps des Marines des Etats-Unis a annoncé mercredi avoir ouvert une enquête sur ces images, qui rappellent le scandale d'Abou Ghraïb en 2004, lorsque des clichés de prisonniers irakiens humiliés par des militaires américains avaient fait le tour du monde.

EDITORIAL

Par K. Selim

L'AIGUILLON TUNISIEN

et de revendication, qu'il faut agencer les priorités. Que le chef du gouvernement soit islamiste ne change pas la donne. Il y a des réalités lourdes qui s'imposent. Et ce chef du gouvernement ne cherche pas à dire «tant pis» si les touristes ne viennent pas ; il veut qu'ils viennent.

Les Tunisiens ont-ils, plus que les autres et singulièrement nous les Algériens, la chance de disposer d'un gène de la sagesse ? Evidemment non, même si certains semblent le mettre en évidence pour assurer que ce qui est possible en Tunisie ne l'est pas ailleurs... Si la Tunisie a organisé des élections pour la Constituante avec une avancée des islamistes sans qu'elle bascule dans le désordre, cela tient au fait que ses élites ont globalement saisi que l'enjeu est bien de changer de système et de basculer vers un régime démocratique. Un blocage du processus ne sert que les tenants de l'ancien régime.

Mais la sagesse des Tunisiens tient aussi au fait qu'elle s'est «structurée» dans un consensus fondé sur une distribution équilibrée du pouvoir qui permet de gérer la transition de manière négociée et concertée. Il y a une «troïka» qui est en charge de la Tunisie de concert et des opposants qui assument la fonction de vigiles

de la démocratie. Rien n'est définitivement joué et on est bien placé pour savoir qu'un processus démocratique peut être bloqué, entravé et qu'une régression ne relève jamais de la pure hypothèse.

En Tunisie, plus que les activités inquiétantes d'une minorité de salafistes, c'est la donne sociale qui est la source majeure d'inquiétude. Il y a la Tunisie profonde, celle qui a donné le premier coup de rein pour la réappropriation de la dignité, où le chômage atteint des proportions graves. C'est de là qu'est partie la révolution, c'est de là aussi que le désenchantement risque de commencer et de devenir pesant. C'est sur ce terrain qu'un gouvernement est attendu et non pas sur la longueur de sa barbe. Et il n'y a pas de solution magique.

Par contre, il y a des réponses possibles qui peuvent favoriser une croissance plus dynamique. Comme par exemple une relance sérieuse de la dynamique maghrébine. Mais en ce jour d'anniversaire heureux pour les Tunisiens, il faut souligner que les choses se passent beaucoup mieux que les «prévisionnistes» ne se plaisaient à l'annoncer. De grands défis attendent encore les Tunisiens, mais ils ont montré en une année qu'ils avaient du ressort. Et qu'ils peuvent continuer, avec un sens remarquable de la mesure et aussi de sérieux, à être l'aiguillon des changements nécessaires d'un monde arabe qui ploie sous les autoritarismes.